



Life

Landes d'Armorique



Bilan des travaux



Parc
naturel
régional
d'Armorique
Park an Arvorig

SOMMAIRE

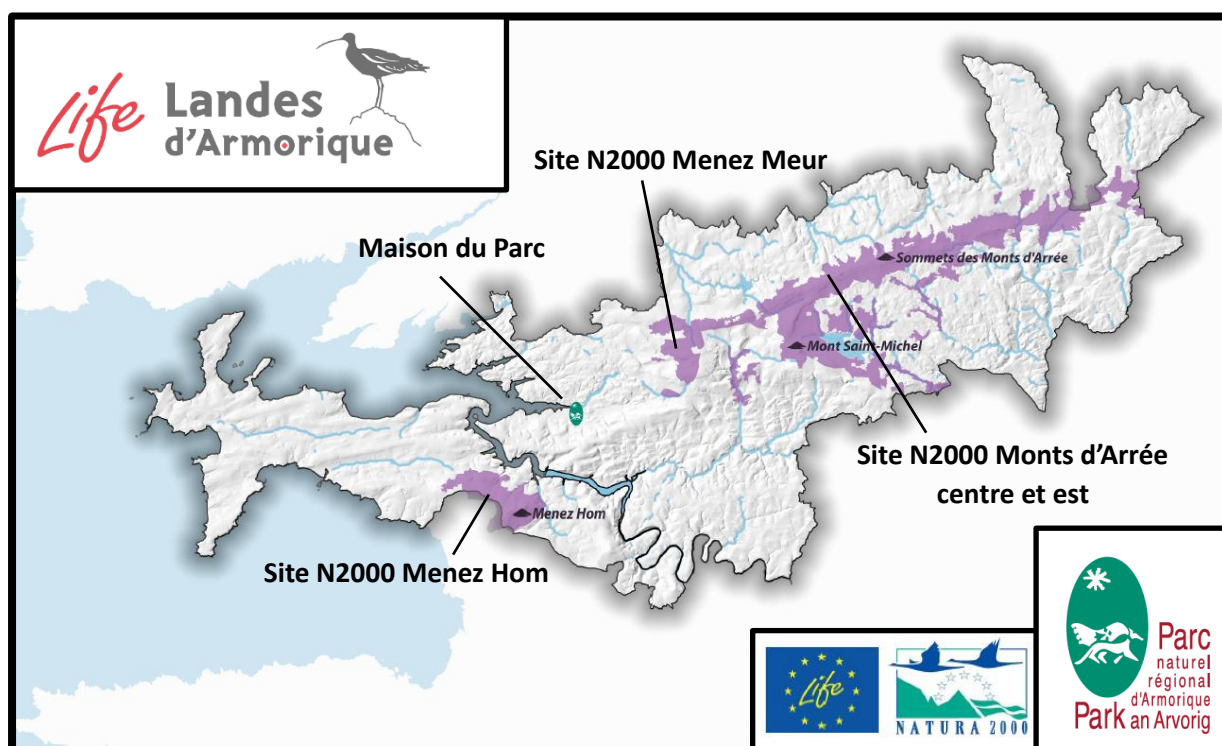
PREAMBULE – CONTEXTE GENERAL.....	3
1. IDENTIFICATION DES ZONES DE TRAVAUX	3
2. IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES.....	3
3. ENVOI DES COURRIERS ET CONVENTIONS	4
1. ANNEE 2021	5
1.1. ACTIONS PREPARATOIRES 2021	5
1.2. PHASE TRAVAUX - SAISON 2021	5
2. ANNEE 2022	11
2.1. ACTIONS PREPARATOIRES 2022	11
2.2. PHASE TRAVAUX – SAISON 2022	13
3. ANNEE 2023	27
3.1. ACTIONS PREPARATOIRES 2023	27
3.2. PHASE DE TRAVAUX – SAISON 2023	29
4. ANNEE 2024	56
4.1. ACTIONS PREPARATOIRES 2024	56
4.2. PHASE DE TRAVAUX – SAISON 2024	58
5. ANNEE 2025	97
5.1. ACTIONS PREPARATOIRES 2025	97
5.2. PHASE TRAVAUX – SAISON 2025	100
CONCLUSION	133

PREAMBULE – CONTEXTE GENERAL

1. IDENTIFICATION DES ZONES DE TRAVAUX

Pour être éligible aux travaux LIFE, une parcelle restaurée doit se situer au sein d'un des 3 sites Natura 2000 que sont Monts d'Arrée centre et est, Menez Hom et Menez Meur. Par ailleurs, l'enjeu courlis et busards est également prépondérant quant au choix du secteur pour effectuer les travaux. Les sites de nidification de ces espèces est croisé à d'autres paramètres (présence de prairies à proximité, type de milieux, etc...). Dans le cas du gyrobroyage d'ouverture de landes vieillissante notamment, le type de milieux naturels est également pris en compte. En effet, l'objectif de ces travaux est de pérenniser l'entretien des landes par des agriculteurs. Pour cela, ils doivent pouvoir effectuer la fauche en fin d'été ou début d'automne. C'est pourquoi l'attention est plus particulièrement portée sur les landes mésophiles. Dans certains cas, plus rarement, certaines landes humides peuvent aussi être fauchées dans des conditions acceptables à cette période.

Carte du zonage prévisionnel des travaux :



2. IDENTIFICATION DES PROPRIETAIRES

Suite à l'identification des zones de travaux prévisionnels, un travail minutieux de recherche cadastrale s'impose pour identifier les propriétaires des parcelles. La couche SIG transmise au Parc Naturel Régional d'Armorique par la Direction des Finances Publiques est une aide précieuse pour permettre de connaître l'identité du ou des propriétaires d'une parcelle. La méthode, chronophage, consiste à sélectionner chaque parcelle afin de récolter des données sur le ou les propriétaires : nom, prénom, date de naissance, adresse, etc...

Mais la couche SIG transmise par la Direction des Finances Publiques a ses limites. En effet, les données ne sont pas toujours à jour. Par exemple, on trouve des propriétaires nés au 19ème siècle. La démarche à ce moment-là est de trouver son nouveau propriétaire (héritier, descendant, etc...). OÙ suite à l'obtention du numéro de téléphone d'un propriétaire, nous apprenons par ce dernier qu'il a vendu la parcelle il y a plusieurs années, etc...

Lorsque nous sommes en possessions du nom et de l'adresse d'un propriétaire, une recherche est effectuée sur internet afin de connaître les coordonnées téléphoniques de ce dernier. La recherche n'aboutit pas systématiquement. Il faut parfois l'approfondir en enquêtant sur le terrain avec le voisinage, les fermes alentours ou les élus de la commune en question.

3. ENVOI DES COURRIERS ET CONVENTIONS

Une fois les données des propriétaires des parcelles collectées, un tableau est rempli pour réaliser un publipostage afin d'expédier les courriers et conventions. Le courrier reprend des éléments tels que l'objet du LIFE Landes d'Armorique, la ou les parcelles en question, le type de travaux concerné sur la ou les parcelles et une mention faisant état d'une possibilité pour le propriétaire de vendre au Conseil Départemental du Finistère s'il le souhaite.

La convention de travaux contient différentes modalités comme les engagements du propriétaire et du PNRA, les assurances et responsabilités, le coût, les contrôles, la communication, etc...

1. ANNEE 2021

1.1. ACTIONS PREPARATOIRES 2021

Sur la première année du LIFE, seul le CD29 a pu engager des travaux de restauration en mobilisant les entreprises déjà mandatées par des appels d'offres antérieurs au lancement du LIFE.

Le PNRA a consacré la première année du LIFE à l'écriture des cahiers des charges et au lancement des procédures d'appels d'offres afin d'être opérationnel en année 2.

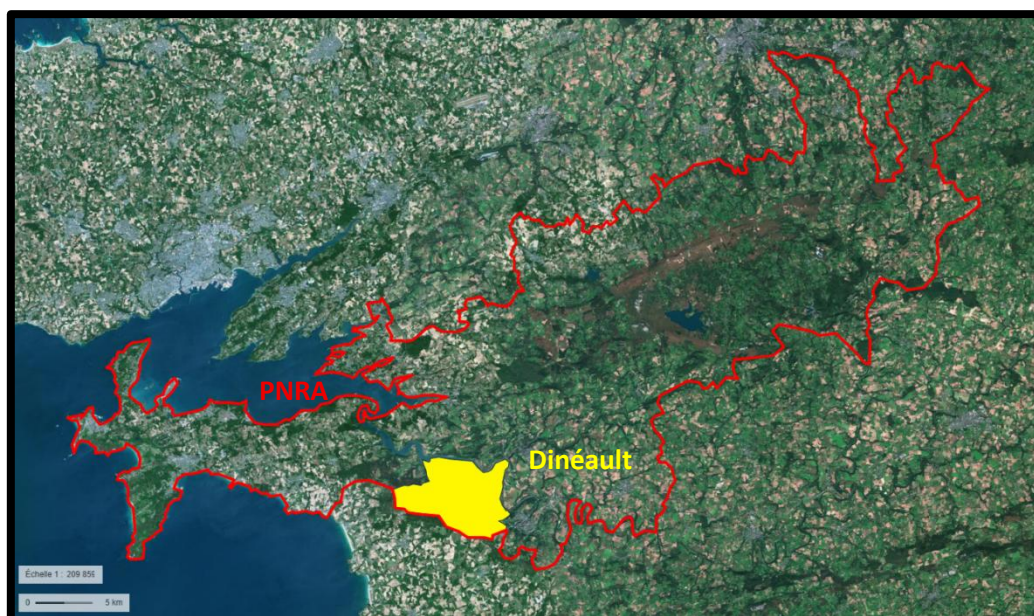
En 2021, seul le site du Menez Hom a donc été concerné par des travaux de désenrésinement et de broyage de landes, sous maîtrise d'ouvrage du CD29 et sur des parcelles ENS.

1.2. PHASE TRAVAUX - SAISON 2021

1.2.1. ACTION C1 « désenrésinement lourd » :

L'action C1 « désenrésinement lourd » se déroule sur un seul site pour l'année 2021. Il s'agit du Menez Hom, où le Département du Finistère est propriétaire d'une importante surface d'espaces naturels sensibles. La zone de travaux fait partie intégrante du site Natura 2000 « Complexe du Menez Hom » dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique.

La période des travaux de l'action C1 sur la saison 2021 est comprise entre le 23 août 2021 et le 22 octobre 2021. L'entreprise ayant réalisé les travaux est MSV Multi-Services Verts, basée à Josselin (56).

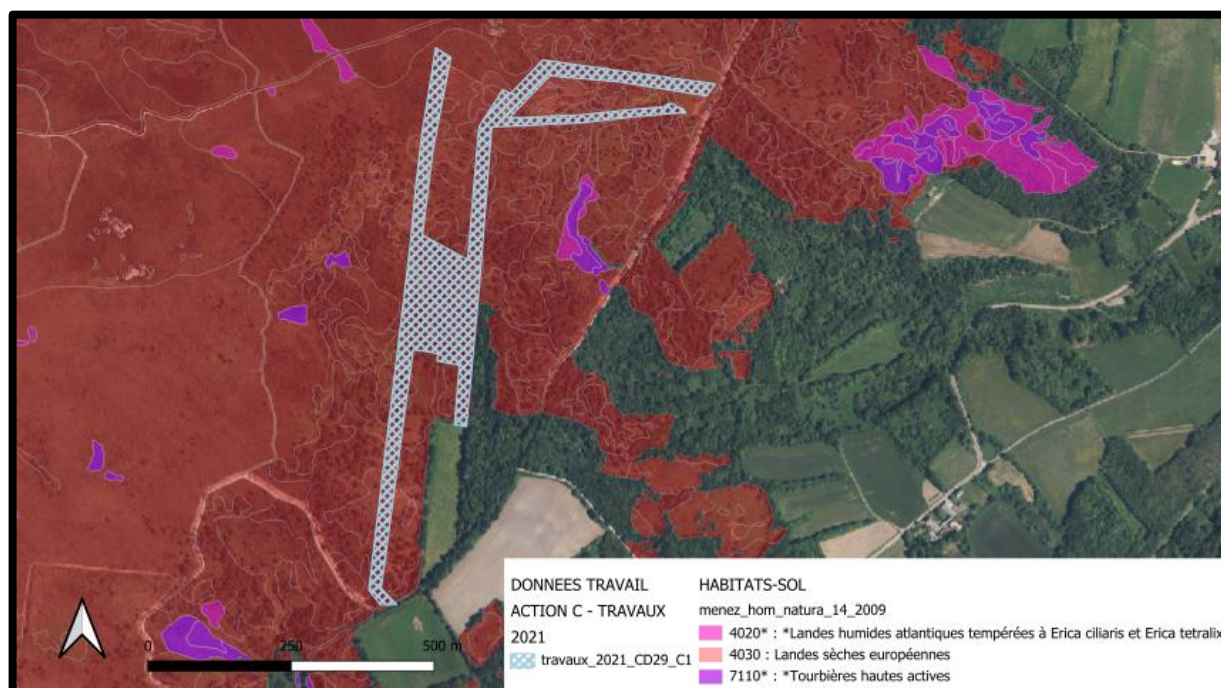


La commune de Dinéault (en jaune sur la carte ci-dessus) se situe en bordure des méandres de l'Aulne maritime, à l'ouest du Département. Le site du Menez Hom est constitué partiellement d'un massif forestier planté de résineux sur des landes mésophiles, humides et tourbeuses.

Site de « Menez Hom » – commune de Dinéault – 6.62 Ha – Maitrise d'ouvrage CD29



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent sur des landes mésophiles.

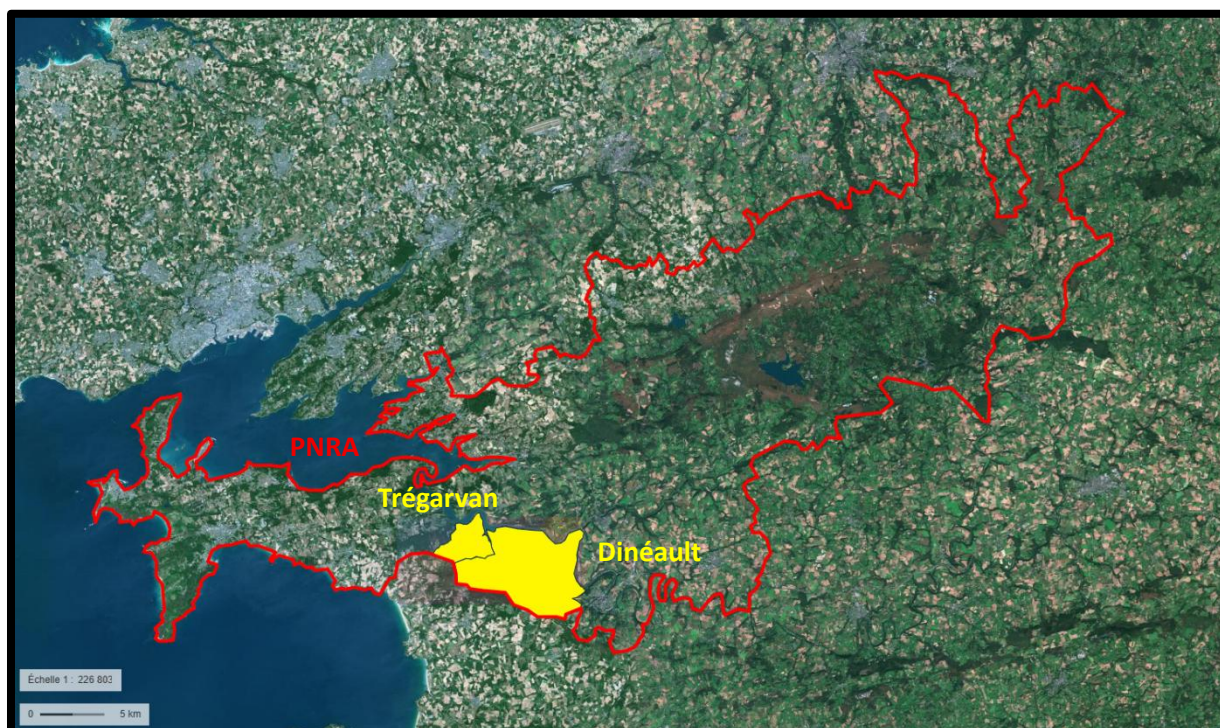
Suivi financier des travaux C1 2021

Site	Surface	Coût
<i>Menez Hom (Dinéault)</i>	<i>7 ha</i>	<i>12 444 €</i>
TOTAL	<i>7 ha</i>	<i>12 444 €</i>

1.2.2. ACTION C3 « gyrobroyage d'ouverture » :

L'action C 3 « gyrobroyage d'ouverture de landes » se déroule sur 2 communes, Dinéault et Trégarvan pour l'année 2021 mais néanmoins sur un seul site. Il s'agit du Menez Hom, où le Département du Finistère est propriétaire d'une importante surface d'espaces naturels sensibles. La zone de travaux fait partie intégrante du site Natura 2000 « Complexe du Menez Hom » dont l'opérateur est le Parc Naturel Régional d'Armorique.

La période des travaux de l'action C3 sur la saison 2021 est comprise entre le 23 août 2021 et le 1 octobre 2021. L'entreprise ayant réalisé les travaux est MSV Multi-Services Verts, basée à Josselin (56).

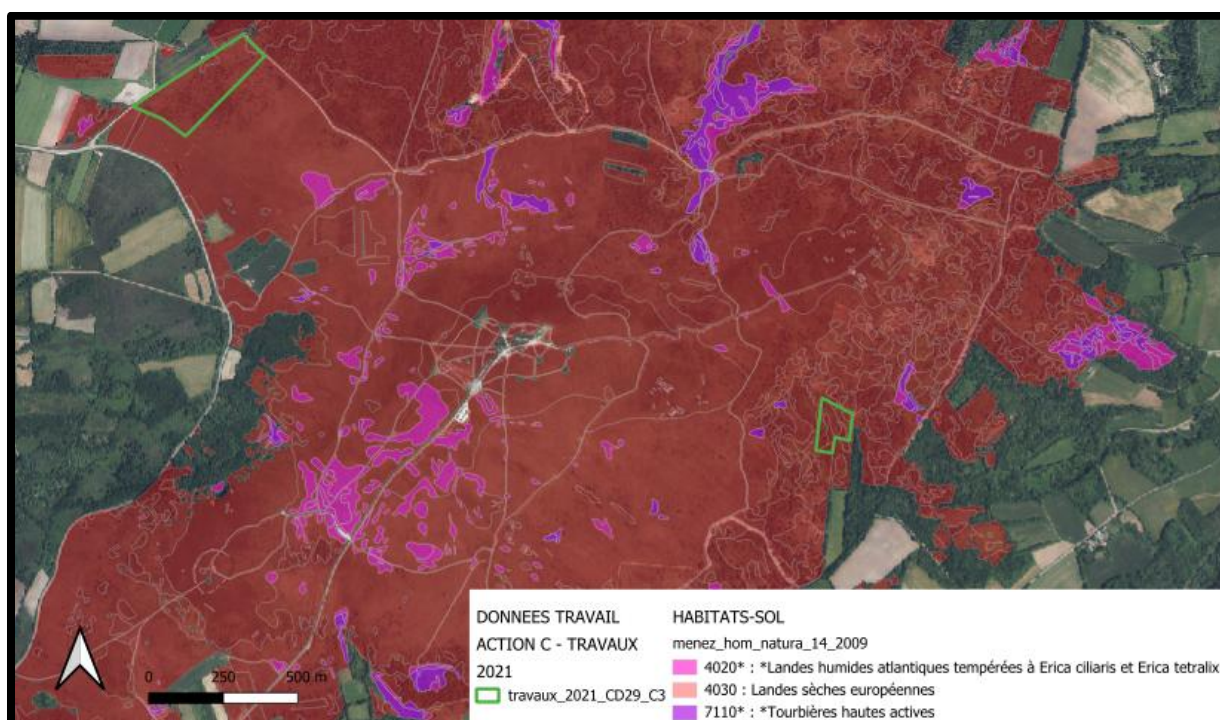


Les communes de Dinéault et Trégarvan (en jaune sur la carte ci-dessus) se situent en bordure des méandres de l'Aulne maritime, à l'ouest du Département. Le site du Menez Hom est constitué partiellement d'un massif forestier planté de résineux sur des landes mésophiles, humides et tourbeuses.

Site de « Menez Hom » – commune de Trégarvan et Dinéault – 7.26 Ha - Maitrise d'ouvrage CD29



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent sur des landes mésophiles.

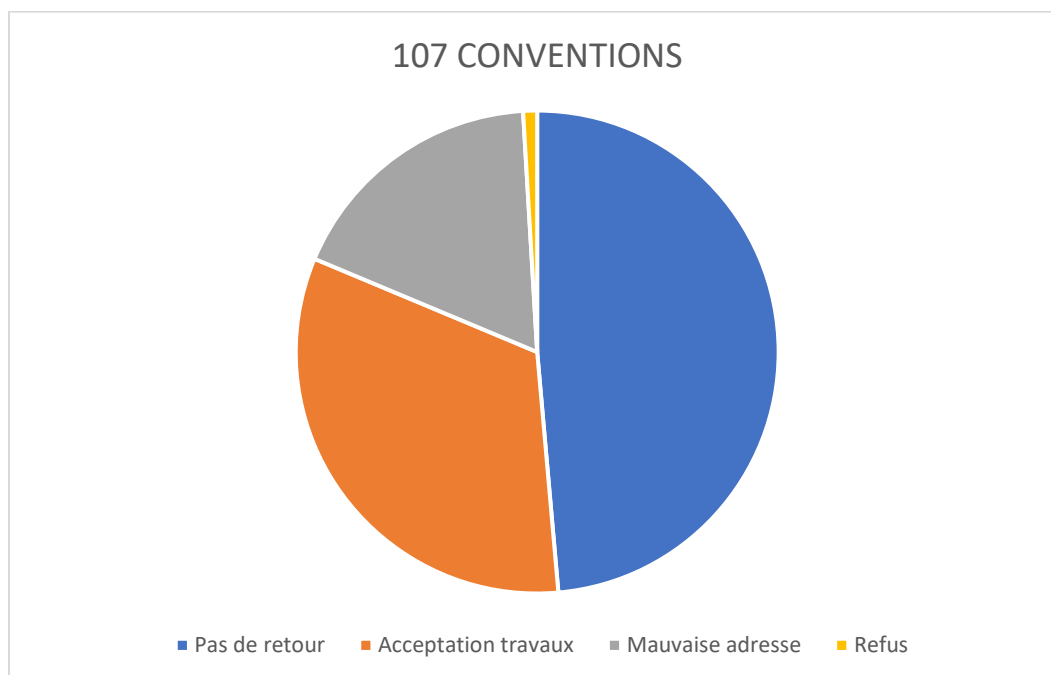
Suivi financier des travaux C3 2021

Site	Surface	Coût
<i>Tuchenn Kador</i>	<i>4 ha</i>	<i>10 462.06 €</i>
TOTAL	<i>4 ha</i>	<i>10 462.06 €</i>

2. ANNEE 2022

2.1. ACTIONS PREPARATOIRES 2022

En 2022, 107 conventions ont été envoyées en ciblant prioritairement le site du Menez Hom, et les communes de Botmeur, Saint Rivoal, Plounéour-Menez et Loqueffret :

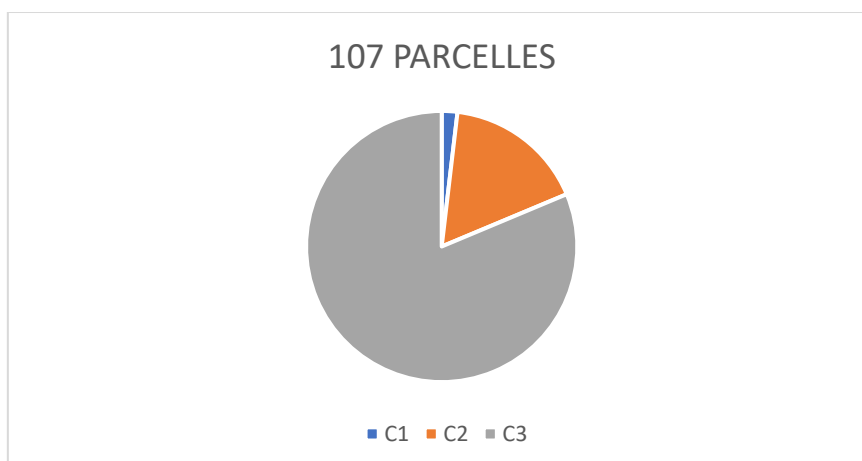


Environ la moitié des 107 conventions n'ont pas fait l'objet d'un retour. La plupart de ces propriétaires ne sont pas joignables car les enquêtes n'ont pas abouti à trouver de numéros téléphoniques. Leurs adresses ne permettaient pas non plus d'aller directement à leurs domiciles car trop éloignés des secteurs géographiques des travaux et du siège du PNRA (en dehors de la région ou à l'étranger). Des recherches ont permis de trouver quelques coordonnées téléphoniques de propriétaires. Après quelques échanges, il apparaît que ces derniers ne sont pour la plupart pas intéressés par les travaux ou ne veulent pas s'embarasser de procédures administratives.

19 % des conventions sont revenues au siège du PNRA car les adresses étaient erronées. Le destinataire ne correspondait donc pas à l'adresse mentionnée dans le registre de données sensibles.

Un seul propriétaire nous a fait part de son refus catégorique de réaliser des travaux sur sa parcelle.

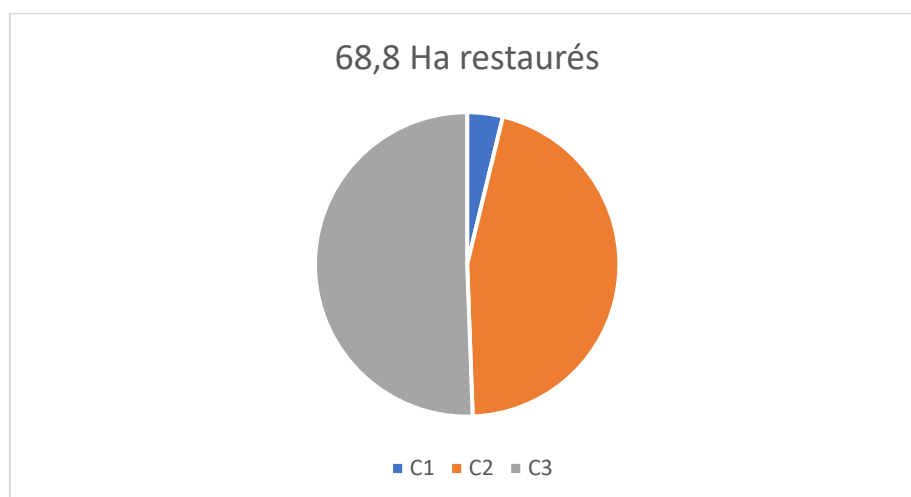
Enfin, 35 % des conventions sont revenues signées avec accords de travaux.

Ciblage du type de travaux sur les parcelles :

Sur les 107 parcelles identifiées pour envoi des conventions, l'immense majorité d'entre elles (87 sur 107) ont été ciblées pour effectuer les travaux de l'action C3, « gyrobroyage d'ouverture de landes ». L'action C1 (désenrésinement lourd) ciblait 2 parcelles et l'action C2 (désenrésinement sur parcelles moins denses en arbres) ciblait 18 parcelles.

Les données présentées sur les actions préparatoires 2022 (données chiffrées et graphiques en lien avec les conventions de travaux et les parcelles restaurées) concernent les travaux réalisés en maîtrise d'ouvrage PNRA.

Au total, 68,8 ha ont été restaurés en 2022 (48 ha sous maîtrise d'ouvrage PNRA et 20,8 ha sous maîtrise d'ouvrage CD29) :



La moitié des surfaces restaurées correspondent à des landes abandonnées réouvertes par broyage afin de permettre une remise en gestion par fauche ou pâturage.

L'autre moitié correspond à des travaux de désenrésinement (C1 et C2) en landes et tourbières afin de rouvrir le paysage et restaurer les fonctions biodiversité, ressources en eau et stockage carbone des sites.

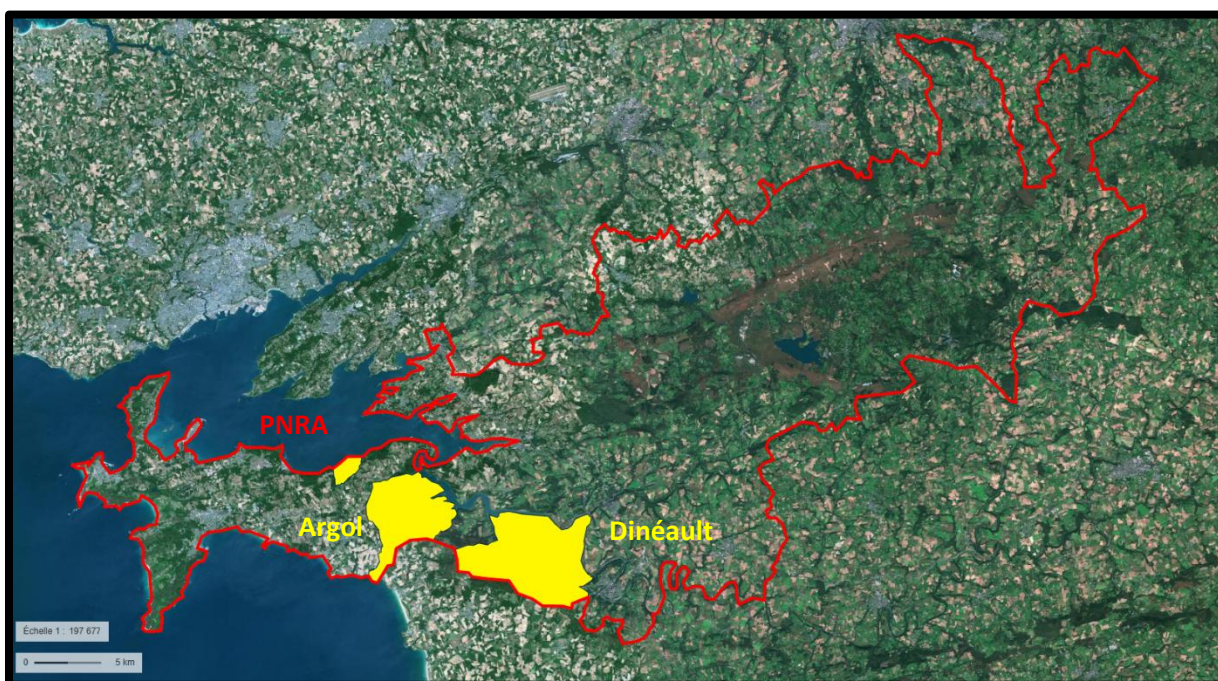
Le CD29 a également restauré 5 km de clôtures sur le Tuchenn Kador (C4) afin de permettre la gestion du site par pâturage.

2.2. PHASE TRAVAUX – SAISON 2022

2.1.1. ACTION C1 « désenrésinement lourd » :

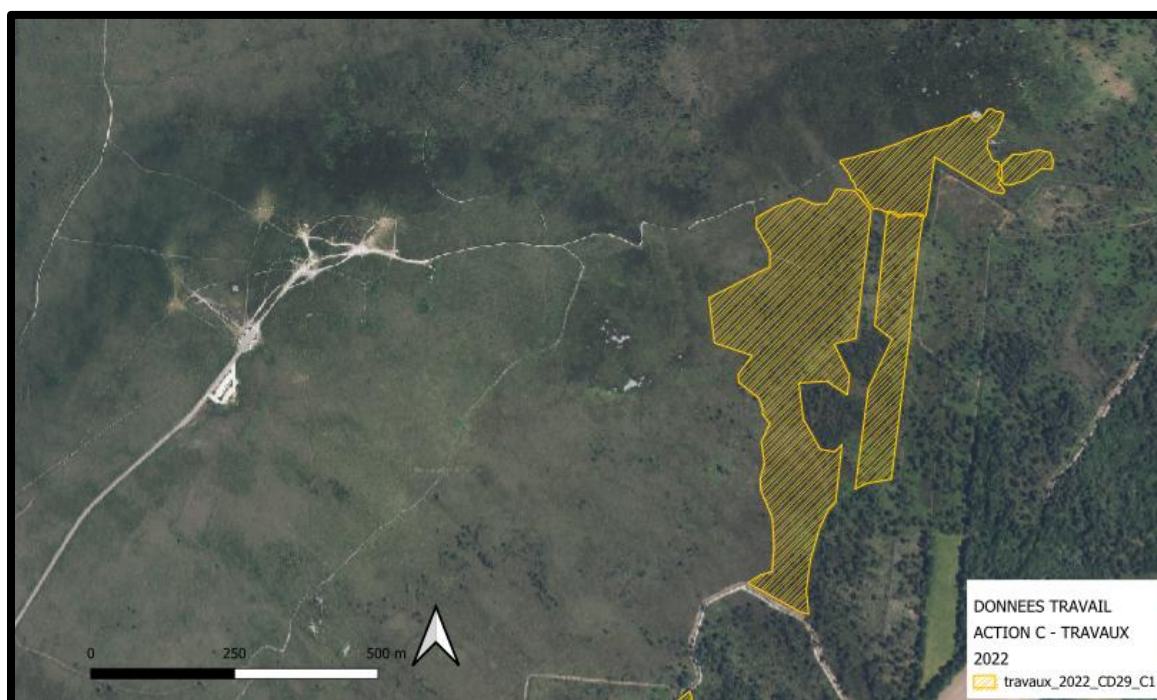
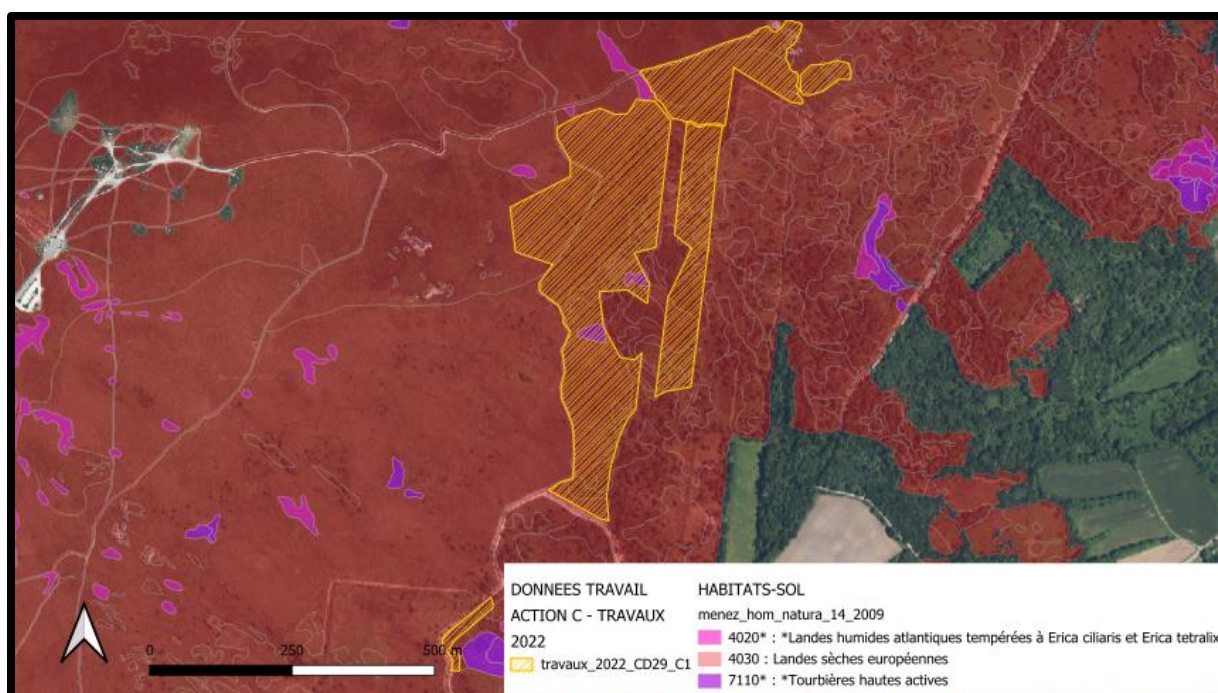
L'action C 1 « désenrésinement lourd » se déroule sur 2 communes, Dinéault et Argol pour l'année 2022. Les zones de travaux font parties intégrantes du site Natura 2000 « Complexe du Menez Hom » dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique. Les sites d'interventions, situés sur Dinéault et Argol, sont respectivement propriétés du Département du Finistère pour le premier et de la commune d'Argol avec gestion par l'Office Nationale des Forêts pour le second.

La période des travaux de l'action C1 sur la saison 2021 est comprise entre le 22 août 2022 et le 21 octobre 2022. L'entreprise ayant réalisé les travaux est l'EURL Jean-Baptiste Le Floc'h, basée à Ergué-Gabéric (29) pour le site situé sur la commune d'Argol et l'entreprise MSV Multi-Services Verts, basée à Josselin (56) pour le site situé sur la commune de Dinéault.



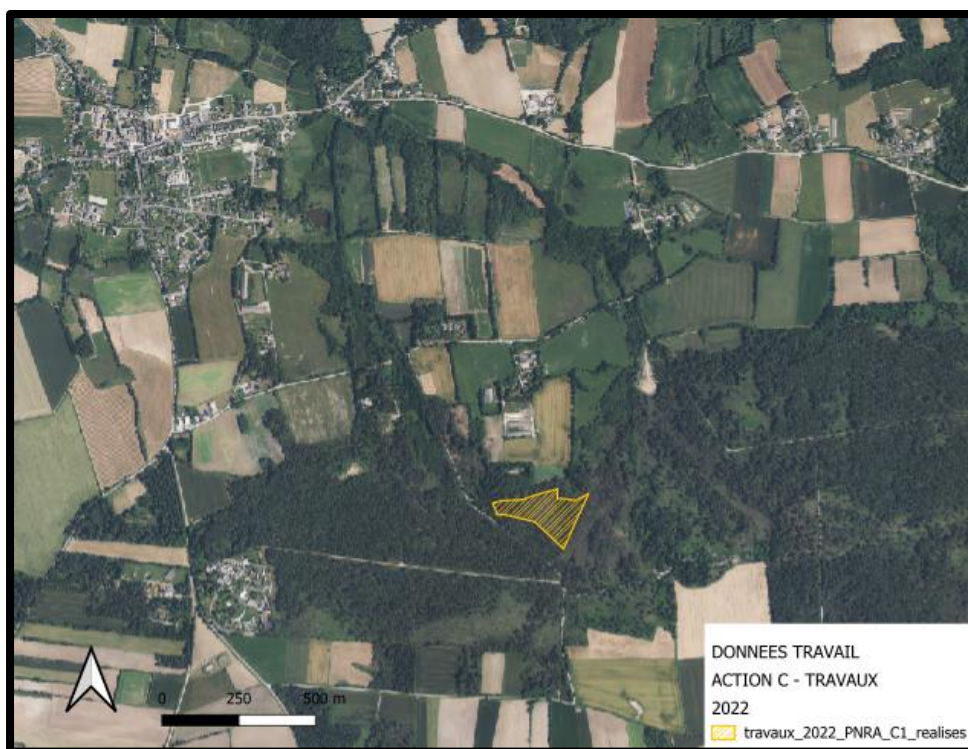
Les communes de Dinéault et Argol (en jaune sur la carte ci-dessus) se situent en bordure des méandres de l'Aulne maritime, à l'ouest du Département. Pour la commune d'Argol, elle fait également partie du territoire de la presqu'île de Crozon. Le site du Menez Hom (Dinéault) est constitué partiellement d'un massif forestier planté de résineux sur des landes mésophiles, humides et tourbeuses. Le site de la forêt communale d'Argol est un massif forestier planté de résineux sur une tourbière dans les années 70.

Site de « Menez Hom » – commune de Dinéault – 15.99 Ha - Maitrise d'ouvrage CD29

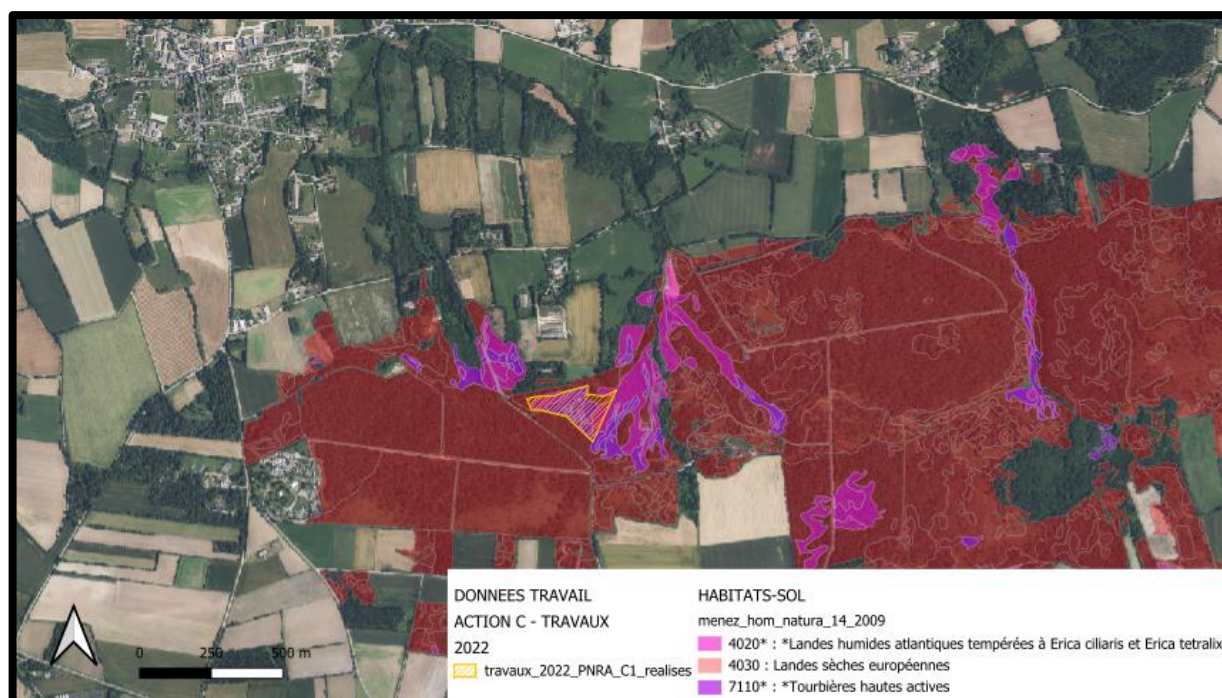
Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent sur des landes mésophiles.

Site de « tourbière d'Argol » – commune d'Argol – 2.73 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



Les travaux correspondant à l'action C1 sur le site d'Argol sont réalisés afin de restaurer la tourbière (voir cartographie d'habitats ci-dessus).

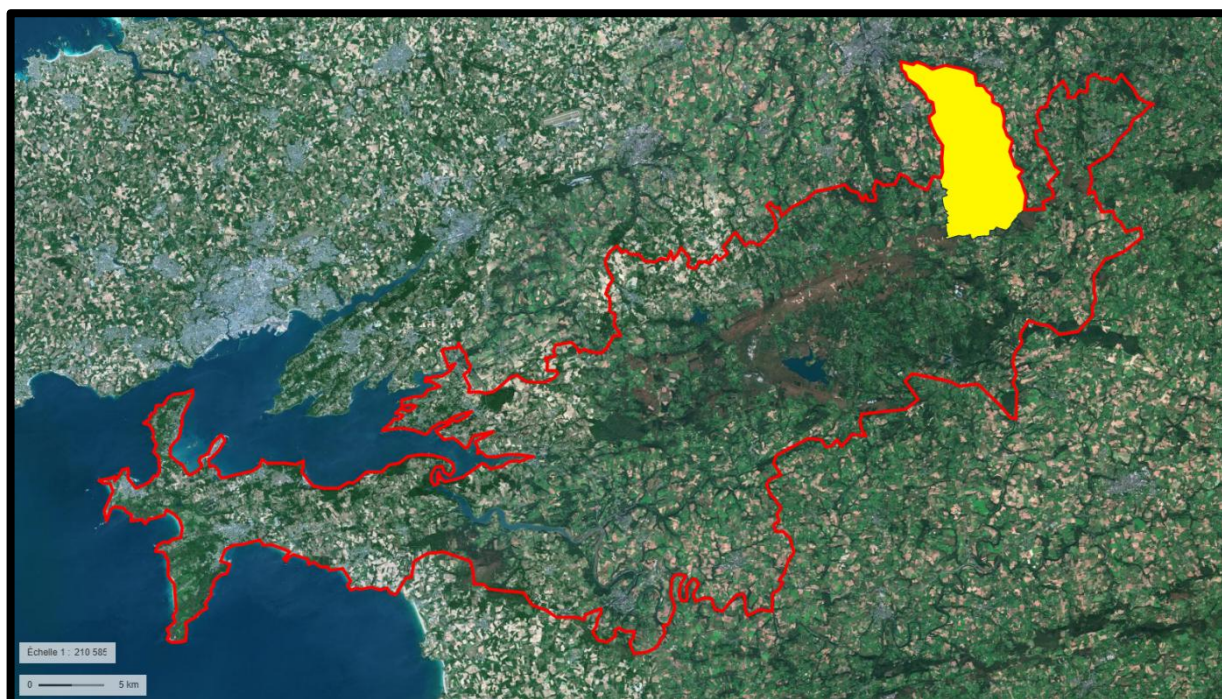
Suivi financier des travaux C1 2022

Site	Surface	Coût
<i>Tourbière Argol</i>	<i>2.6 ha</i>	<i>38 996.80 €</i>
TOTAL	2.6 ha	38 996.80 €

2.1.2. ACTION C2 « désenrésinement léger » :

L'action C2 « désenrésinement sur parcelles moins denses en arbres » se déroule sur un seul site pour l'année 2022. Il s'agit du site de Kermeur sur la commune de Plougonven sur une propriété privée. La zone de travaux fait partie intégrante du site Natura 2000 « Monts d'Arrée centre et est » dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique.

La période des travaux de l'action C2 sur la saison 2022 est comprise entre le 22 août 2022 et le 21 octobre 2022. L'entreprise ayant réalisé les travaux est Belbéoc'h 29 Elagage, basée à Landrévarzec (29).



La commune de Plougonven (en jaune sur la carte ci-dessus) se situe au nord-est du Département du Finistère, au sein du Trégor et pays de Morlaix. Le site de Kermeur est constitué partiellement d'un massif forestier planté de résineux sur des landes humides et tourbeuses.

Site de « Kermeur » – commune de Plougonven – 6.89 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



Les travaux correspondants à l'action C2 sur le site de Kermeur sont réalisés afin de restaurer la tourbière (voir cartographie d'habitats ci-dessus).

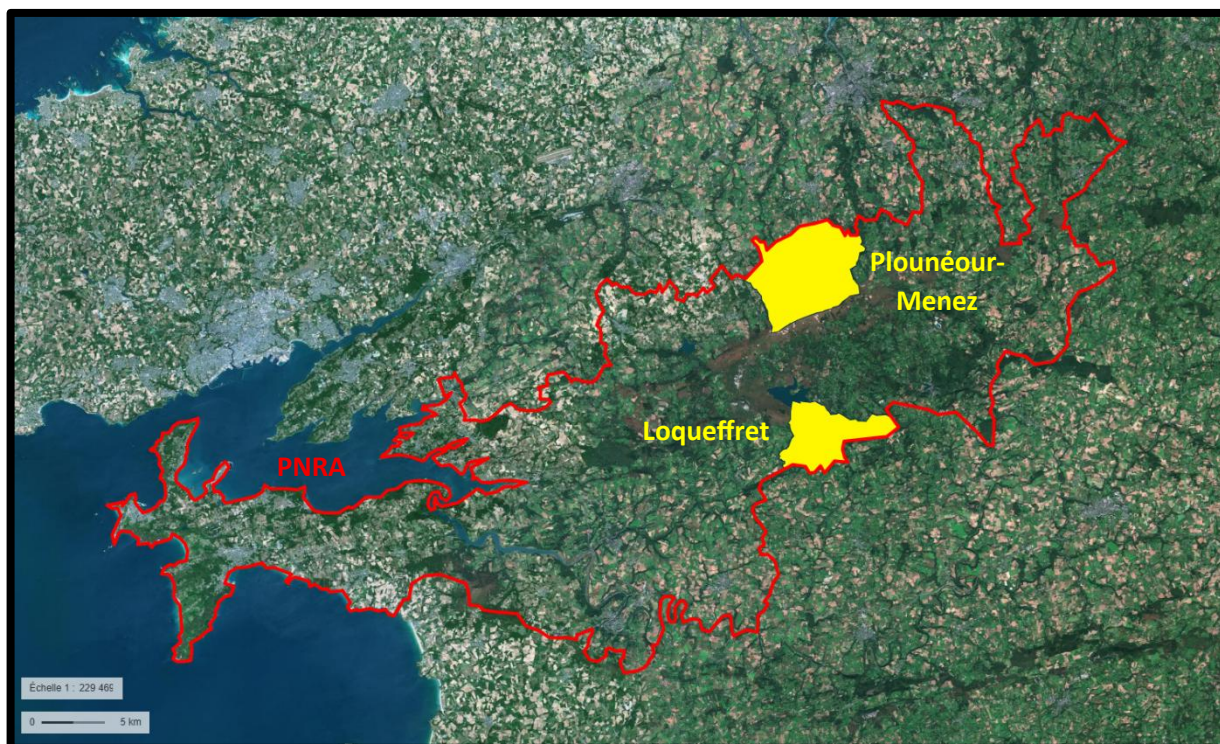
Suivi financier des travaux C2 2022

Site	Surface	Coût
<i>Kermeur (Plougonven)</i>	<i>16 ha</i>	<i>24 780 €</i>
<i>Menez Hom (Dinéault)</i>	<i>13.4 ha</i>	<i>9 056.26 €</i>
<i>Menez Hom (Dinéault)</i>	<i>2 ha</i>	<i>1 543,19 €</i>
TOTAL	31.4 ha	35 379,45 €

2.1.3. ACTION C3 « gyrobroyage d'ouverture » :

L'action C3 « gyrobroyage d'ouverture de landes » se déroule sur deux sites pour l'année 2022. Il s'agit des sites de Restancaroff sur la commune de Plounéour-Ménez et de Margily sur la commune de Loqueffret, tous situés sur des propriétés privées. Les zones de travaux font parties intégrantes du site Natura 2000 « Monts d'Arrée centre et est » dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique.

La période des travaux de l'action C3 sur la saison 2022 est comprise entre le 22 août 2022 et le 21 octobre 2022. L'entreprise ayant réalisé les travaux est Belbéoc'h 29 Elagage, basée à Landrévarzec (29).



Les communes de Plounéour-Ménez et de Loqueffret (en jaune sur la carte ci-dessus) sont respectivement situées au centre nord et centre sud du territoire du Parc Naturel Régional d'Armorique. Ces deux sites sont constitués de landes mésophiles avec des poches de landes humides ou tourbeuses en bordures.

Site de « Restancaroff » – commune de Plounéour-Menez – 13.86 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA

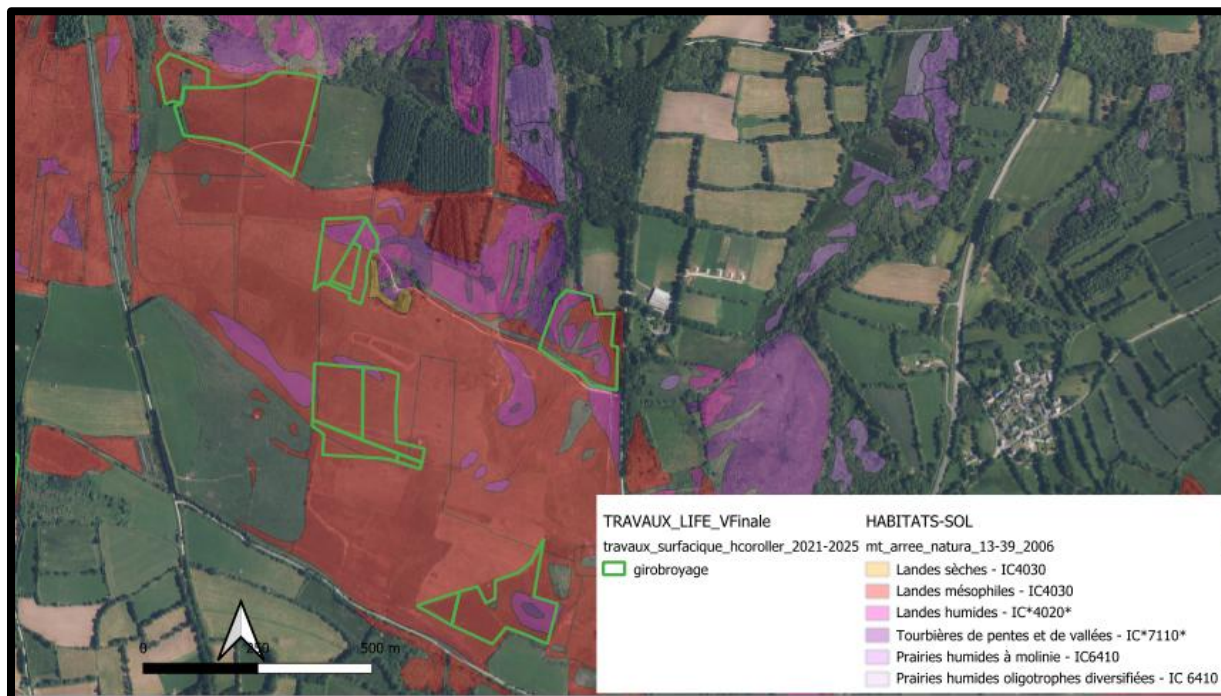


Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent sur des landes mésophiles.

Site de « Margily » – commune de Loqueffret – 15.38 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA

Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent majoritairement sur des landes mésophiles, ainsi que sur des landes plus humides.

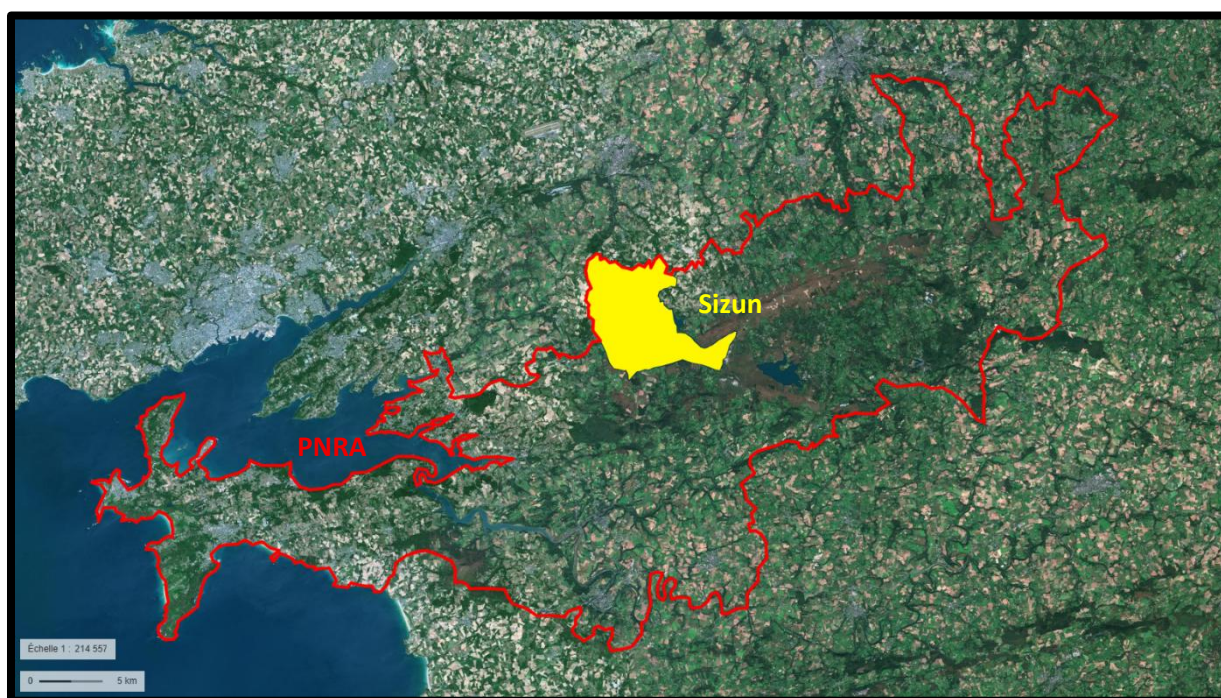
Suivi financier des travaux C3 2022

Site	Surface	Coût
<i>Restancaroff (Plounéour-Menez)</i>	<i>14 ha</i>	<i>26 631 €</i>
<i>Margily (Loqueffret)</i>	<i>15.4 ha</i>	<i>18 711 €</i>
<i>Tuchenn Kador</i>	<i>5.4 ha</i>	<i>11 530.02 €</i>
TOTAL	34.8 ha	56 872,02 €

2.1.4. ACTION C4 « aménagements pastoraux » :

L'action C4 « aménagements pastoraux » se déroule sur seul site en 2022. Il s'agit du site du Tuchenn Kador sur la commune de Sizun dont le propriétaire est le Département du Finistère. Les travaux réalisés se trouvent sur le site Natura 2000 « Monts d'Arrée centre et est » dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique. Ils ont consisté à installer 5 km de clôtures pour 8.5 ha.

La période des travaux de l'action C4 sur la saison 2022 est comprise entre le 22 août 2022 et le 21 octobre 2022. L'entreprise ayant réalisé les travaux est l'entreprise MSV Multi-Services Verts, basée à Josselin (56).

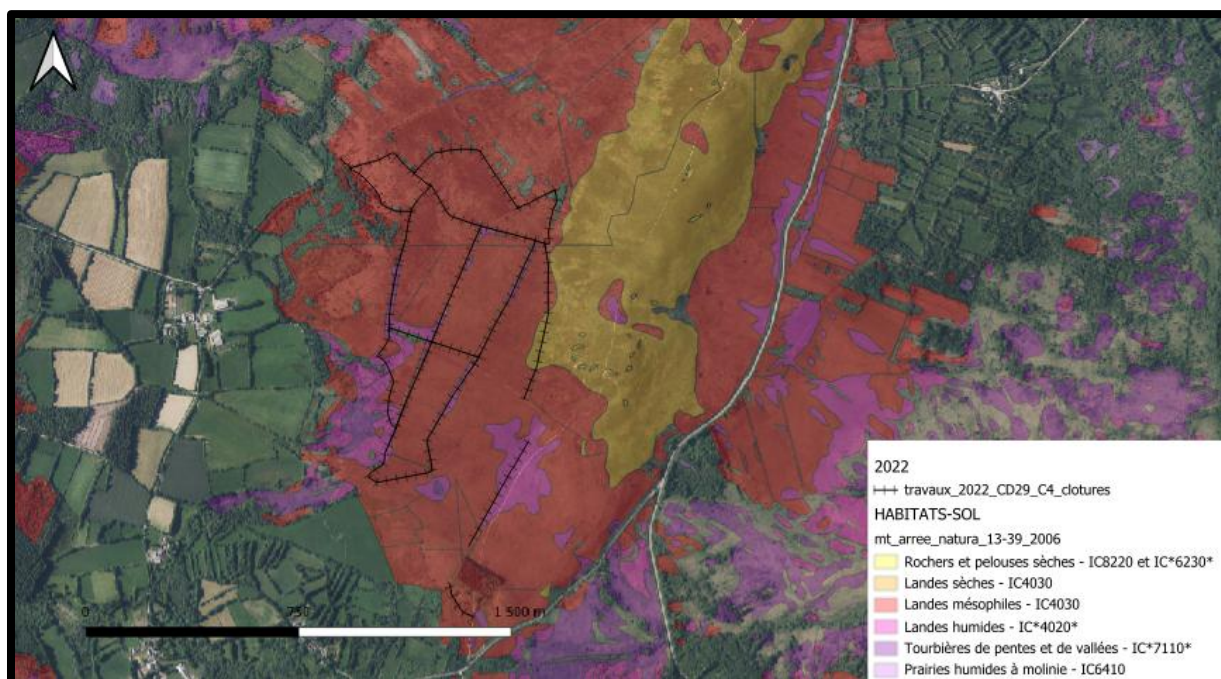


La commune de Sizun (en jaune sur la carte ci-dessus) est située au centre ouest du territoire du Parc Naturel Régional d'Armorique. Le site est constitué de landes mésophiles avec des poches de landes humides ou tourbeuses en bordures.

Site du « Tuchenn Kador » – commune de Sizun – 8.5 ha (pour 5 km de clôture) - Maitrise d'ouvrage CD29



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent majoritairement sur des landes mésophiles.

Suivi financier des travaux C4 2022

Site	Surface	Coût
<i>Tuchenn Kador</i>	<i>8.5 ha (pour 5 km de clôture)</i>	<i>14 768.36 €</i>
TOTAL	8.5 ha	14 768.36 €

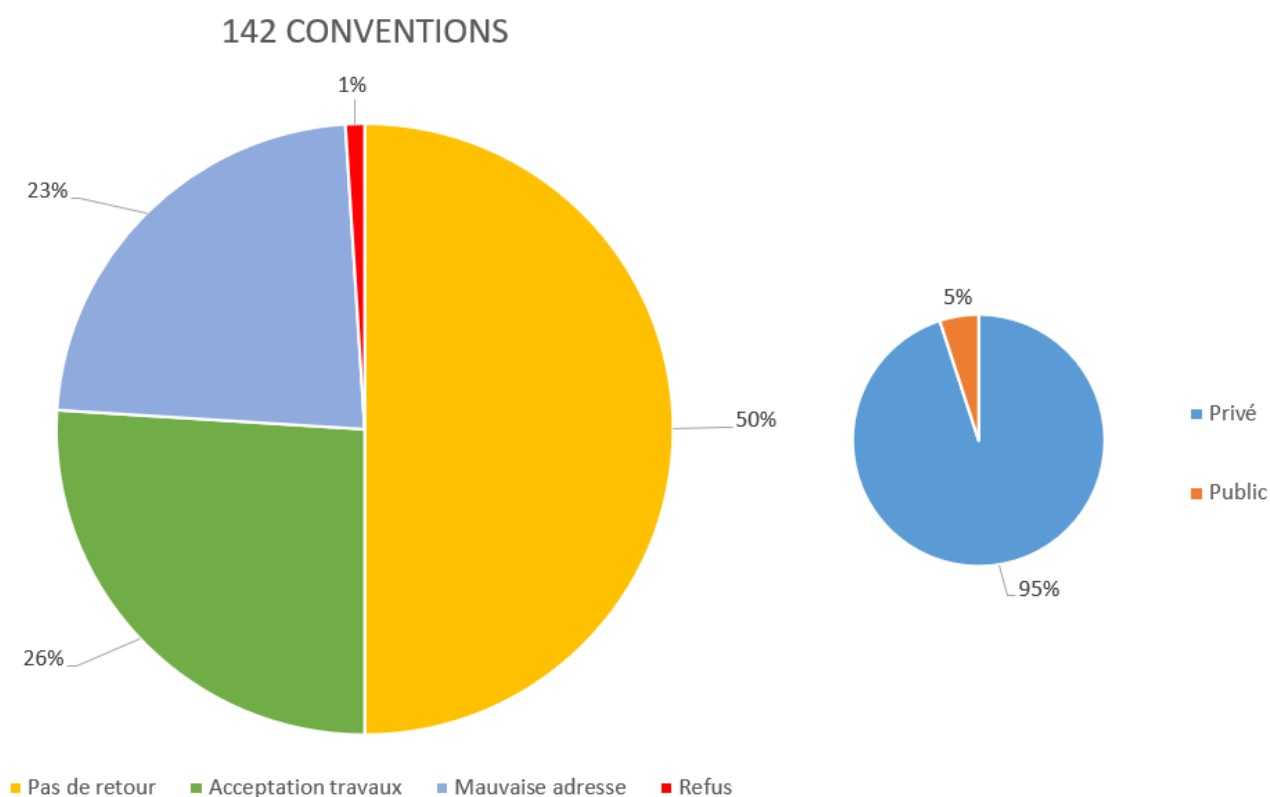
3. ANNEE 2023

3.1. ACTIONS PREPARATOIRES 2023

L'équipe du programme LIFE landes d'Armorique s'est étoffée en début d'année 2023. En effet, le poste de technicien de suivi de travaux a été pourvu le 20 février 2023.

Le travail a donc consisté à rechercher des parcelles et des propriétaires intéressés pour la réalisation de travaux sur leurs propriétés. Le travail préparatoire aux travaux a abouti aux résultats suivants :

Nombre de conventions envoyées en 2023 : 142, qui correspondent à 142 propriétaires différents.



Le graphique ci-dessus présente la répartition du retour des conventions expédiées. Quarante-vingt-quinze pourcents des conventions envoyées concernaient des propriétaires privés et cinq pourcents des propriétaires publics (Mairie, Syndicat des eaux, Syndicat mixte, etc...).

La moitié des 142 conventions n'ont pas fait l'objet d'un retour. La plupart de ces propriétaires ne sont pas joignables car les enquêtes n'ont pas abouti à trouver de numéros téléphoniques. Leurs adresses ne permettaient pas non plus d'aller directement à leurs domiciles car trop éloignés des secteurs géographiques des travaux et du siège du PNRA. Des recherches ont permis de trouver quelques coordonnées téléphoniques de propriétaires. Après quelques échanges, il apparaît que ces derniers ne sont pour la plupart pas intéressés par les travaux ou ne veulent pas s'embarrasser de procédures administratives.

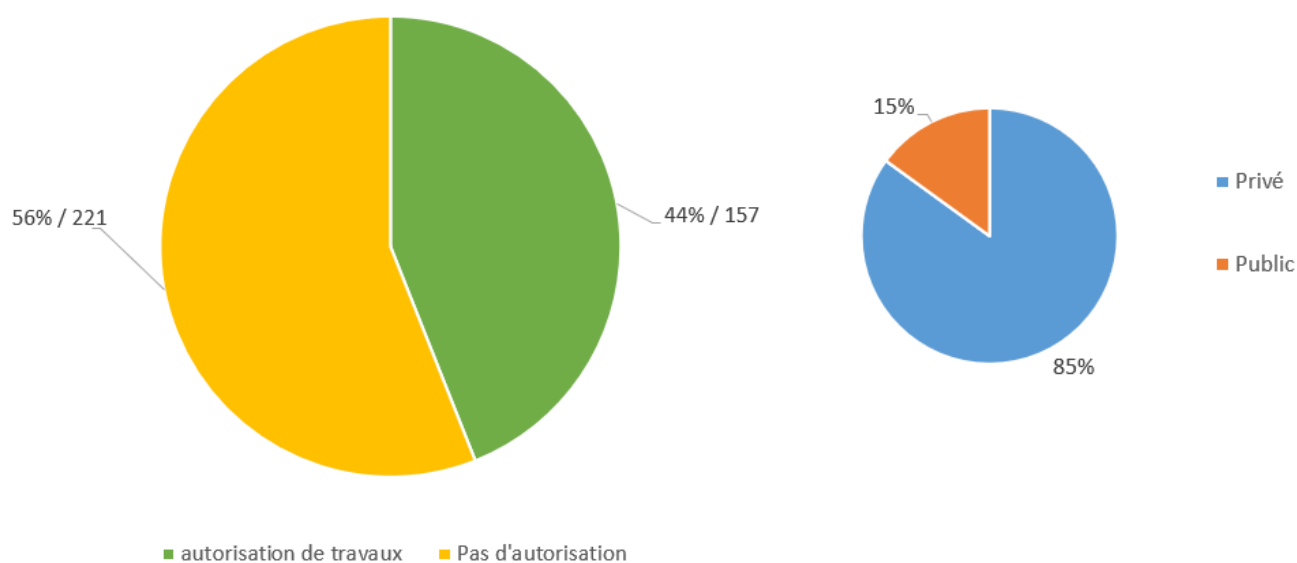
Vingt-trois pourcent des conventions sont revenues au siège du PNRA car les adresses étaient erronées. Le destinataire ne correspondait donc pas à l'adresse mentionnée dans le registre de données sensibles.

Un seul propriétaire nous a fait part de son refus catégorique de réaliser des travaux sur sa parcelle.

Enfin, environ un quart (26 %) des conventions sont revenues signées avec accords de travaux.

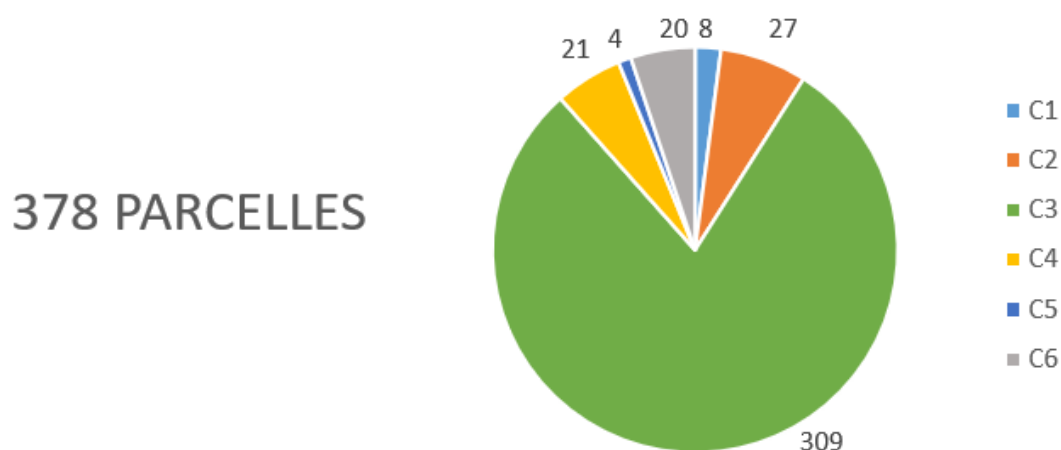
Focus sur les conventions en nombre de parcelles :

378 PARCELLES



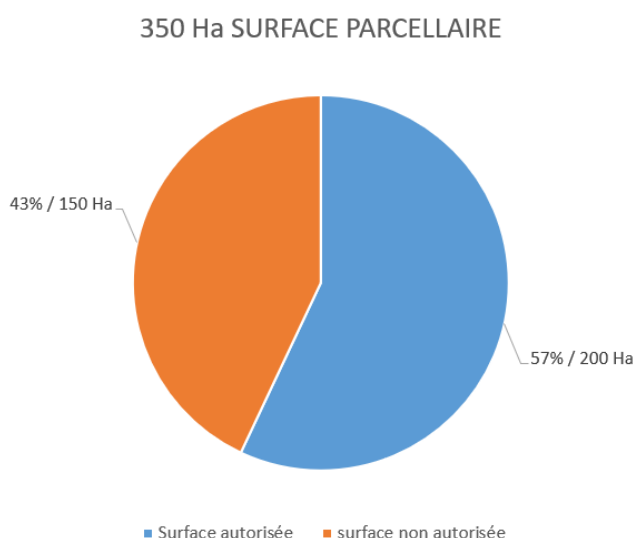
Le graphique ci-dessus présente le nombre de parcelles correspondantes aux 142 conventions envoyées en 2023. Le total de ces parcelles s'élève à 378. Parmi elles, 157 ont fait l'objet d'un accord de travaux (44 %). Le ratio peut être considéré comme bon car 26 % de conventions signées correspondent à 44 % des parcelles ciblées.

Ciblage du type de travaux sur les parcelles :



Sur les 378 parcelles identifiées pour envoi des conventions, l'immense majorité d'entre elles (309 sur 378) ont été ciblées pour effectuer les travaux de l'action C3, « gyrobroyage d'ouverture de landes ». Les actions C2, C4 et C6, respectivement « désenrésinement sur parcelles moins denses en arbres », « aménagements pastoraux et aménagements des accès pour la fauche de parcelles réouvertes » et « réaménagement de sentiers et signalétique pour canaliser le public », ciblaient quant à elles une vingtaine de parcelles chacune. Les actions C1 et C5, « désenrésinement lourd » et « bouchage de drains pour restaurer la fonctionnalité hydraulique en landes humides et tourbières » se cantonnent elles, sur moins de dix parcelles chacune.

Focus sur les conventions en surface (hectare) :



Le graphique ci-dessus présente la surface de parcellaire correspondante aux 142 conventions envoyées en 2023. Le total de la surface de parcellaire s'élève à 350 hectares. Sur ces 350 hectares, 200 hectares ont fait l'objet d'un accord de travaux (57 %). Le ratio peut être considéré comme bon car 26 % des conventions signées correspondent à 57 % de la surface du parcellaire ciblé par les 142 conventions envoyées.

Bilan des actions préparatoires 2023 : Sur 142 propriétaires, 37 ont acceptés de signer leur convention. Ces 37 propriétaires possèdent 200 hectares sur les zones ciblées pour les travaux. La grande majorité des autorisations de travaux se situent sur le site Natura 2000 Monts d'Arrée centre et est, dernier bastion de nidification du courlis cendré en Bretagne.

Cette phase d'actions préparatoires menée au premier semestre 2023 a permis de garantir l'ensemble des travaux de la saison 2023 ainsi qu'une partie du prévisionnel des travaux de la saison 2024.

3.2. PHASE DE TRAVAUX – SAISON 2023

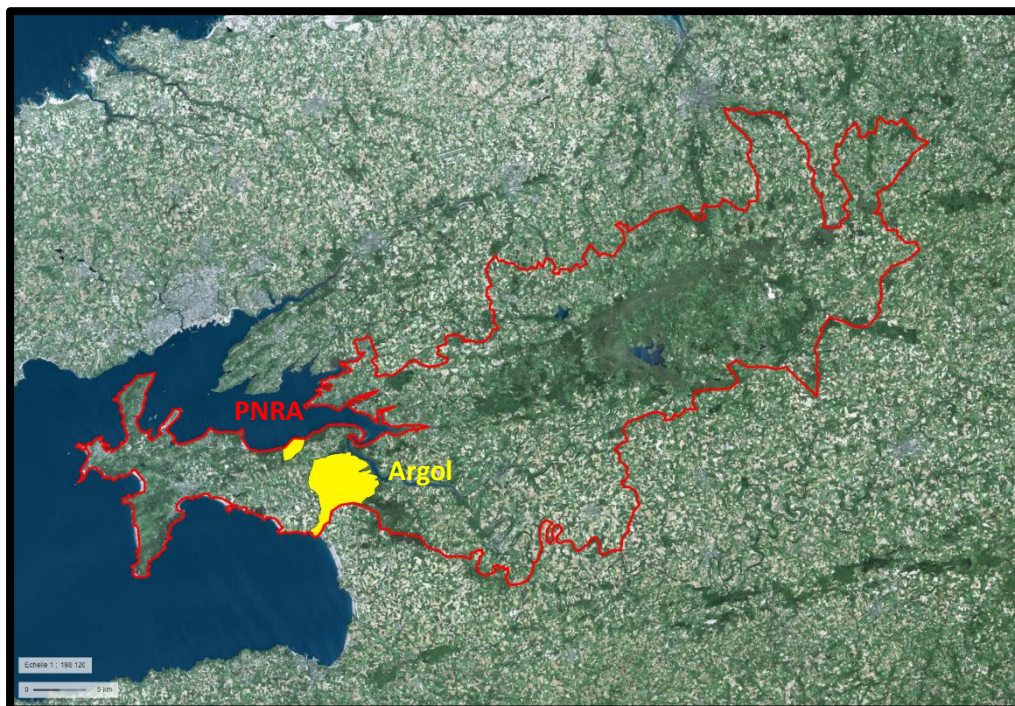
Les travaux de l'année 2023 se sont déroulés du 21 août au 27 octobre. Une interruption a eu lieu à la fin du mois d'août concernant l'action C3 « gyrobroyage d'ouverture de landes » car les conditions météorologiques ne le permettaient pas. Cette période étant particulièrement sèche, le

risque d'incendie dû aux étincelles produites par la friction entre les marteaux du broyeur forestier et les roches était trop important. Par ailleurs, le mois de septembre fut ponctué d'une autre semaine d'interruption sur l'action C3 pour cause d'une casse de matériel. La saison se termina le 27 octobre car la pluie ne cessait plus. Des ornières commençaient à apparaître sur les parcelles. Les mois qui suivirent n'ont pas permis de revenir sur les parcelles (tempête Ciaran, pluie incessante jusqu'à mi-mars 2024).

3.2.1. ACTION C1 « Désenrésinement lourd »

L'action C1 « désenrésinement lourd » se déroule sur un seul site pour cette année 2023. Il s'agit d'ailleurs du même site qu'en 2022 et la zone prévisionnelle de travaux sera entièrement traitée d'ici 2024. Il s'agit de la forêt communale d'Argol, propriété de la commune d'Argol, sous gestion de l'Office National des forêts et fait partie du site Natura 2000 « Complexe du Menez Hom » dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique.

La période des travaux de l'action C1 sur la saison 2023 est comprise entre le 21 août 2023 et le 22 septembre 2023. L'entreprise ayant réalisé les travaux est l'EURL Jean-Baptiste Le Floc'h, basée à Ergué-Gabéric (29).

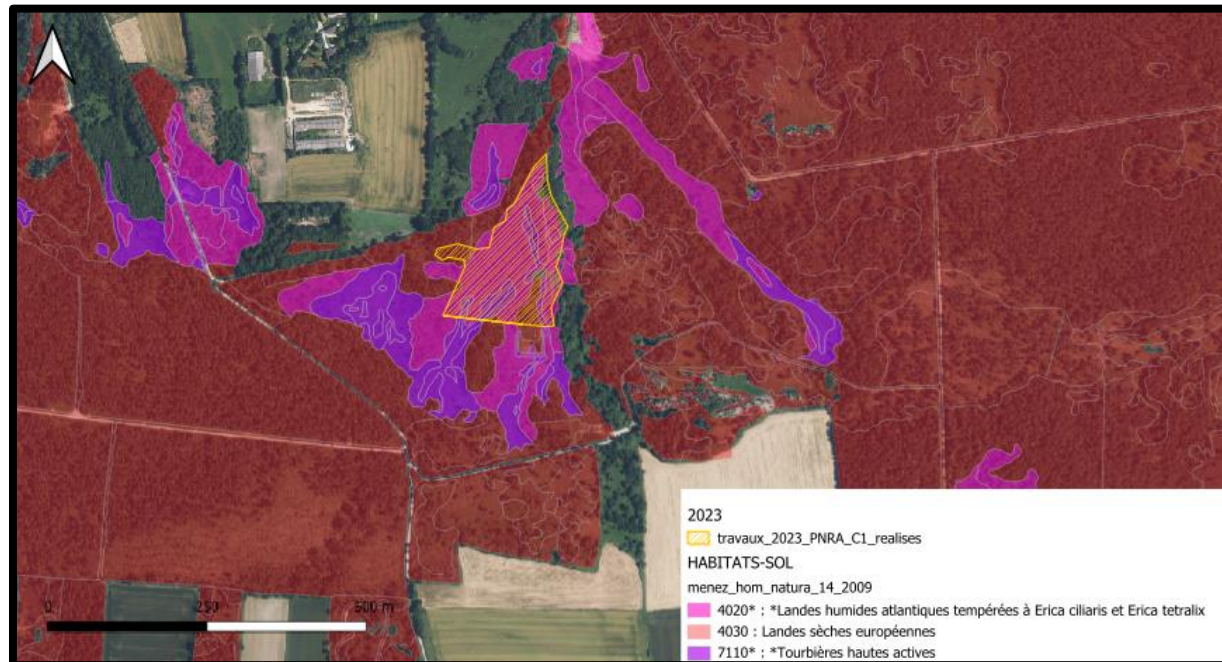


La commune d'Argol (en jaune sur la carte ci-dessus) se situe à l'ouest du Finistère et plus particulièrement à l'entrée de la Presqu'île de Crozon. Le site de la forêt communale d'Argol est un massif forestier planté de résineux sur une tourbière dans les années 70.

Site de « la forêt communale d'Argol » – commune d'Argol - 2,64 hectares - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



Les travaux correspondants à l'action C1 sur la forêt communale d'Argol sont réalisés afin de restaurer la tourbière (voir cartographie d'habitats ci-dessus).

Photo du site avant travaux :



Photo du site après travaux :



Technique utilisée pour les travaux :

La méthode utilisée pour les travaux de désenrésinement lourd sur la tourbière est la technique du câble-mât afin d'éviter tout impact sur le sol et la végétation. Aucune machine ne rentre dans l'emprise de la tourbière ; l'abattage des pins se fait par une équipe de bûcherons et le débardage est assuré par le câble-mât en aérien fixé à un tracteur (voir photo ci-dessous).

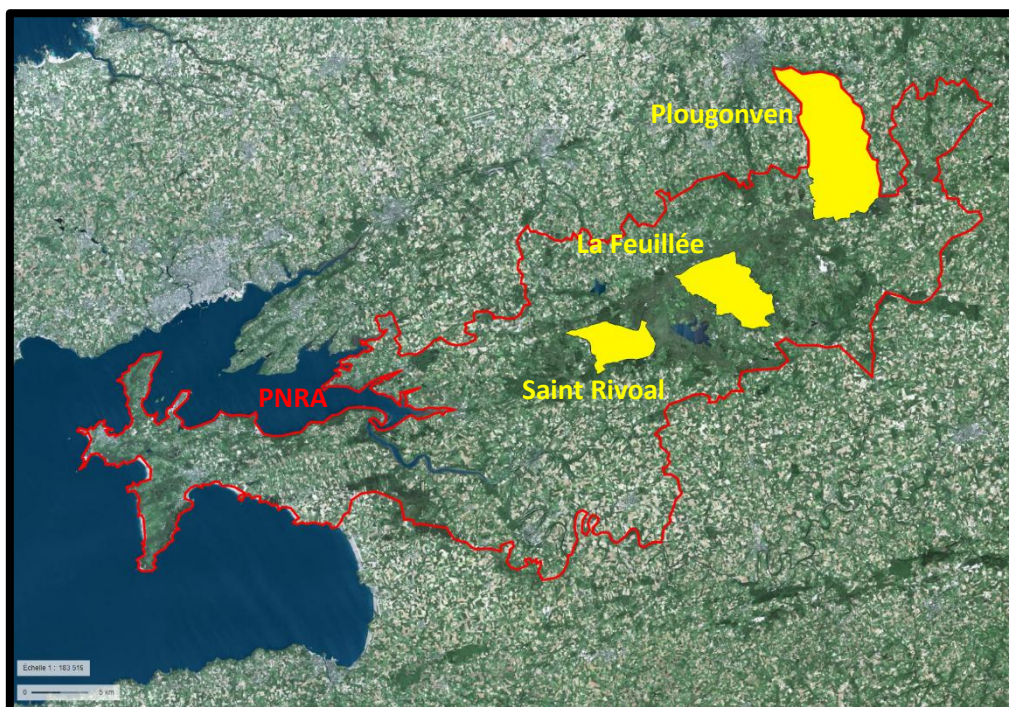
Suivi financier des travaux C1 2023

Site	Surface	Coût
<i>Forêt d'Argol</i>	<i>2,88 Ha</i>	<i>38 996.80 €</i>
<i>Menez Hom (Dinéault)</i>	<i>7 Ha</i>	<i>12 444.00 €</i>
TOTAL	2,88 Ha	51 440,80 €

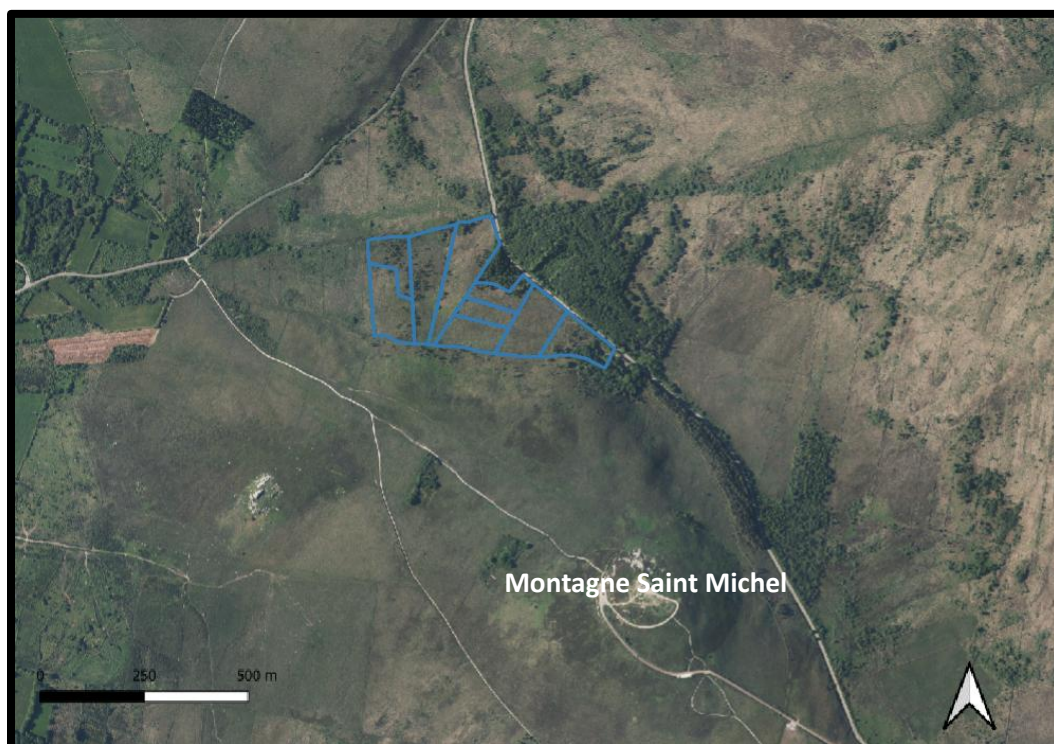
3.2.2. ACTION C2 « Désenrésinement léger »

L'action C2 « désenrésinement sur parcelles moins denses en arbres » se déroule sur plusieurs sites pour cette année 2023. Il s'agit des sites de la montagne Saint Michel, situé sur la commune de Saint Rivoal, le site de nord Botbihan sur la commune de La Feuillée et le site de Kermeur sur la commune de Plougonven (voir carte ci-dessous). Les travaux ne sont concernés que par des parcelles appartenant à des propriétaires privés et toutes sont situées sur le site Natura 2000 Monts d'Arrée centre et est dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique.

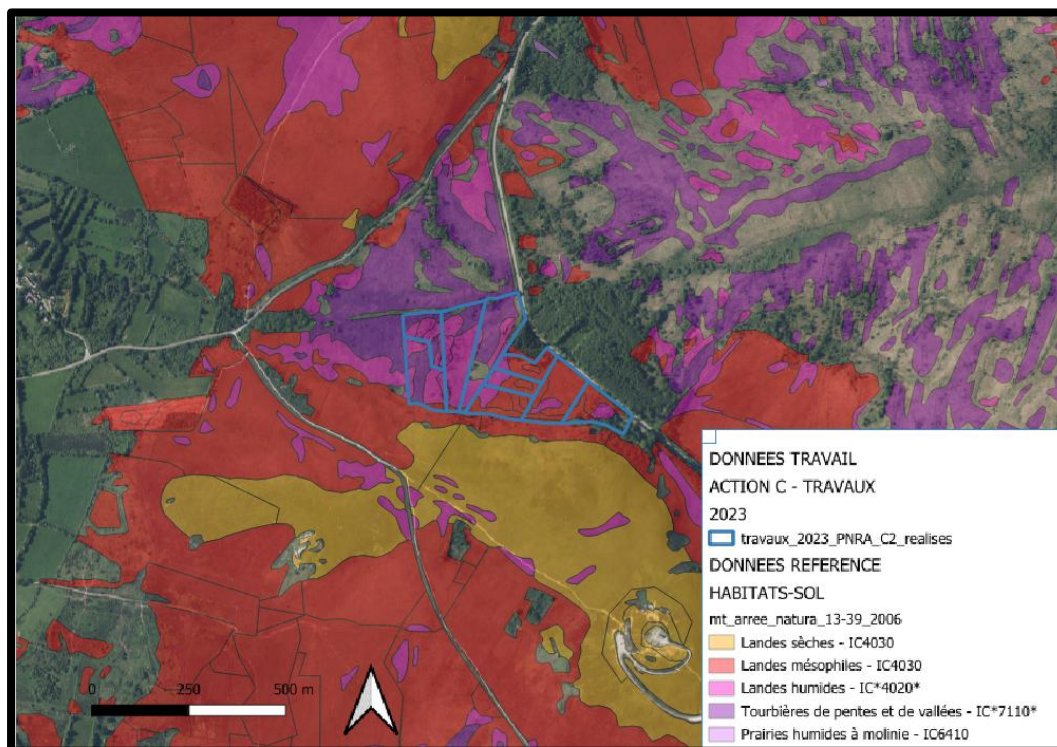
La période des travaux de l'action C2 sur la saison 2023 est comprise entre le 21 août 2023 et le 22 septembre 2023. L'entreprise ayant réalisé les travaux est Belbéoc'h Elagage 29, basée à Landrévarzec (29).



Site « Montagne Saint Michel » – commune de Saint Rivoal – 11.6 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA

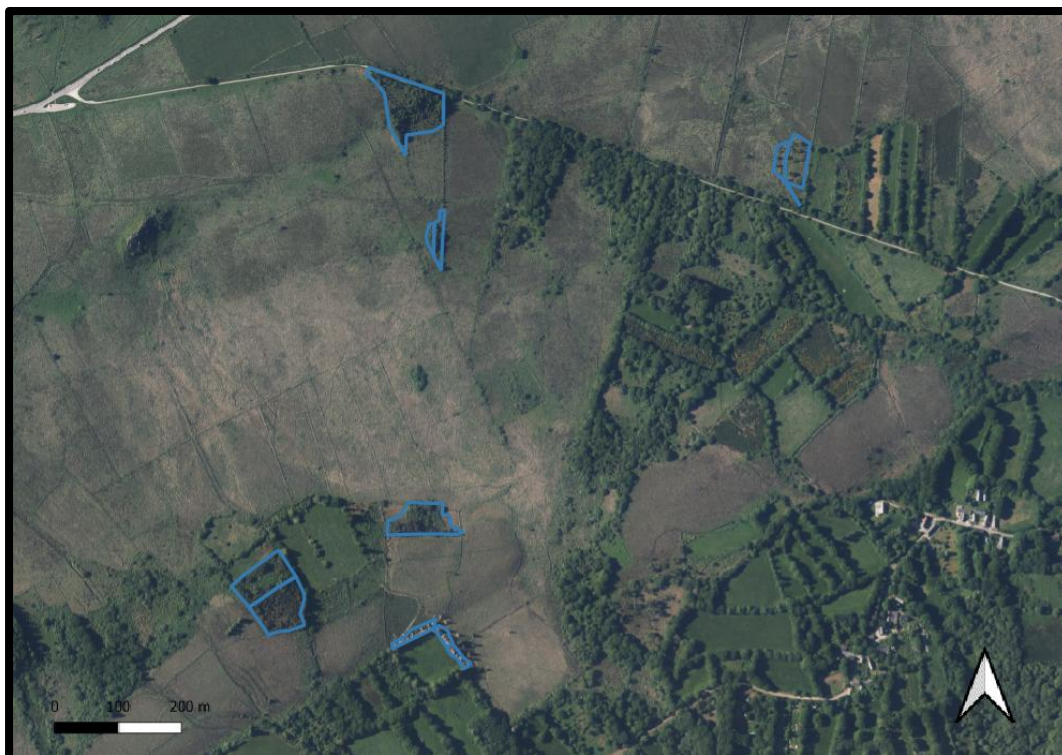


Cartographie des habitats d'intérêt communautaire

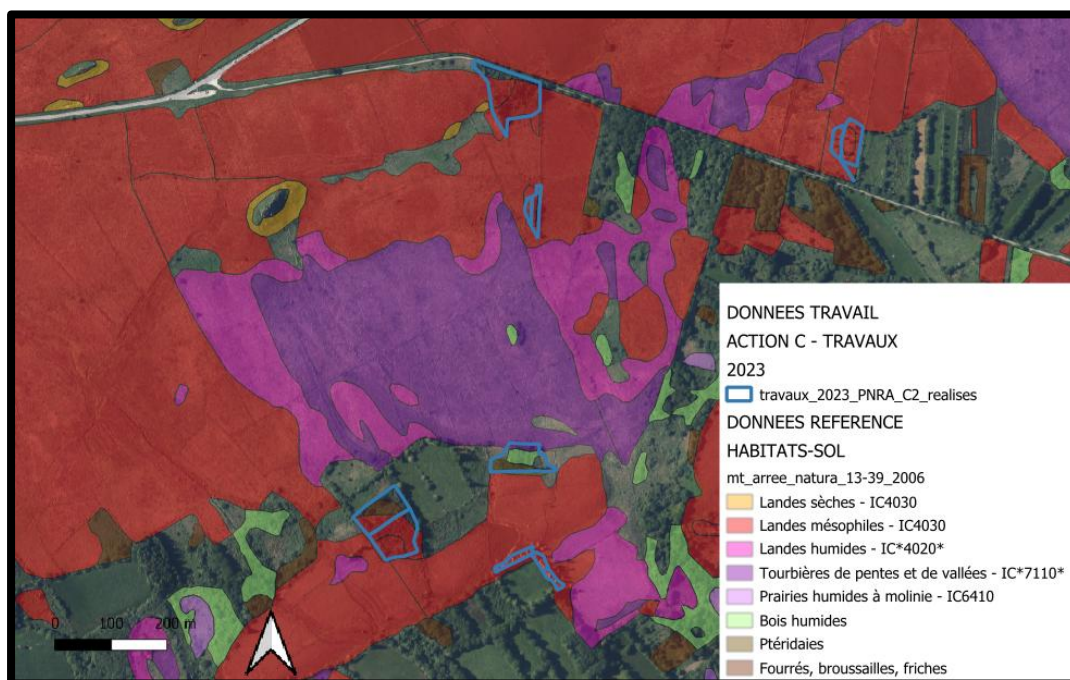


La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent sur des landes mésophiles et humides ainsi que sur des tourbières de pente.

Site « Nord Botbihan » – commune de La Feuillée – 2.76 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA

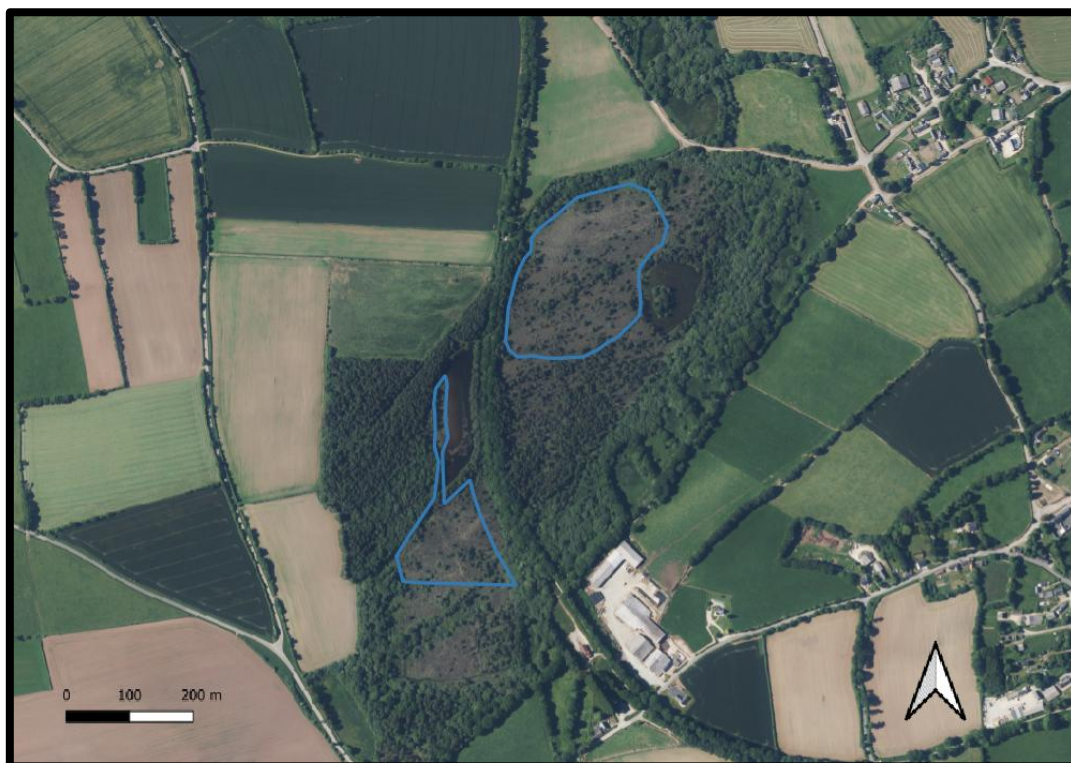


Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus nous montre que les parcelles sont situées sur des landes mésophiles principalement.

Site « Kermeur » – commune de Plougonven – 6.86 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA

Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

La cartographie ci-dessus que les parcelles sont situées en essentiellement en lande humide et marginalement en tourbière de pente.

Photo d'une parcelle du site de Botbihan avant travaux



Photo de la même parcelle du site de Botbihan après travaux



Technique utilisée pour les travaux :

Pour la coupe de résineux, la méthode employée à été celle de la pince sécateur montée sur pelle 15 tonnes. La pince est équipée d'une lame qui vient sectionner l'arbre grâce à la force hydraulique. La méthode est très efficace et permet une action relativement rapide. Après abattage, les arbres sont stockés en tas dans l'attente d'une évacuation.

Une fois le tas d'arbres constitué, un tracteur muni d'une remorque forestière (photo ci-dessous) vient récupérer les arbres grâce à une pince d'accrochage qui permet de déplacer les arbres du tas à la remorque qui les conduira dans un lieu de stockage accessible au broyeur pour évacuation par semi-remorque.



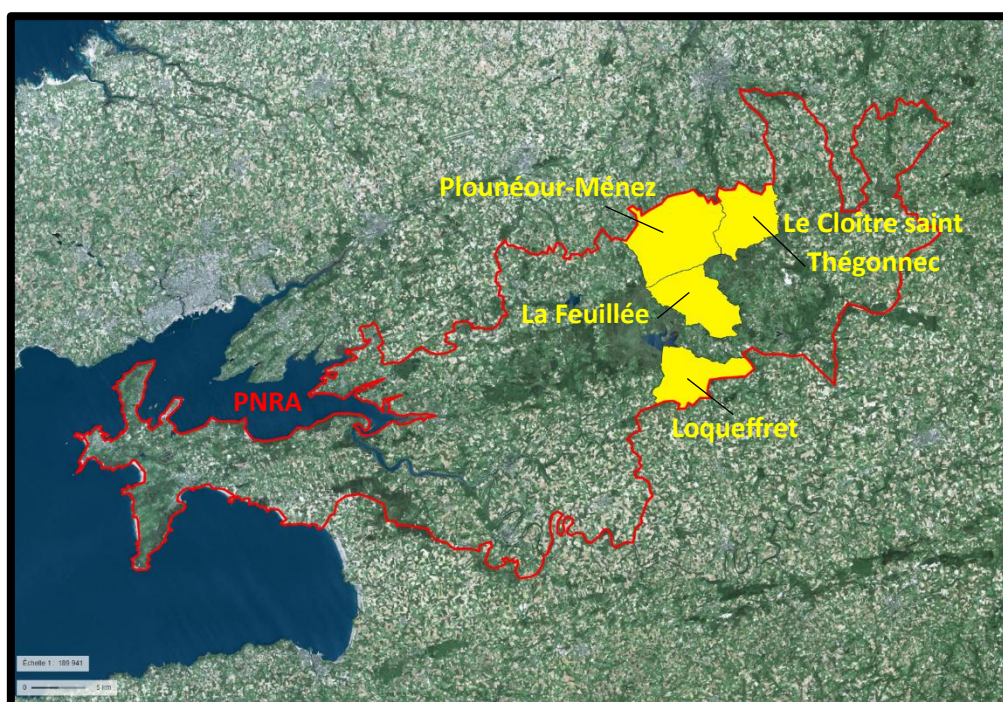
Suivi financier des travaux C2 2023

Site	Surface	Coût
<i>Montagne Saint Michel</i>	<i>11,6 Ha</i>	<i>14 118 € Du 22/08 au 12/09</i>
<i>Nord Botbihan</i>	<i>2,76 Ha</i>	<i>37 734 € Du 4/09 au 6/10</i>
<i>Kermeur</i>	<i>6,86 Ha</i>	<i>761,20 € Du 21/08 au 24/08</i>
<i>Menez Hom (Dinéault)</i>	<i>1 Ha</i>	<i>1 041.42 €</i>
TOTAL	21,22 Ha	53 654,62€

3.2.3. ACTION C3 « Gyrobroyage d'ouverture de landes »

L'action C3 « gyrobroyage d'ouverture de landes » se déroule également sur plusieurs sites pour cette année 2023. Il s'agit des sites de « nord Botbihan » à La Feuillée, du site « Cragou-Fustec » sur la commune du Cloître Saint Thégonnec, du site de « Menez Keryéven » à Loqueffret et du site du « Nesnay » à Plounéour-Ménez. Les travaux se déroulent sur des parcelles appartenant à des propriétaires privés mais également des propriétaires publics (Communes notamment), et toutes sont situées sur le site Natura 2000 Monts d'Arrée centre et est dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique.

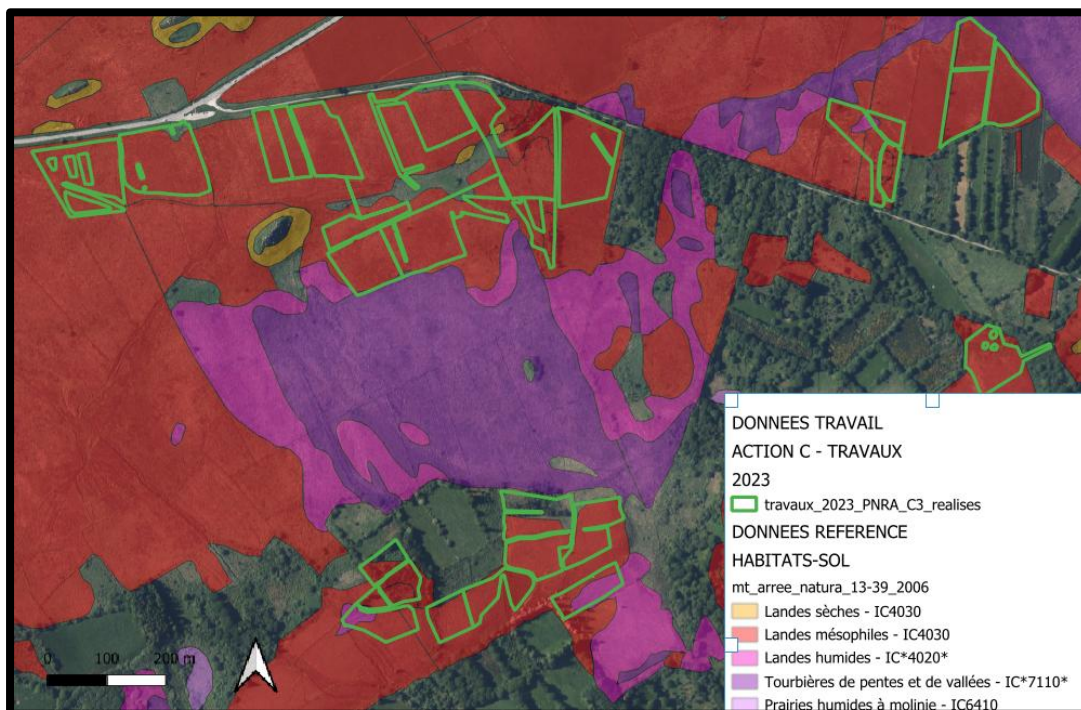
La période des travaux de l'action C3 sur la saison 2023 est comprise entre le 22 août 2023 et le 26 octobre 2023. L'entreprise ayant réalisé les travaux est Belbéoc'h Elagage 29, basée à Landrévarzec (29).



Site de « Nord Botbihan » - commune de La Feuillé – 19,5 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

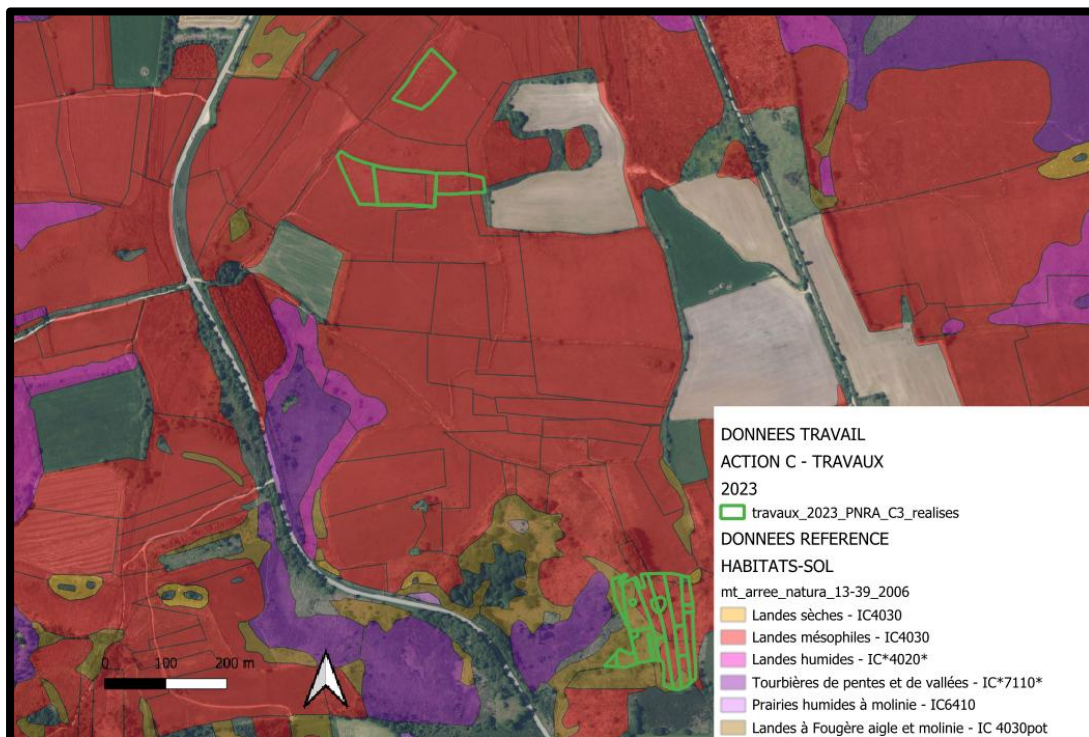


La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent sur des landes mésophiles.

Site du « Cragou-Fustec » - commune du Cloître St Thégonnec – 3,7 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA

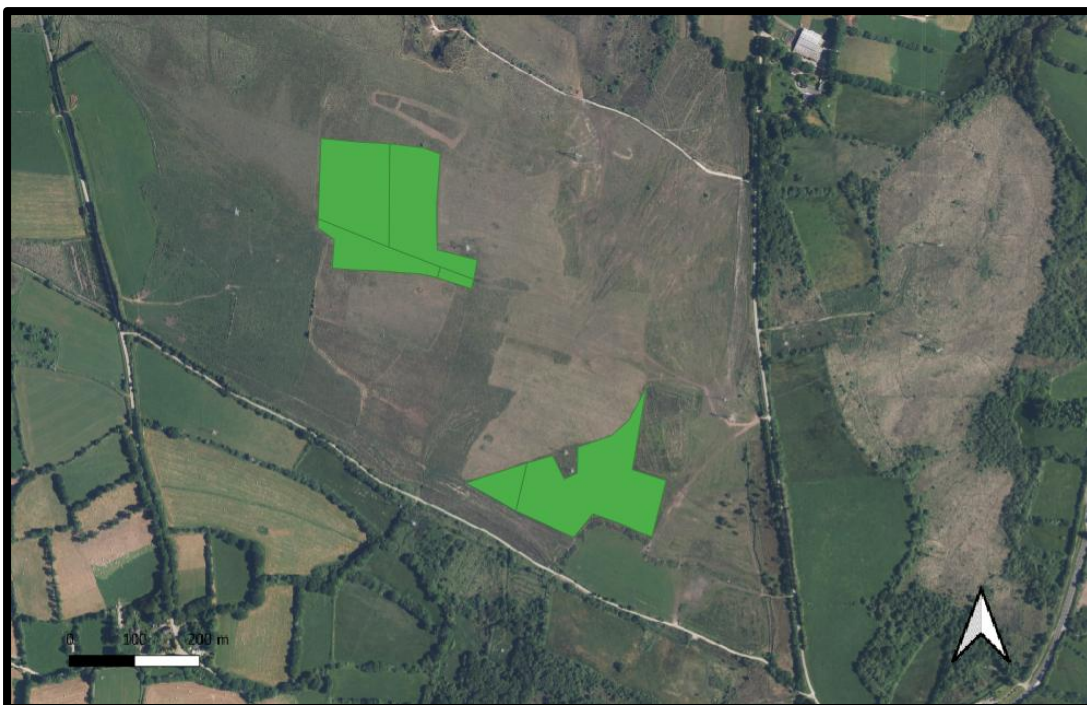
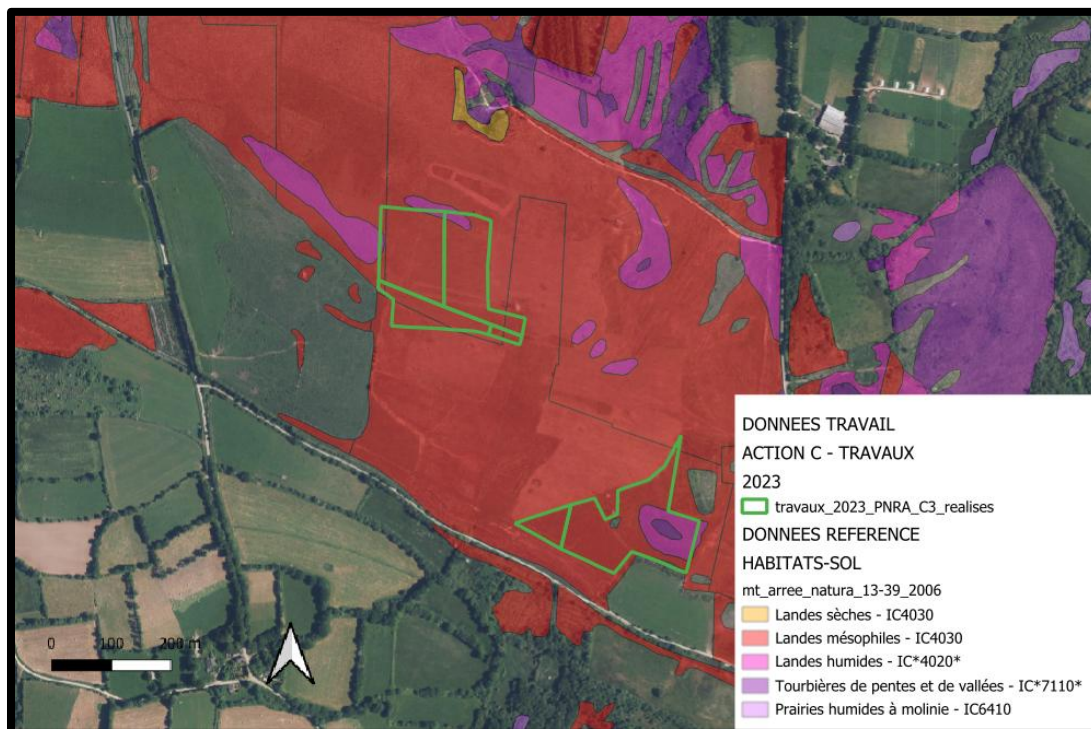


Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent sur des landes mésophiles.

Site du « Menez Keryéven » - commune de Loqueffret – 6,5 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA

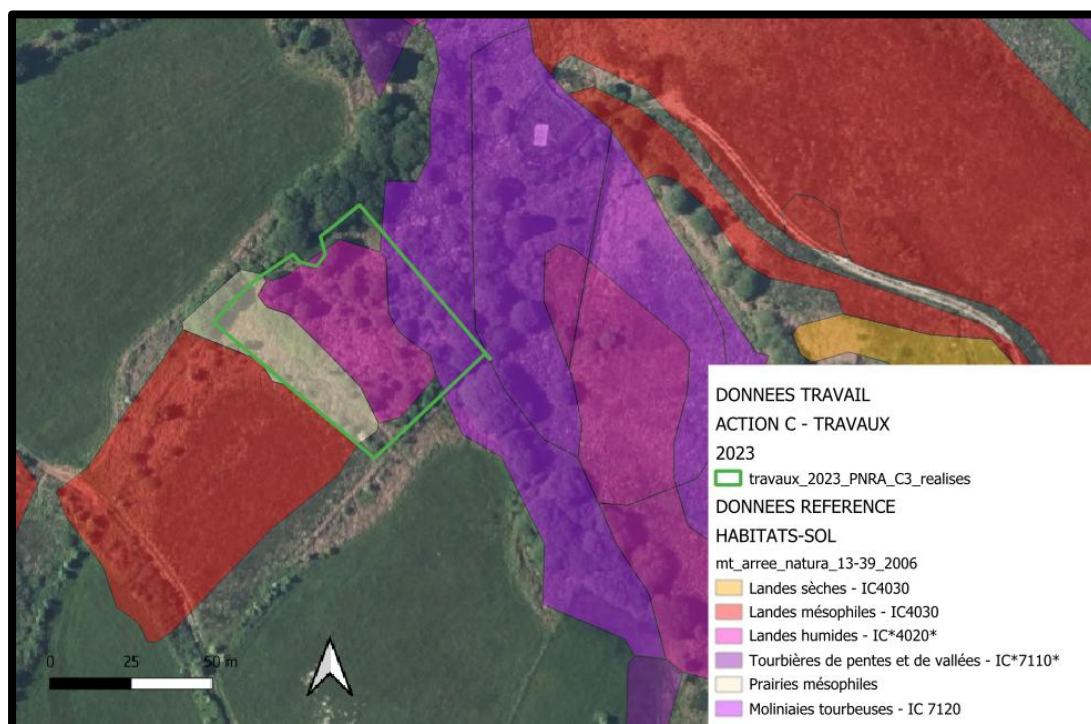
Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent sur des landes mésophiles en grande majorité.

Site du « Nesnay » - commune de Plounéour-Menez – 0,32 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que la parcelle concernée par les travaux se situe sur une lande humide et en tourbière majoritairement.

Photo d'une parcelle du site de Nord Botbihan **avant travaux**



Photo d'une parcelle du site de Nord Botbihan **après travaux**



Photo d'une parcelle du site de Nesnay **avant travaux**



Photo d'une parcelle du site de Nesnay **après travaux**



Technique utilisée pour les travaux :

Pour effectuer les travaux de gyrobroyage d'ouverture de landes, les outils utilisés sont d'une part un tracteur agricole de 250 chevaux équipé à l'arrière d'un broyeur forestier de 2 mètres de largeur (photo ci-dessous), et d'autre part un chaptrack (dernière photo de la page) d'une puissance équivalente au tracteur évoqué précédemment. Cet outil permet non seulement de procéder au gyrobroyage de landes trop évoluées grâce à un broyeur intégré mais il peut également réaliser l'épierreage sur les parcelles afin d'enlever toutes les pierres qui pourraient engendrer une casse matérielle à l'agriculteur gestionnaire de la parcelle.



Tracteur 250 chevaux avec broyeur forestier



Chaptrack équipé d'un broyeur et d'une pince pour l'épierreage

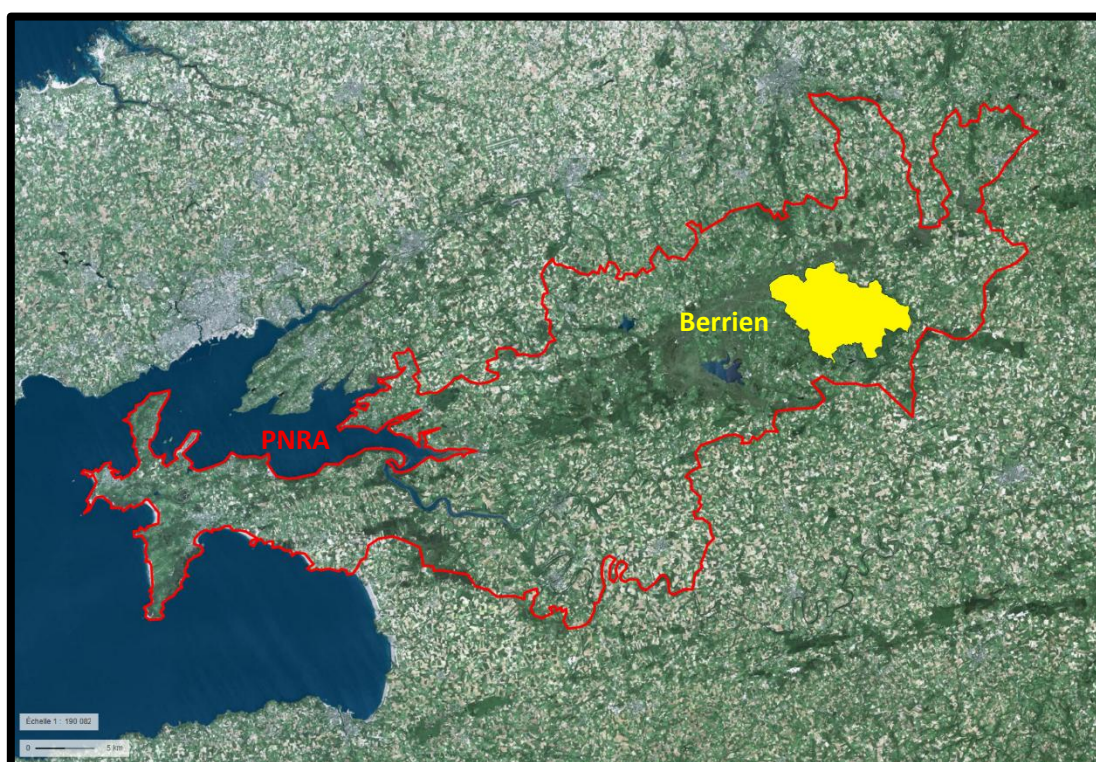
Suivi financier des travaux C3 2023

Site	Surface	Coût
<i>Nord Botbihan</i>	<i>19,5 Ha</i>	<i>52 272 €</i>
<i>Cragou-Fustec</i>	<i>3,7 Ha</i>	<i>5 526 €</i>
<i>Menez Keryéven</i>	<i>6,5 Ha</i>	<i>1 584 €</i>
<i>Nesnay</i>	<i>0,32 Ha</i>	<i>3 120 €</i>
<i>RNR Cragou</i>	<i>2 Ha</i>	<i>4 672.13 €</i>
<i>Tuchenn Kador</i>	<i>1.5 Ha</i>	<i>1 716.50</i>
TOTAL	33.52 Ha	68 890,63 €

3.2.4. ACTION C4 « Aménagements pastoraux »

L'action C4 « aménagements pastoraux » se déroule sur seul site en 2023. Il s'agit du site de Kervran Vihan sur la commune de Berrien qui est d'ailleurs propriétaire des chemins restaurés. Les travaux réalisés se trouvent sur le site Natura 2000 Monts d'Arrée centre et est dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique.

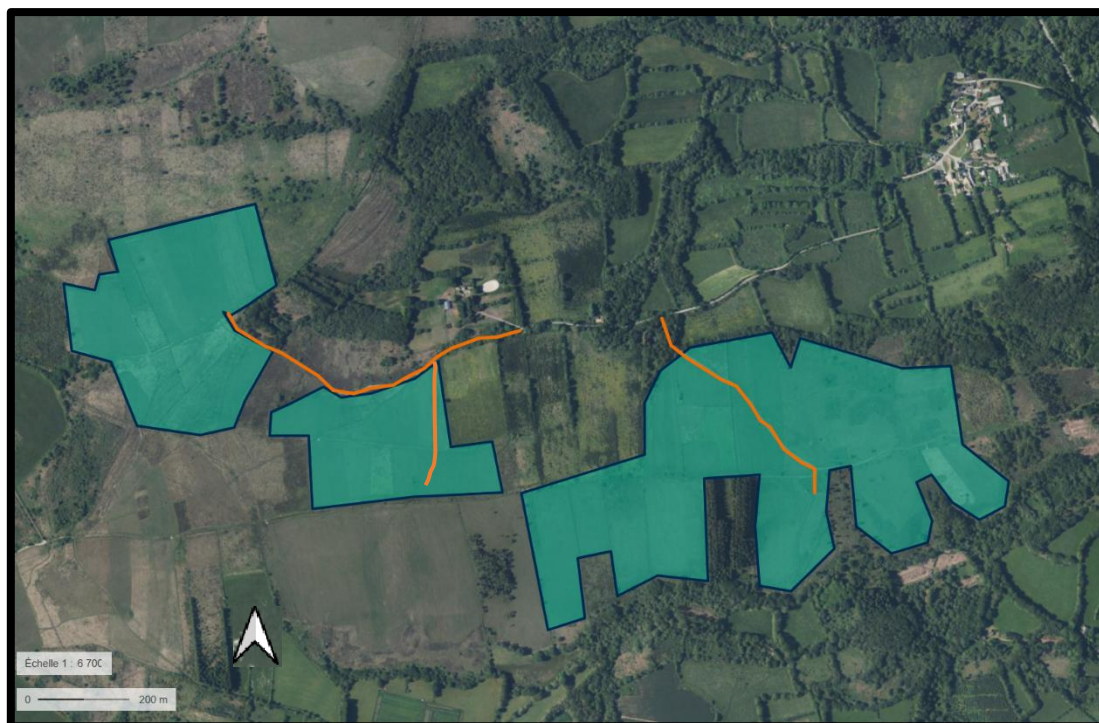
La période des travaux de l'action C3 sur la saison 2023 est comprise entre le 29 août 2023 et le 31 août 2023. L'entreprise ayant réalisé les travaux est Belbéoc'h Elagage 29, basée à Landrévarzec (29).



Site du « chemin de Berrien-Kernevez » - commune de Berrien – 1,2 km - Maitrise d'ouvrage PNRA



La restauration des chemins existants a permis d'améliorer l'accès pour faciliter la gestion d'environ 60 hectares de landes (en bleu sur la carte ci-dessous).



Technique utilisée pour les travaux :

La technique utilisée pour les travaux est la même que pour le gyrobroyage d'ouverture de landes, à savoir un tracteur 250 chevaux équipé d'un broyeur forestier. Cet outil permet de mettre la végétation à ras et de procéder à un léger nivellement du sol, notamment au niveau des ornières, en vue de les reboucher partiellement et améliorer l'accès aux landes.

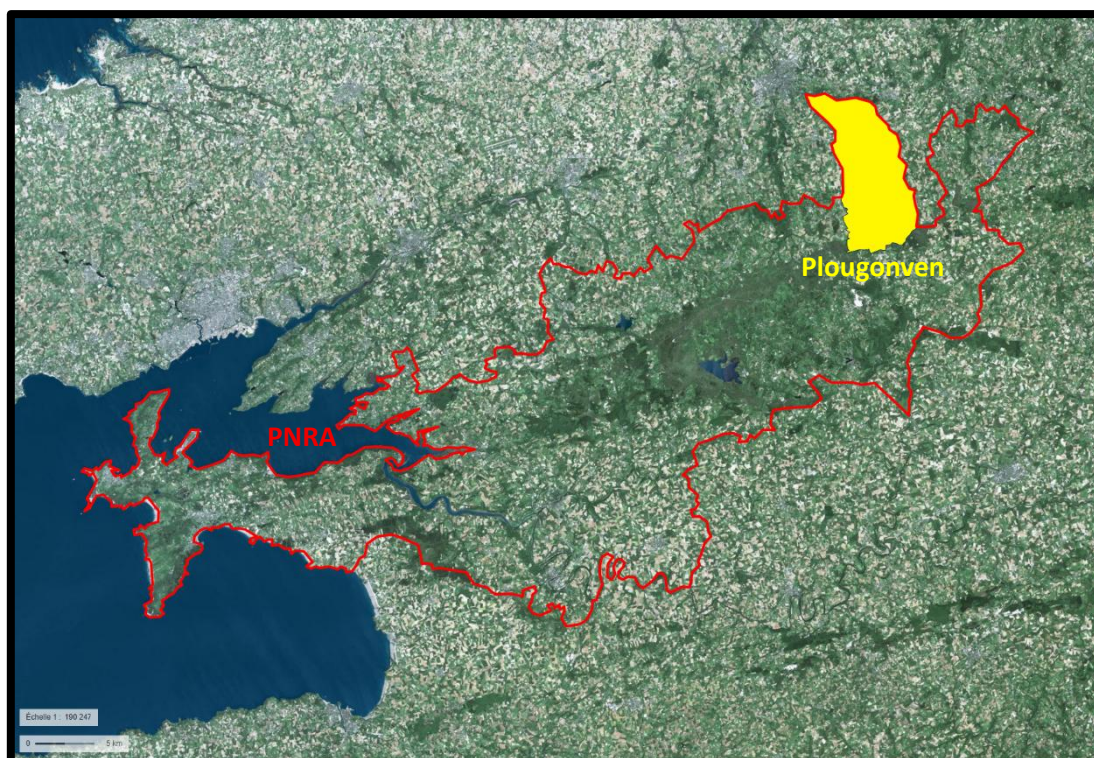
Suivi financier des travaux C4 2023

Site	Surface	Coût
<i>Chemin de Berrien</i>	<i>1,2 km</i>	<i>3 168 €</i>
TOTAL	1.2 km	3 168 €

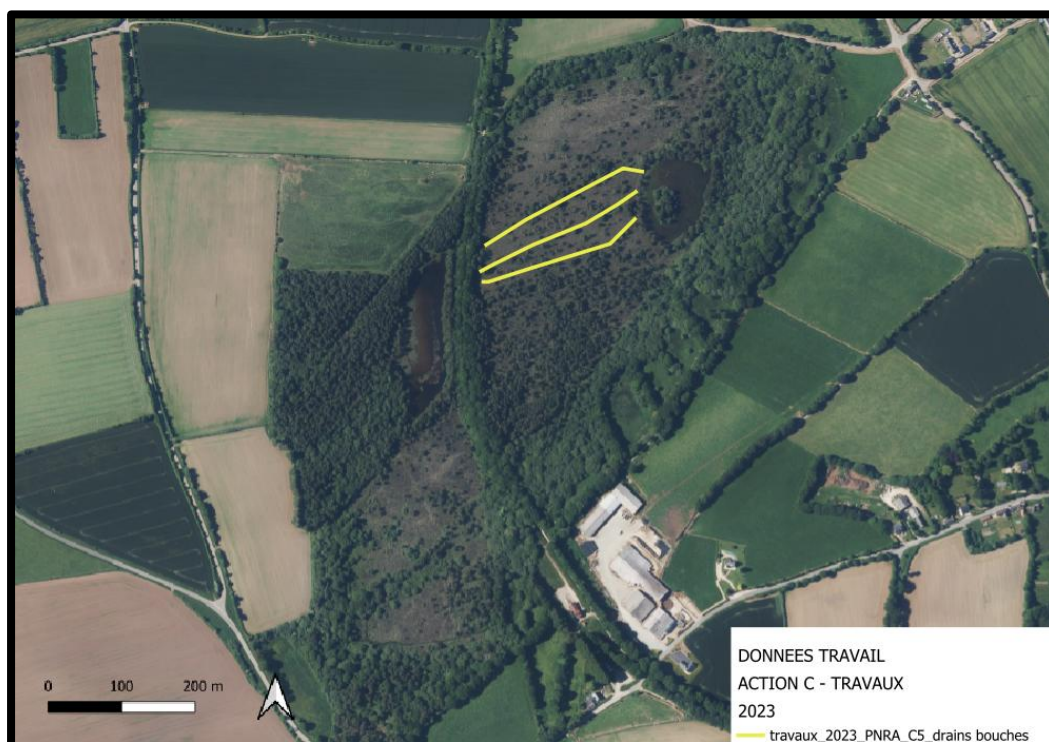
3.2.5. ACTION C5 « comblement de drains »

L'action C5 « bouchage de drains pour restaurer le fonctionnement hydraulique en lande humide et tourbière » se déroule sur seul site en 2023. Il s'agit du site de Kermeur sur la commune de Plougönven. Les travaux réalisés se situent sur une propriété privée sur le site Natura 2000 Monts d'Arrée centre et est dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique.

La période des travaux de l'action C5 sur la saison 2023 est comprise entre le 21 août 2023 et le 25 août 2023. Le prestataire ayant réalisé les travaux est l'association d'insertion Prélude, basée à Brest (29).



Site de « Kermeur » - commune de Plougonven – 750 ml - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que la parcelle concernée par les travaux se situe sur une lande humide et en tourbière majoritairement.

Ces travaux ont été réalisés en utilisant les rémanents issus de la coupe des résineux pour former des bouchons dans les fossés.

Suivi financier des travaux C5 2023

Site	Surface	Coût
<i>Kermeur</i>	<i>750 ml</i>	<i>1 650 €</i>
TOTAL	<i>750 ml</i>	<i>1 650 €</i>

4. ANNEE 2024

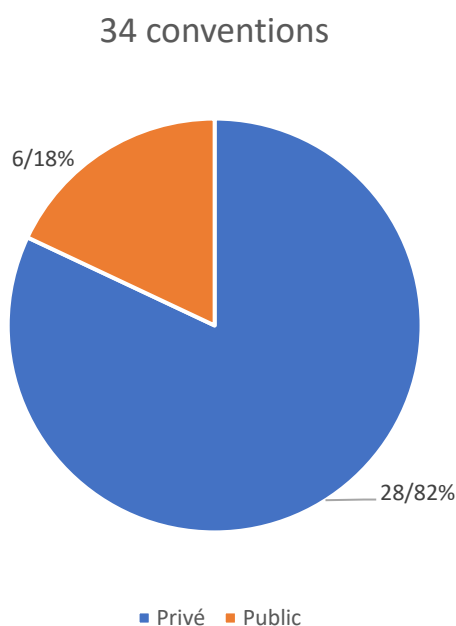
4.1. ACTIONS PREPARATOIRES 2024

Pour cette année 2024, une majorité des autorisations de travaux ont été signées lors de la campagne d'actions préparatoires 2023. En effet, nous avons déjà les signatures des propriétaires pour les sites de la forêt d'Argol pour les actions C 1 et C 6 (création d'un platelage sur la tourbière) ainsi que de Menez Meur, de Ty Béron, de Ty Roz, de Roc'h Bichourel et de sud Trévél pour l'action C 3 et du chemin du Mendy pour l'action C 4.

Pour les sites de Park ar Zont, Toul ar Bleis et le Labou pour l'action C 3, ce sont les propriétaires eux-mêmes (tous privés) qui nous ont sollicités pour les travaux avec une suite favorable de nos services grâce à la pertinence des actions sur ces secteurs géographiques.

Enfin, nous avons démarché et obtenu les accords des propriétaires (privés) des sites de Reun du pour l'action C 3 et des sources de l'Ellez pour l'action C 5, afin de réaliser les travaux.

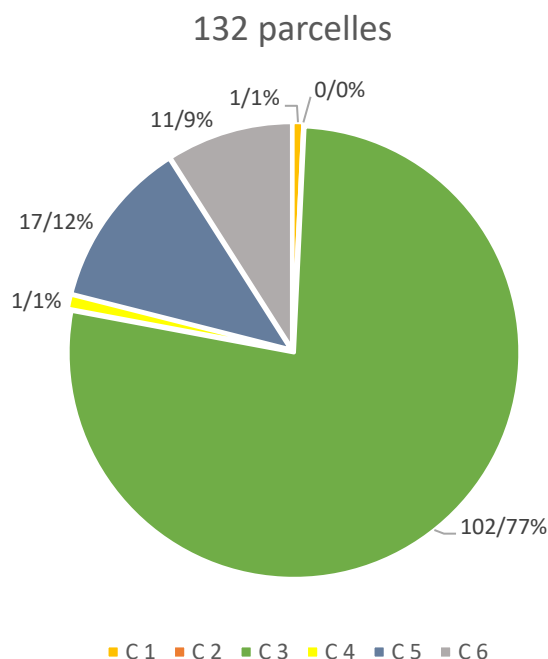
Au total, ce sont 34 conventions (soit 34 propriétaires) qui concernent les travaux de la saison 2024. Parmi elles, 6 conventions sont ciblées sur du foncier public (18 %) et 28 conventions sur du foncier privé (82 %). Voir graphique ci-dessous :



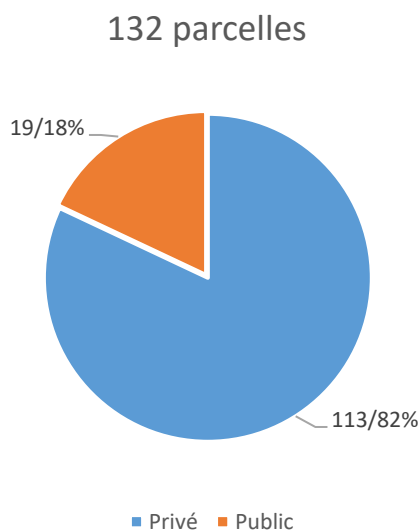
Ces 34 conventions (soit 34 propriétaires), représentent 132 parcelles concernées par les travaux de la saison 2024.

Sur ces 132 parcelles, la grande majorité d'entre elles concernent des travaux de gyrobroyage d'ouverture de landes en vue d'une gestion par fauche, soit 102 parcelles (77 %).

Les actions C 1, C 2, C 4, C 5 et C 6 représentent respectivement 1 parcelle (moins de 1 %), 0 parcelle (0 %), 1 parcelle (moins de 1 %), 17 parcelles (12 %) et 11 parcelles (9%). Voir graphique ci-dessous.



Pour la répartition du foncier concerné par ces 132 parcelles, 19 parcelles sont issues du foncier public (18 %) et 113 parcelles du foncier privé (82 %). Voir graphique ci-dessous.



Les données présentées sur les actions préparatoires 2024 (données chiffrées et graphiques en lien avec les conventions de travaux et les parcelles restaurées) concernent les travaux réalisés en maîtrise d'ouvrage PNRA.

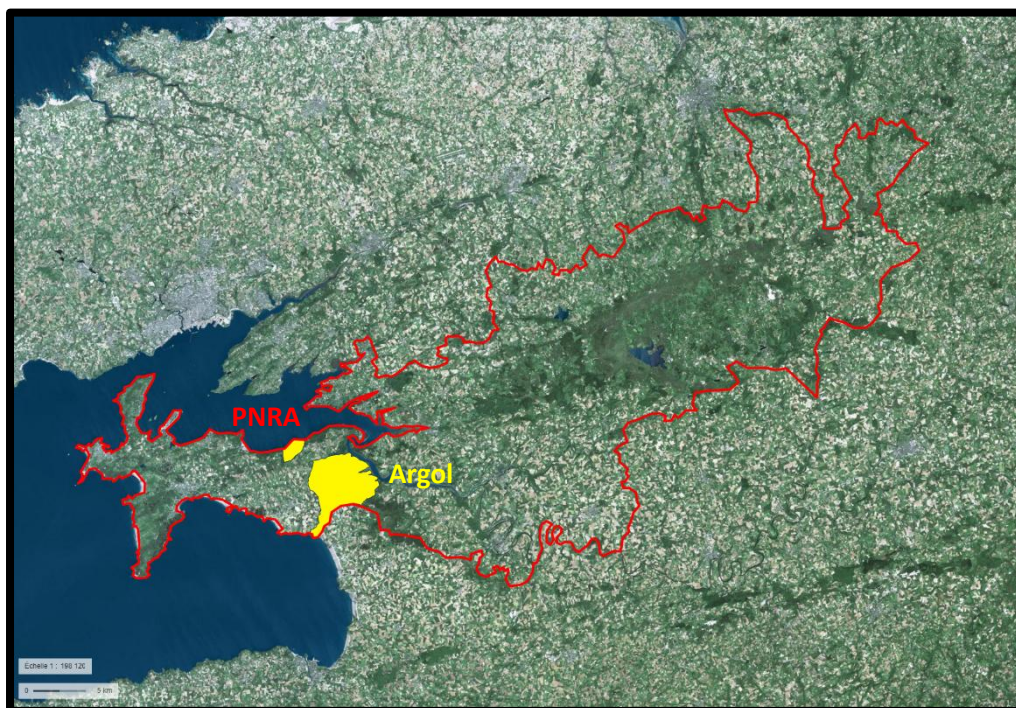
4.2. PHASE DE TRAVAUX – SAISON 2024

Les travaux de l'année 2024 se sont déroulés du 19 août 2024 au 28 janvier 2025. Contrairement à l'année 2023, aucune interruption n'a eu lieu sur cette saison de travaux en lien avec le climat (sècheresse, pluviométrie abondante). Malgré tout, plusieurs interruptions de chantiers ont marqué cette saison 2024 pour des raisons de casse matériel (2 semaines en octobre) ou de problème de disponibilité de la pelle mécanique notamment pour l'épierrage (4 semaines en cumulé entre fin août et fin octobre).

4.2.1. ACTION C1 « Désenrésinement lourd »

L'action C1 « désenrésinement lourd » se déroule également sur un seul site pour cette année 2024. Il s'agit d'ailleurs du même site qu'en 2022 et 2023. Il s'agit de la forêt communale d'Argol, propriété de la commune d'Argol, sous gestion de l'Office National des forêts et fait partie du site Natura 2000 « Complexe du Menez Hom » dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique.

La période des travaux de l'action C1 sur la saison 2023 est comprise entre le 19 août 2024 et le 13 septembre 2024. L'entreprise ayant réalisé les travaux est l'EURL Jean-Baptiste Le Floc'h, basée à Ergué-Gabéric (29).

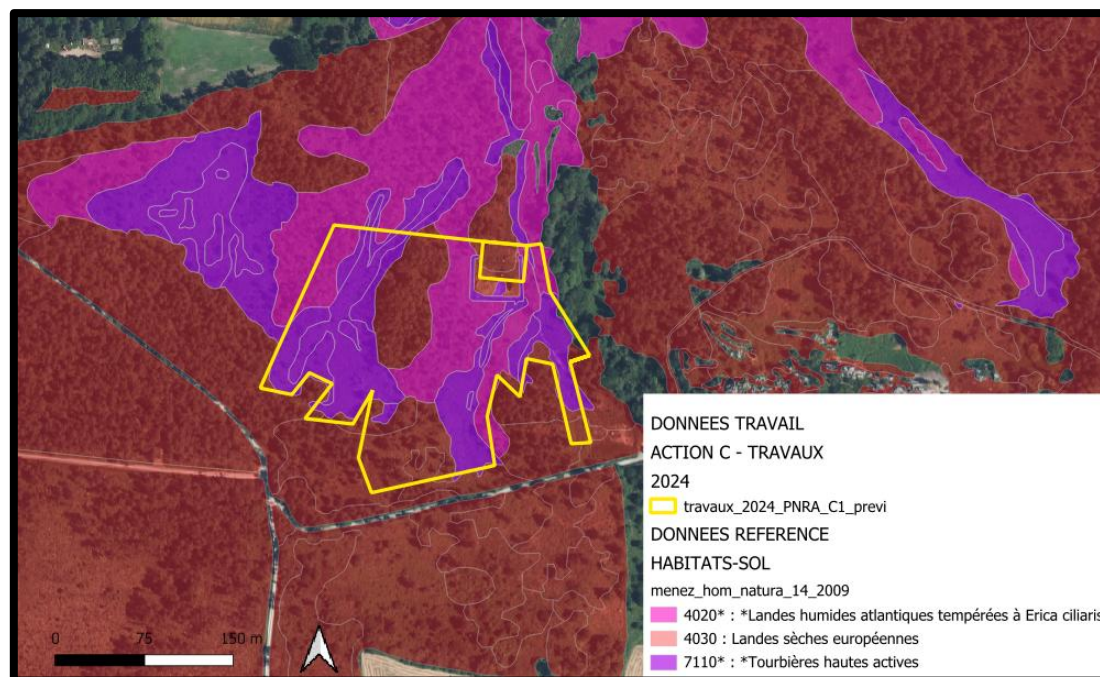


La commune d'Argol (en jaune sur la carte ci-dessus) se situe à l'ouest du Finistère et plus particulièrement à l'entrée de la Presqu'île de Crozon. Le site de la forêt communale d'Argol est un massif forestier planté de résineux sur une tourbière dans les années 70.

Site de « la forêt communale d'Argol » – commune d'Argol – 3,73 hectares – Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que la parcelle concernée par les travaux se situe en lande mésophile et humide ainsi qu'en tourbière.

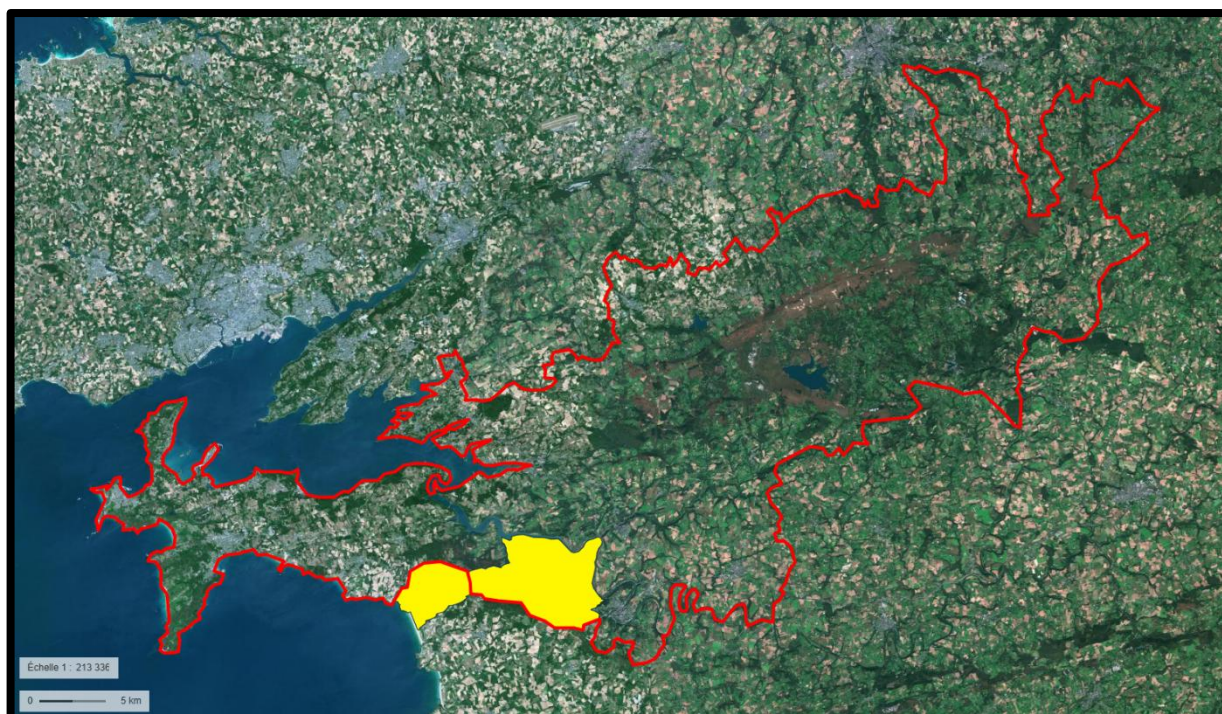
Suivi financier des travaux C1 2024

Site	Surface	Coût
<i>Forêt d'Argol</i>	<i>3,73 Ha</i>	<i>27 938,40 €</i>
TOTAL	3,73 Ha	27 938,40 €

4.2.2. ACTION C2 « Désenrésinement léger »

L'action C2 « désenrésinement sur parcelles moins denses en arbres » se déroule sur le site du Menez Hom pour cette année 2024. Il s'agit du versant Nord, situé sur la commune de Dinéault (voir carte ci-dessous). Les travaux font suite à la tempête CIARAN. Ils ne concernent que des parcelles en Espaces Naturels Sensibles (ENS) appartenant Département du Finistère et toutes sont situées sur le site Natura 2000 du Menez Hom dont l'opérateur est le Parc Naturel Régional d'Armorique.

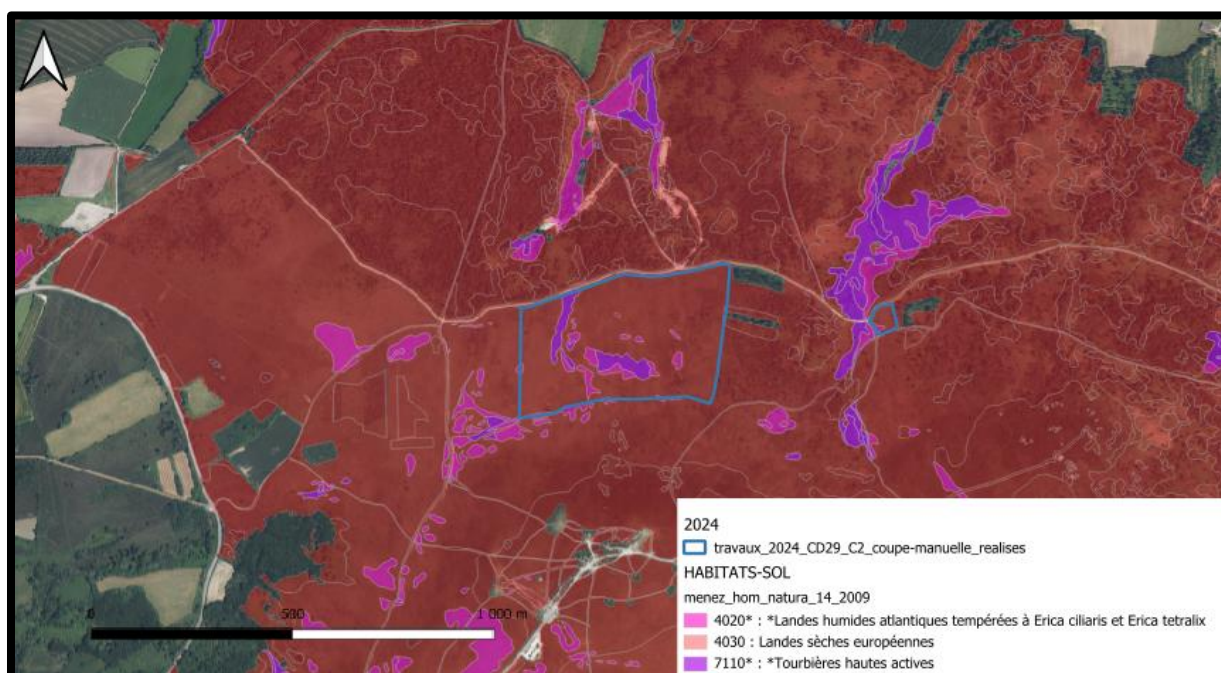
La période des travaux de l'action C2 sur la saison 2024 est comprise entre le 19 août 2024 et le 27 septembre 2024. Les entreprises ayant réalisé les travaux sont MSV Multi Services Verts basée à Josselin (56), SARL Caillebot basée à Plounévez-Quintin (22) et l'entreprise d'insertion Prélude basée à Brest (29).



Site du « Menez Hom » - commune de Dinéault - 15 Ha – Maitrise d'ouvrage CD29



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent majoritairement en lande mésophile, ainsi qu'en lande humide et tourbière.

Site du « Menez Hom » - commune de Saint Nic – 0.04 Ha – Maitrise d'ouvrage CD29



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent en lande humide et tourbière.

L'objectif de ces travaux était de rouvrir le milieu pour favoriser l'expression de la Gentiane pneumonanthe (liste rouge régionale de la flore vasculaire, classée comme quasi-menacée)

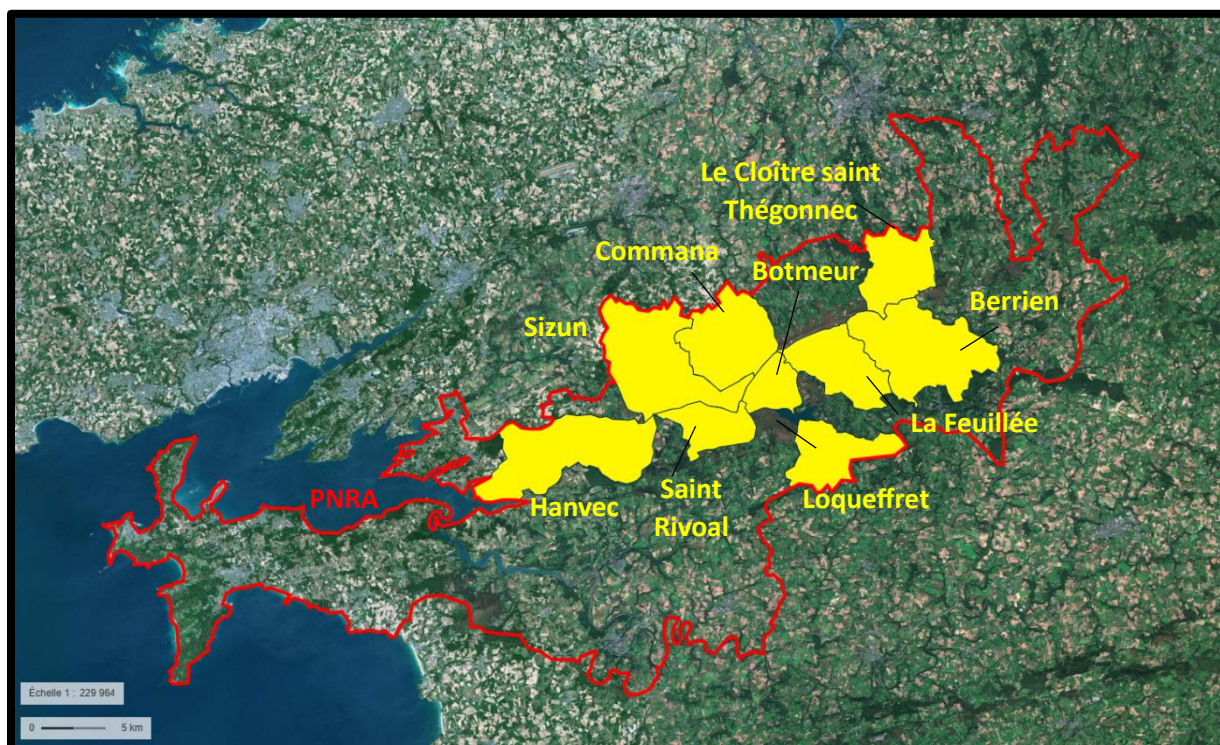
Suivi financier des travaux C2 2024

Site	Surface	Coût
<i>RNR Cragou</i>	<i>5 Ha</i>	<i>9 972 €</i>
<i>Menez Hom (Dinéault)</i>	<i>30.3 Ha</i>	<i>39 639.60 €</i>
TOTAL	35.3 Ha	49 611,60 €

4.2.3. ACTION C3 « Gyrobroyage d'ouverture de landes »

L'action C3 « gyrobroyage d'ouverture de landes » se déroule également sur plusieurs sites pour cette année 2024. Il s'agit des sites du « Labou » et de « Menez Meur » sur la commune de Hanvec, des sites de « Park ar Zont » et « Ty Beron » sur la commune de Saint Rivoal, du site de « Reun du » sur la commune de Loqueffret, du site de « Ty Roz » sur la commune de Commana, du site de « Roc'h Bichourel » sur la commune de Botmeur, du site de « sud Trévézel » sur la commune de La Feuillée, du site de « Toul ar Bleis » sur les communes du Cloître-Saint-Thégonnec et Berrien. Les travaux se déroulent sur des parcelles appartenant à des propriétaires privés mais également des propriétaires publics (communes notamment), et toutes sont situées sur les sites Natura 2000 « Forêt du Cranou, Menez Meur » et « Monts d'Arrée centre et est » dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique.

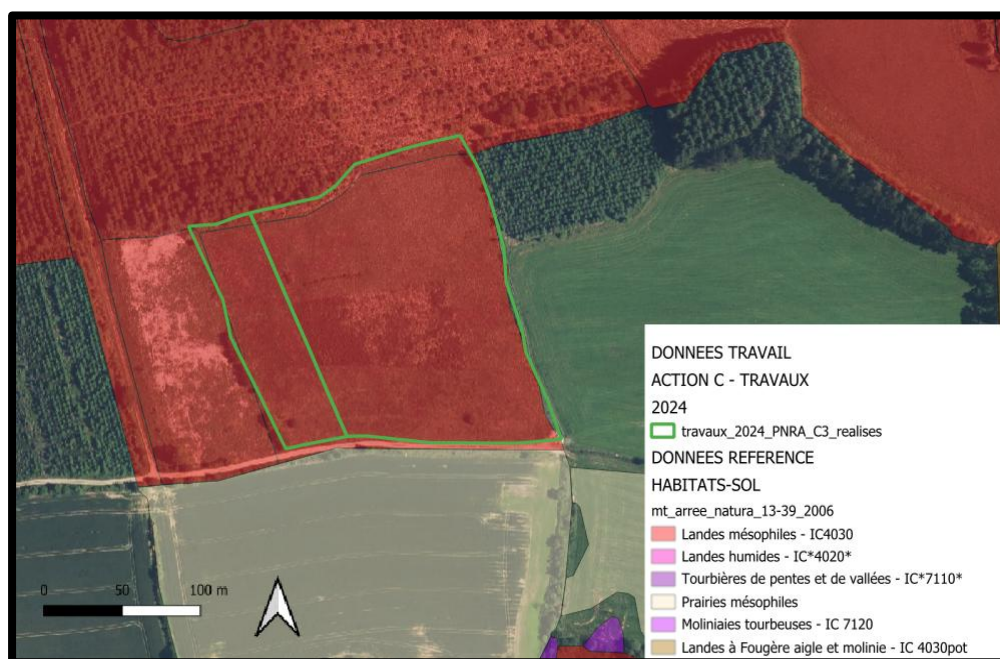
La période des travaux de l'action C3 sur la saison 2024 est comprise entre le 19 août 2024 et le 25 octobre 2024. L'entreprise ayant réalisé les travaux est Belbeoc'h Elagage 29, basée à Landrévarzec (29).



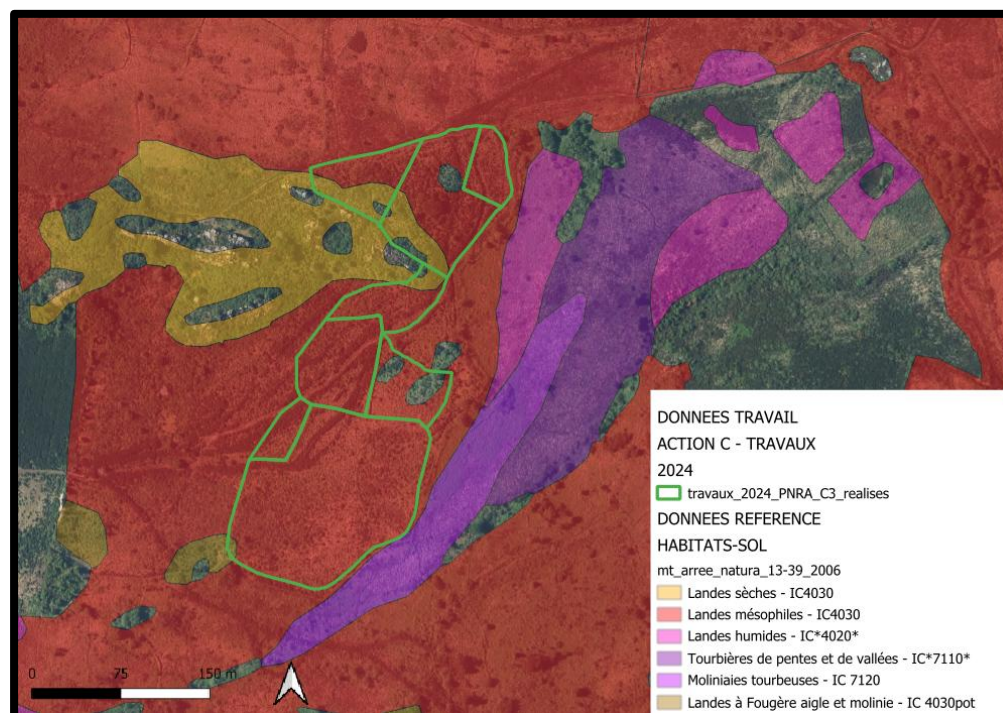
Site du « Labou » - commune de Hanvec - 2.97 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que la parcelle concernée par les travaux se situe en lande mésophile.

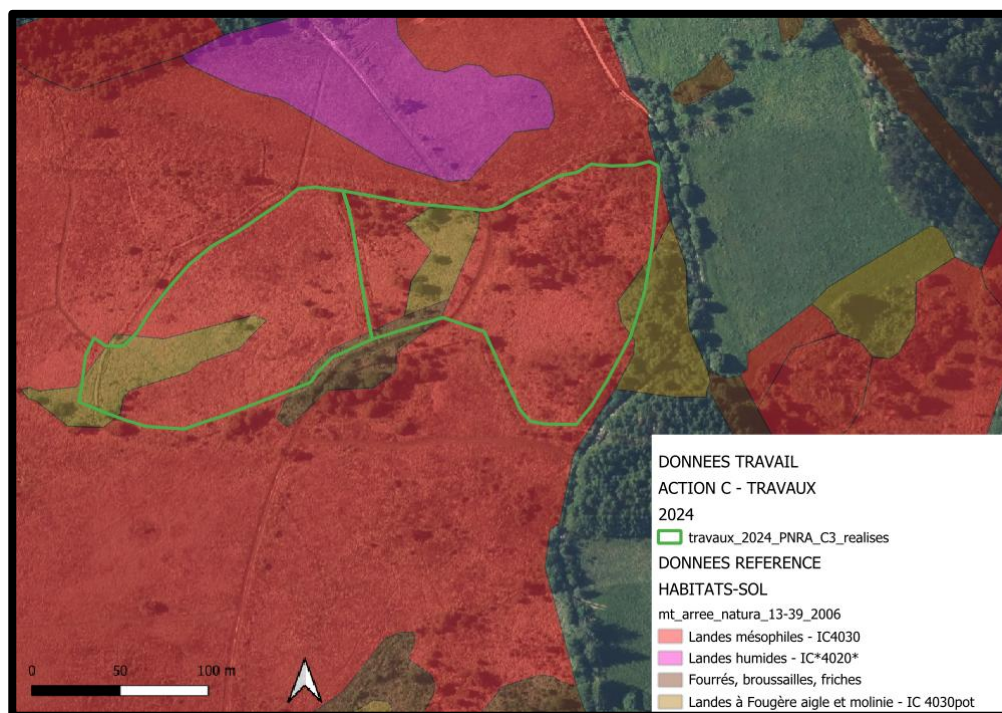
Site de « Menez Meur » - commune de Hanvec - 4.01 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRACartographie des habitats d'intérêt communautaire :

La cartographie ci-dessus démontre que la parcelle concernée par les travaux se situe essentiellement en lande mésophile.

Site de « Park ar Zont » - commune de Saint Rivoal - 2.91 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA

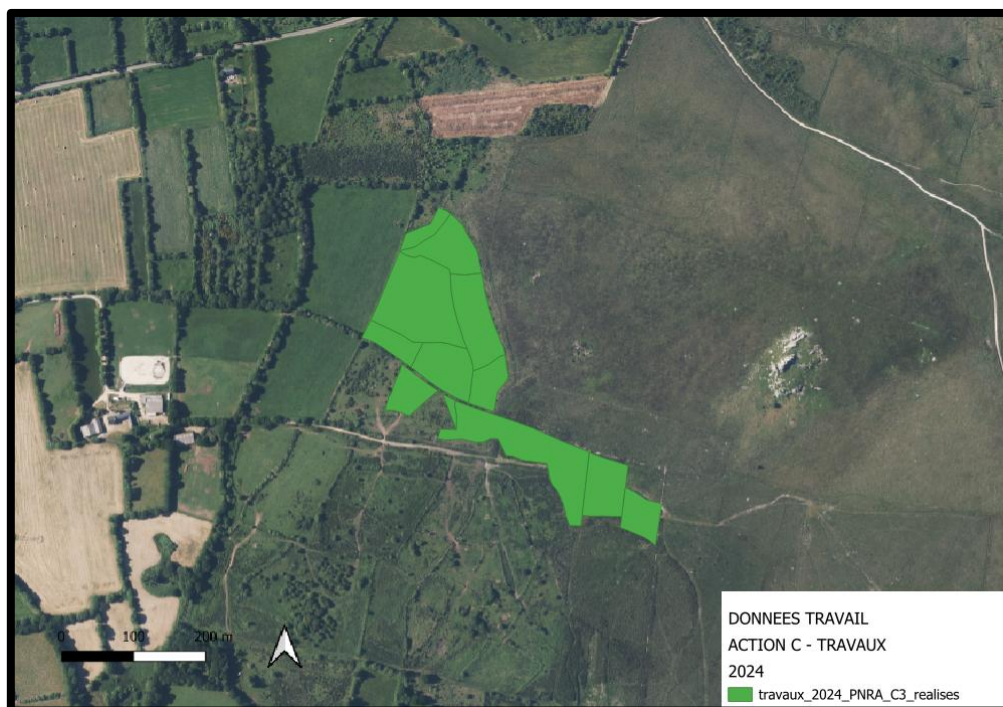


Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

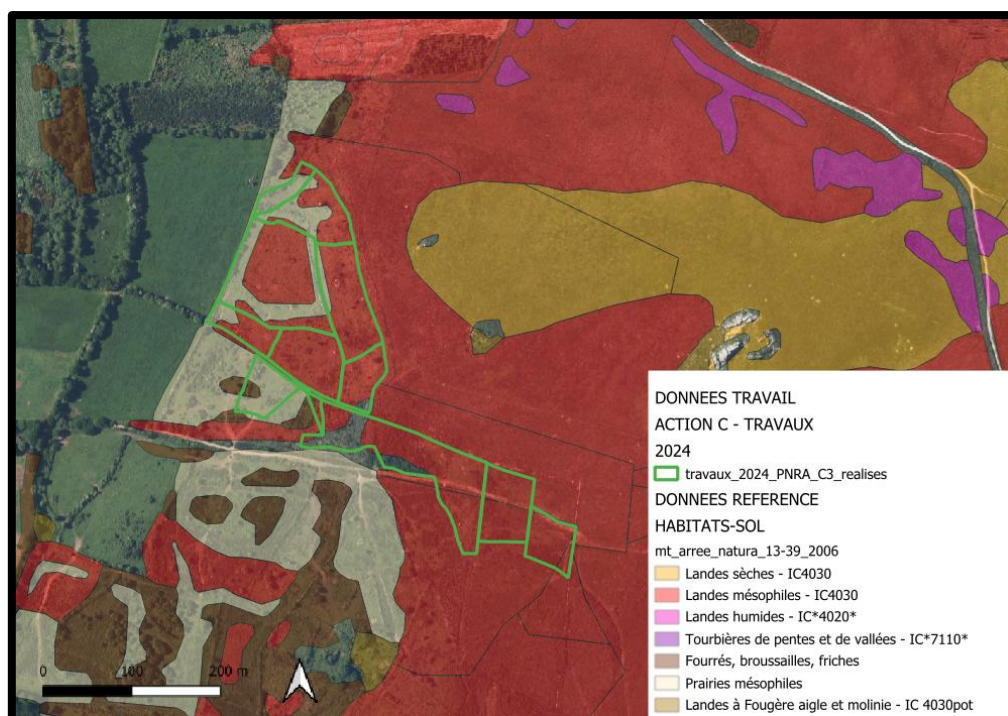


La cartographie ci-dessus démontre que la parcelle concernée par les travaux se situe essentiellement en lande mésophile.

Site de « Ty Beron » - commune de Saint Rivoal - 5.47 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA

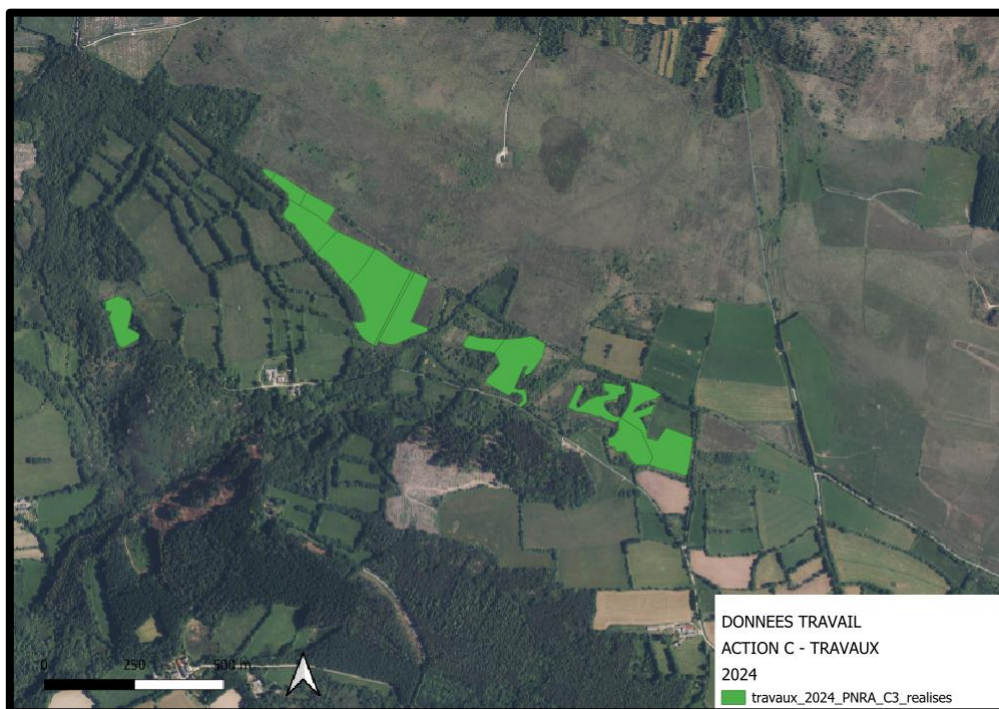


Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que la parcelle concernée par les travaux se situe essentiellement en lande mésophile.

Site de « Reun du » - commune de Loqueffret - 12.80 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent essentiellement en lande mésophile.

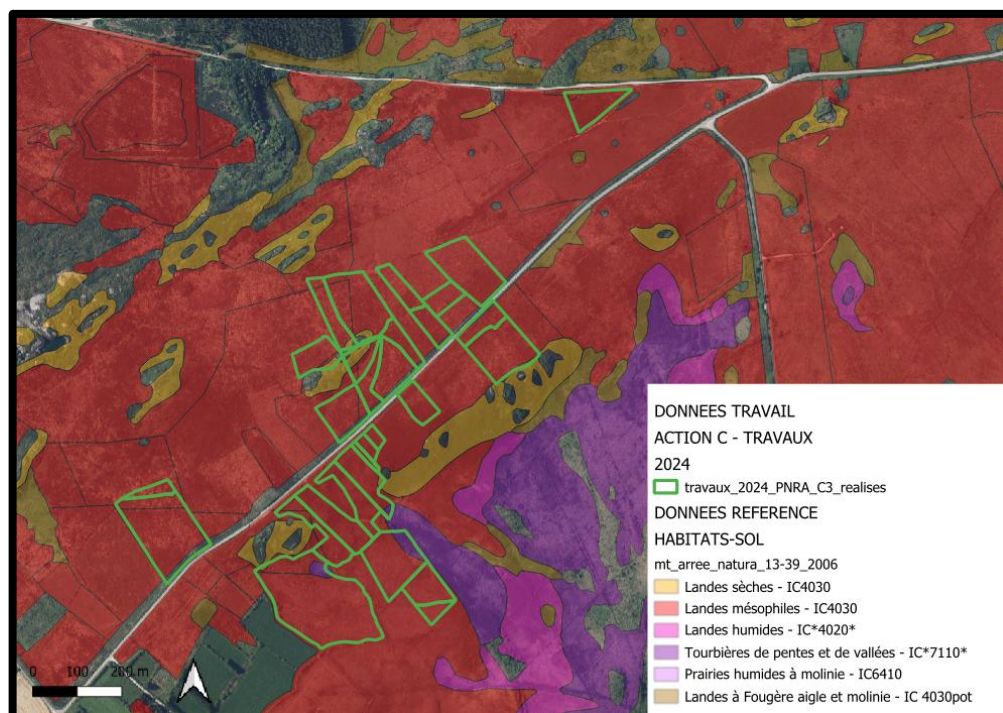
Site de « Ty Roz » - commune de Commana - 10.96 Ha (nord-ouest de la route départementale)

Site de « Roc'h Bichourel » - commune de Botmeur - 11.60 Ha (sud-est de la route départementale)

Maitrise d'ouvrage PNRA

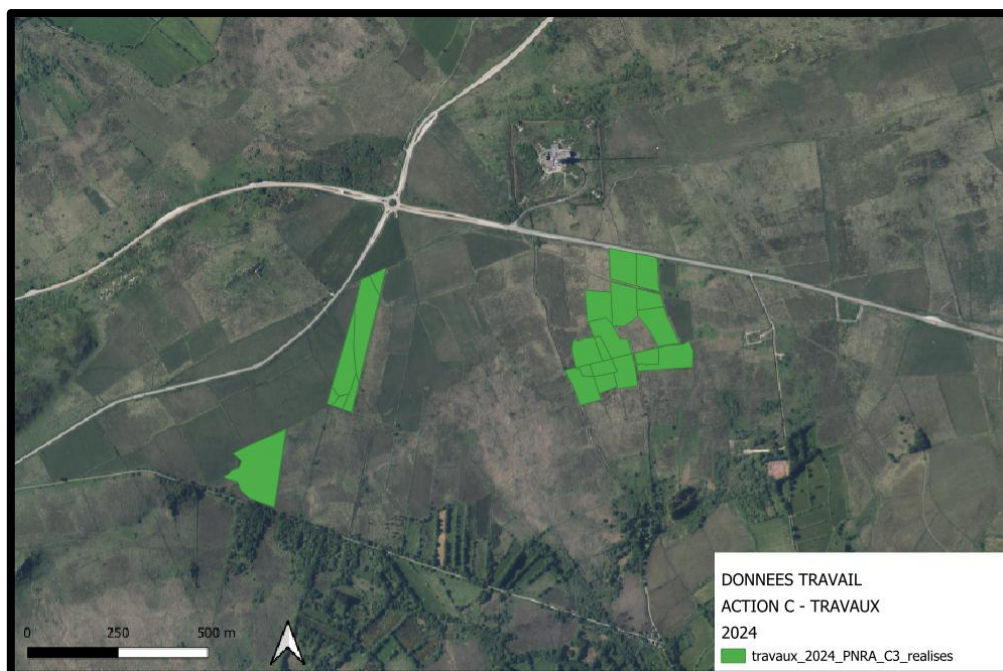


Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

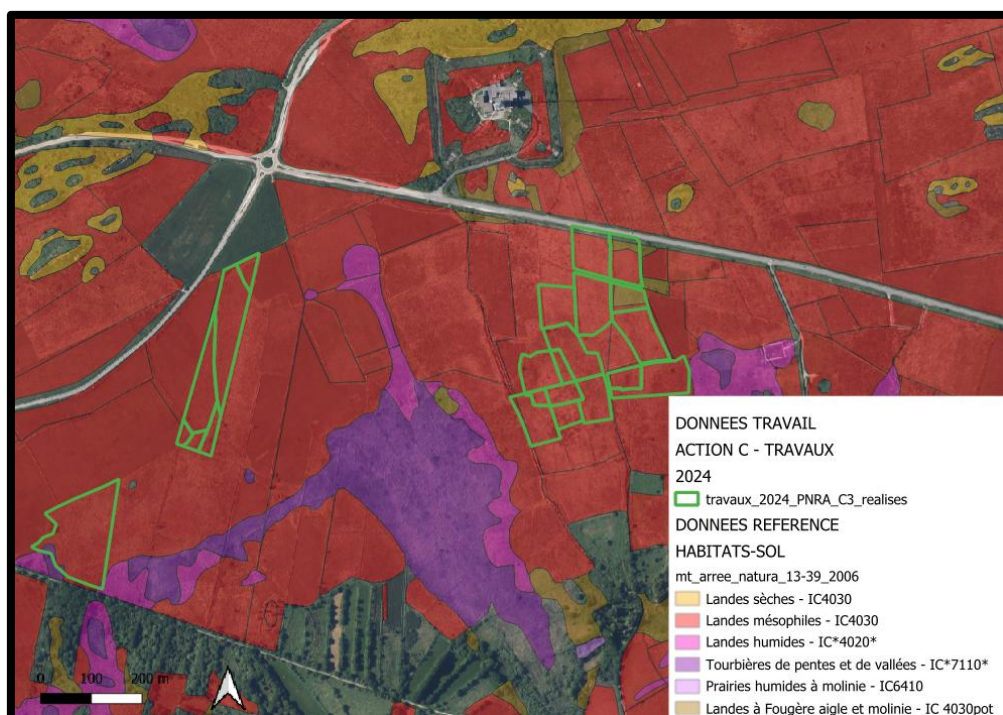


La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent essentiellement en lande mésophile.

Site de « Sud Trévél » - commune de La feillée - 12.08 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

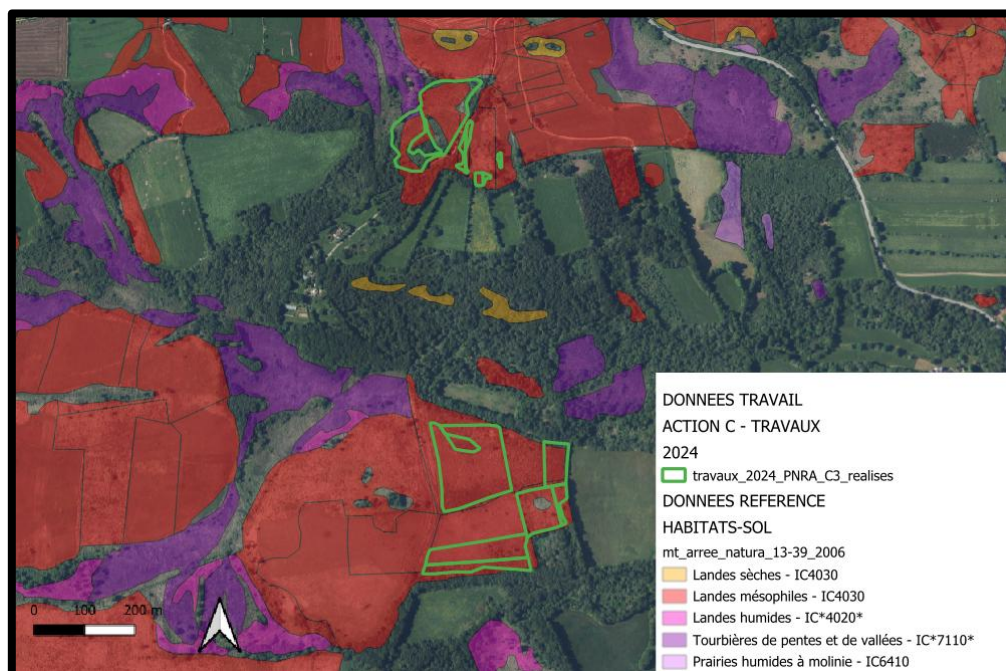


La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent essentiellement en lande mésophile.

Site de « Toul ar Bleis » - Communes de Le Cloître-Saint-Thégonnec (îlot Nord) et Berrien (îlot Sud) - 5.96 Ha - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

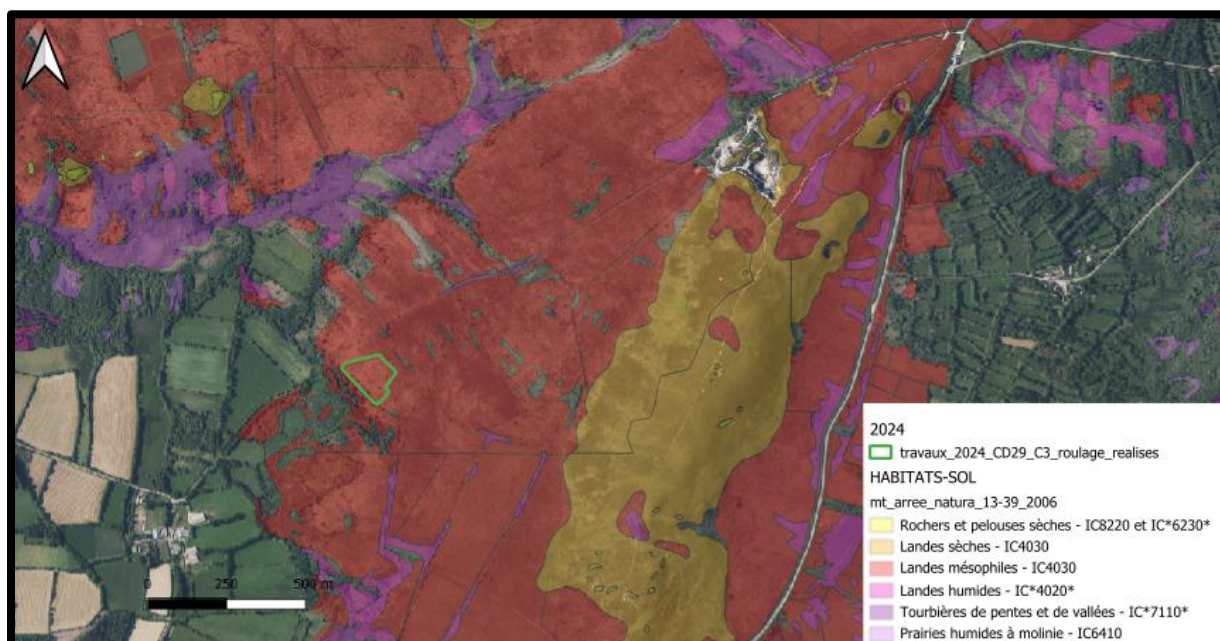


La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent essentiellement en lande mésophile.

Site de « Tuchenn Kador » - Communes de Sizun – 1.5 Ha - Maitrise d'ouvrage CD29



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent strictement en lande mésophile

Photo d'une parcelle du site de Park ar Zont **avant travaux**



Photo d'une parcelle du site de Park ar Zont **après travaux**



Photo d'une parcelle du site de Toul ar Bleis **avant travaux**



Photo d'une parcelle du site de Toul ar Bleis **après travaux**



Photo d'une parcelle du site de Ty Beron **avant travaux**



Photo d'une parcelle du site de Ty Beron **après travaux**



Technique utilisée pour les travaux :

Pour effectuer les travaux de gyrobroyage d'ouverture de landes, les outils utilisés sont d'une part un tracteur agricole de 250 chevaux équipé à l'arrière d'un broyeur forestier de 6 mètres de largeur (photo du bas ci-dessous), et d'autre part un autre tracteur agricole (photo du haut ci-dessous) d'une puissance de 500 chevaux et équipé d'un broyeur forestier de 3 mètres de largeur. Suite au passage du tracteur, une pelle 15 tonnes est intervenue pour procéder à l'épierreage sur les parcelles. Cette étape est très importante pour les futurs gestionnaires pour éviter le risque de casse matériel.



Tracteur 500 chevaux équipé d'un gyrobroyeur forestier de 3 mètres



Tracteur 250 chevaux équipé d'un gyrobroyeur forestier de 6 mètres

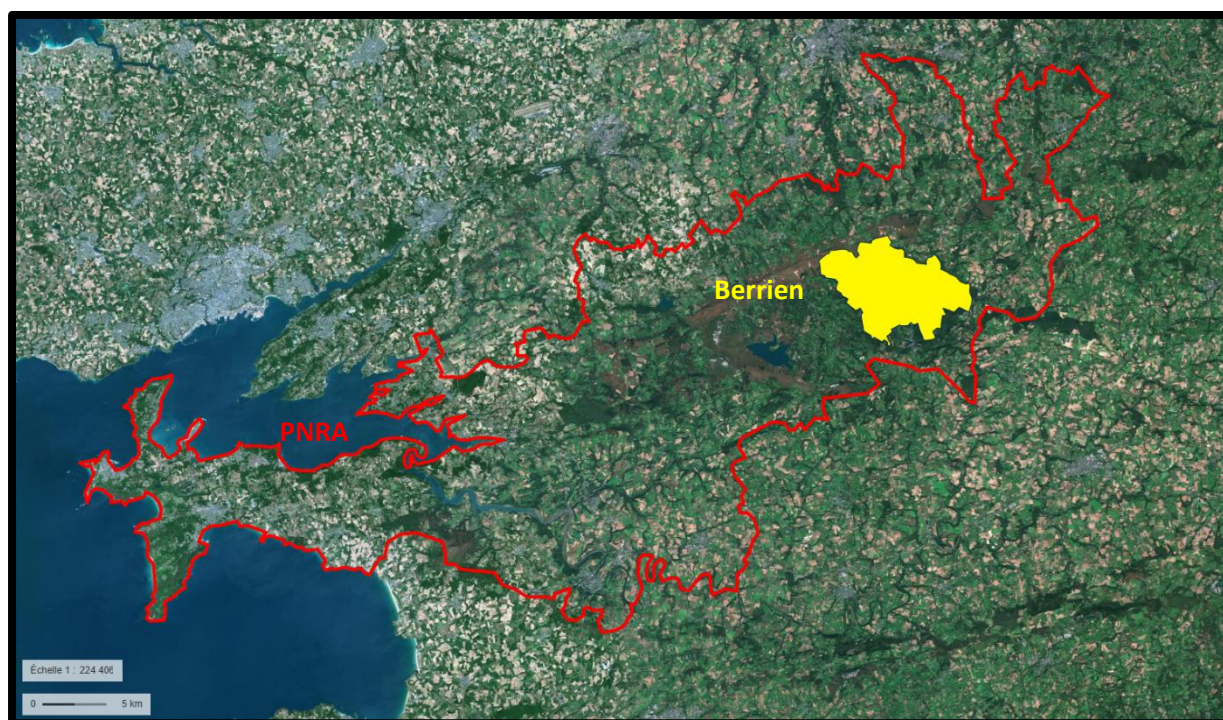
Suivi financier des travaux

Site	Surface	Coût
Vallée du Mendy (Berrien -Le Cloitre St Thégonnec)	6.0 ha	10 980 €
Ty Roz (Commana)	11.0 ha	31 614 €
Roc'h Bichourel (Botmeur)	11.6 ha	39 162 €
Sud Trévézel (La Feuillée)	12.1 ha	18 600 €
Le Labou (Hanvec)	3.0 ha	9 300 €
Park Ar Zont (St Rivoal)	3.0 ha	6 900 €
Ty Beron (St Rivoal)	5.5 ha	19 329 €
Reun Du (Loqueffret)	12.8 ha	33 225 €
Menez Meur	4.1 ha	10 200 €
Tuchenn Kador	1.5 ha	1 622 €
TOTAL	70.6 Ha	180 932 €

4.2.4. ACTION C4 « aménagements pastoraux »

L'action C4 « aménagements pastoraux » se déroule sur seul site en 2024. Il s'agit du site du chemin de Mendy sur la commune de Berrien dont le propriétaire est la commune de Berrien. Les travaux réalisés se trouvent sur le site Natura 2000 « Monts d'Arrée centre et est » dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique. Ils ont consisté à restaurer un chemin existant en gyrobroyant l'assise de ce dernier afin de permettre l'accès à des parcelles de landes en vue d'une fauche.

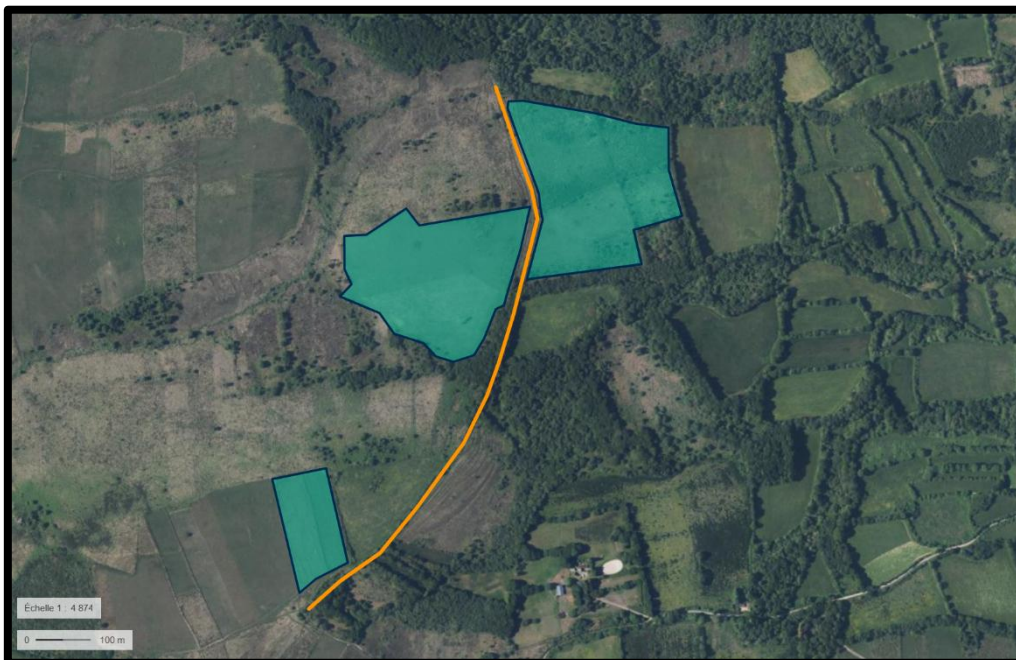
La période des travaux de l'action C4 sur la saison 2024 est comprise entre le 9 septembre 2024 et le 13 septembre 2024. L'entreprise ayant réalisé les travaux est Belbeoc'h Elagage 29, basée à Landrévarzec (29).



Site du «chemin du Mendy » - commune de Berrien - 1.07 km – Maitrise d'ouvrage PNRA



La restauration des chemins existants a permis d'améliorer l'accès pour faciliter la gestion d'environ 15 hectares de landes (en bleu sur la carte ci-dessous).



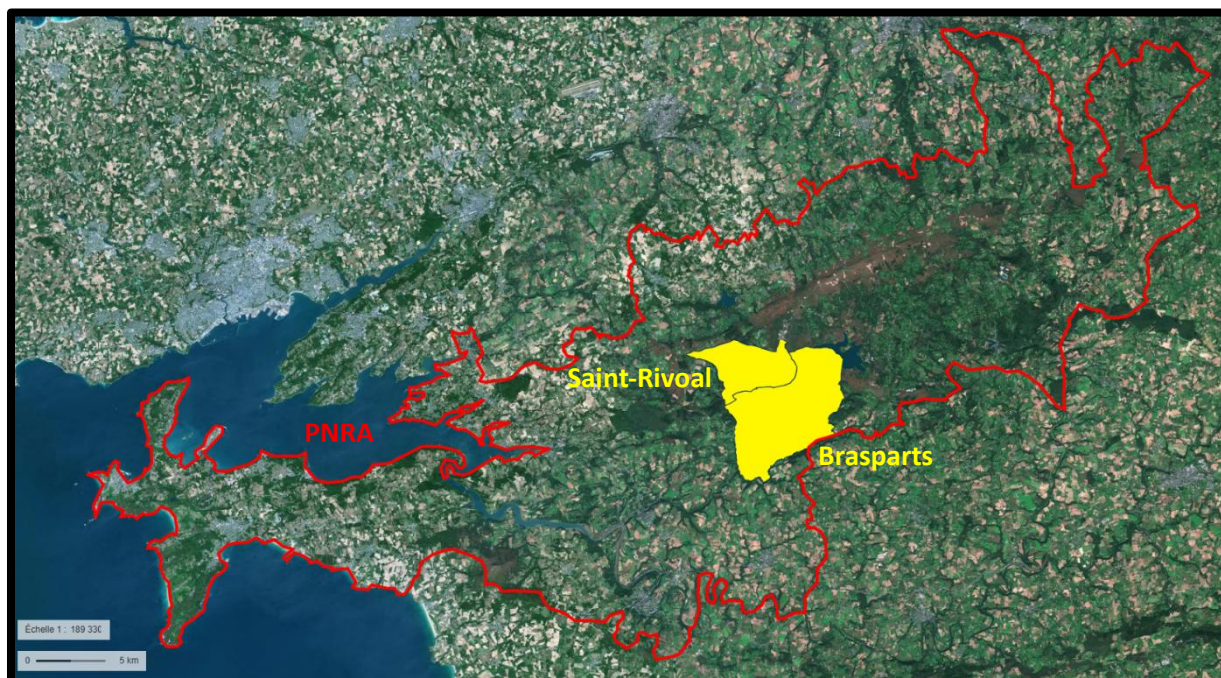
Suivi financier des travaux

Site	Surface	Coût
<i>Chemin du Mendy</i>	<i>1,07 km</i>	<i>3 000 €</i>
<i>RNN Venec</i>	<i>barrières</i>	<i>2 314.80 €</i>
<i>Col de Tredudon</i>	<i>barrières</i>	<i>4 281.60 €</i>
TOTAL	<i>1,07 km</i>	<i>9 596,4 €</i>

4.2.5. ACTION C5 « comblement de drains »

L'action C5 « comblement de drains » se déroule sur un seul site en 2024. Il s'agit du site du Yeun Elez sur les communes de Saint Rivoal et Brasparts dont les propriétaires sont majoritairement privés. Les travaux réalisés se trouvent sur le site Natura 2000 « Monts d'Arrée centre et est » dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique.

La période des travaux de l'action C5 sur la saison 2024 est comprise entre le 2 septembre 2024 et le 13 septembre 2024. Le prestataire ayant réalisé les travaux est l'entreprise Colas, basée à Plougastel-Daoulas (29).



Site du « Yeun Elez » - communes de Saint Rivoal et Brasparts - 2.22 km - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent essentiellement en lande mésophile et humide ainsi qu'en tourbière.

Photo d'une parcelle du site du Yeun Elez avant travaux

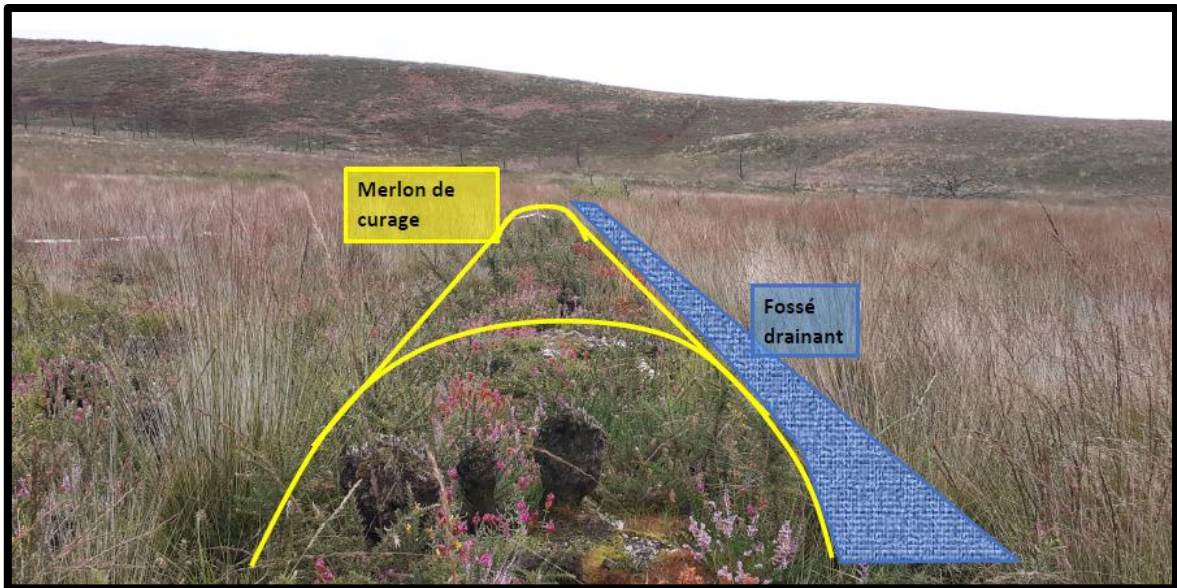


Schéma montrant les reliefs de la zone (talus, fossé, sol)

Photo d'une parcelle du site du Yeun Elez après travaux



Technique utilisée

Le comblement de drain est réalisé à l'aide d'une pelle mécanique de 15 tonnes équipée de chenilles « marais » de 700 mm de largeur afin de limiter l'impact au sol.

Un effarouchement est réalisé au préalable pour faire fuir la faune avant travaux (campagnol amphibie, lézard vivipare, etc...).

L'opérateur de la pelle mécanique procède en premier lieu à l'enlèvement de la couche de végétation qui recouvre l'intérieur du fossé afin de la mettre de côté pour l'étaler en finition. Par la suite, l'opérateur récupère l'ancien merlon disposé le long du fossé pour le combler, tassant à l'aide de son godet, couche de terre par couche de terre (travail en déblai/remblai). Enfin, la couche de végétation préalablement réservée est appliquée en dernière couche pour permettre à la banque de graine de s'exprimer plus facilement et faciliter la reprise végétative.



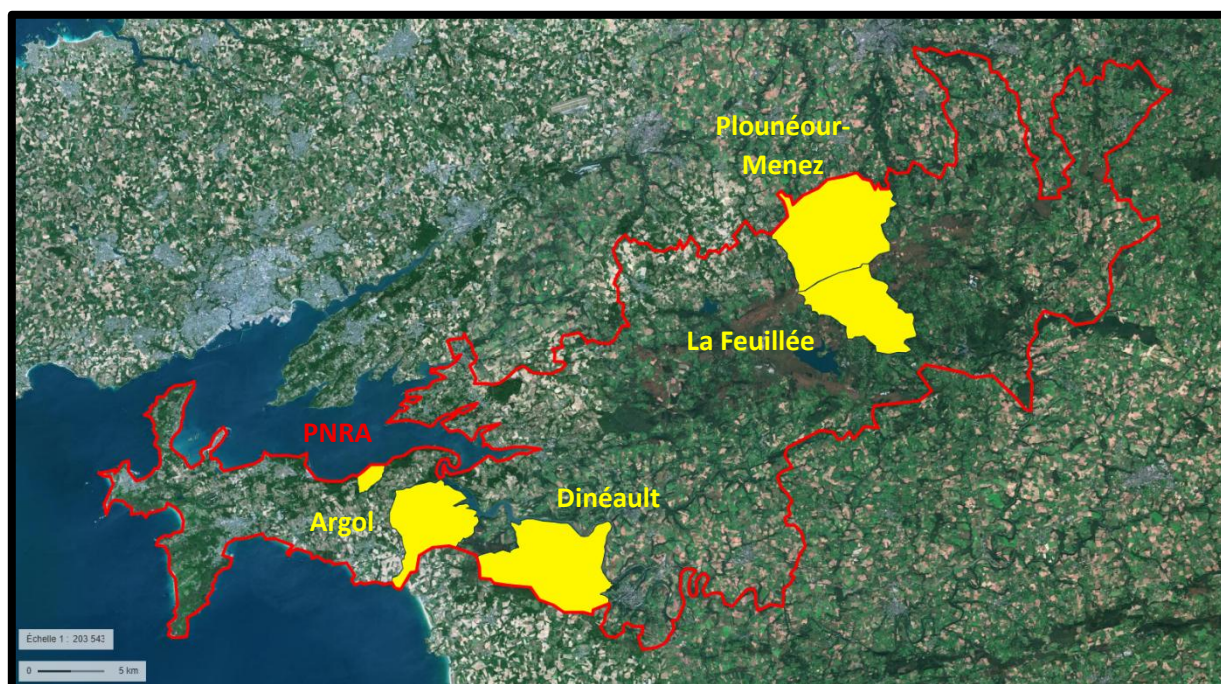
Suivi financier des travaux C5 2024

Site	Surface	Coût
<i>Yeun Ellez</i>	<i>2,22 km</i>	<i>14 202 €</i>
TOTAL	2,22 km	14 202 €

4.2.6. ACTION C6 « canalisation du public »

L'action C 6 « canalisation du public » se déroule sur plusieurs sites en 2024. Il s'agit des sites de la « forêt communale d'Argol », « Roc'h ar feuteun – Trédudon », « Antenne de Trédudon », « Trévélzél » et « Menez Hom » respectivement sur les communes d'Argol, La Feuillée, Plounéour-Ménez et Dineault pour le Menez Hom. Les propriétaires sont majoritairement privés mais aussi publics pour les sites de la forêt communale d'Argol (propriété de la commune) et du Menez Hom (propriété du Département du Finistère). Les travaux réalisés se trouvent sur les sites Natura 2000 « Monts d'Arrée centre et est » et « complexe du Menez Hom » dont l'opérateur est le Parc Naturel Régional d'Armorique.

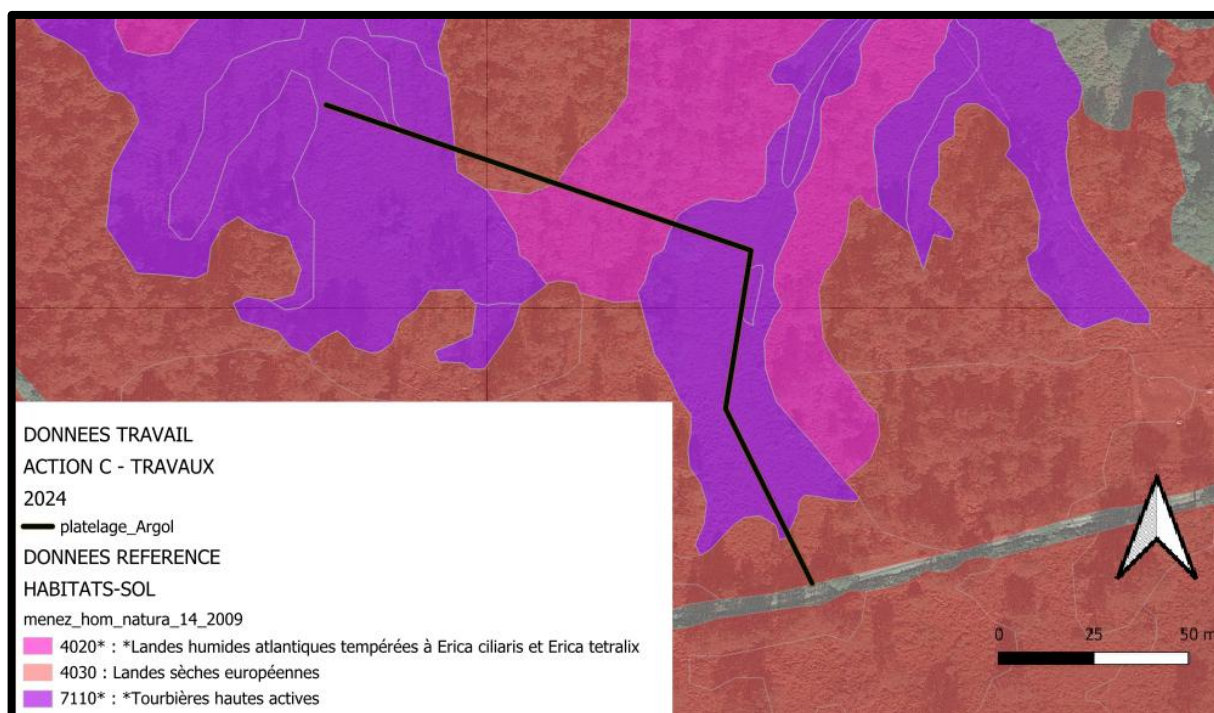
La période des travaux de l'action C6 sur la saison 2024 est comprise entre le 2 septembre 2024 et le 24 janvier 2025. Les prestataires ayant réalisé les travaux sont l'entreprise AGSEL, basée à Plougastel-Daoulas (29), l'entreprise Golfe bois Création, basée à Landévant (56) et l'entreprise MSV Multi Services Verts basée à Josselin (56).



Création d'un platelage de 200 ml sur le site de la forêt communale d'Argol - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent essentiellement en tourbière.

Photo d'une parcelle du site d'Argol avant travaux



Photos d'une parcelle du site d'Argol après travaux



Technique utilisée



Constitution de la plateforme de stationnement en premier lieu comme point de départ et stockage des fournitures.



Ensuite, implantation des piquets bois en pieux supports, mises en place de la charpente de soutient et des lambourdes.

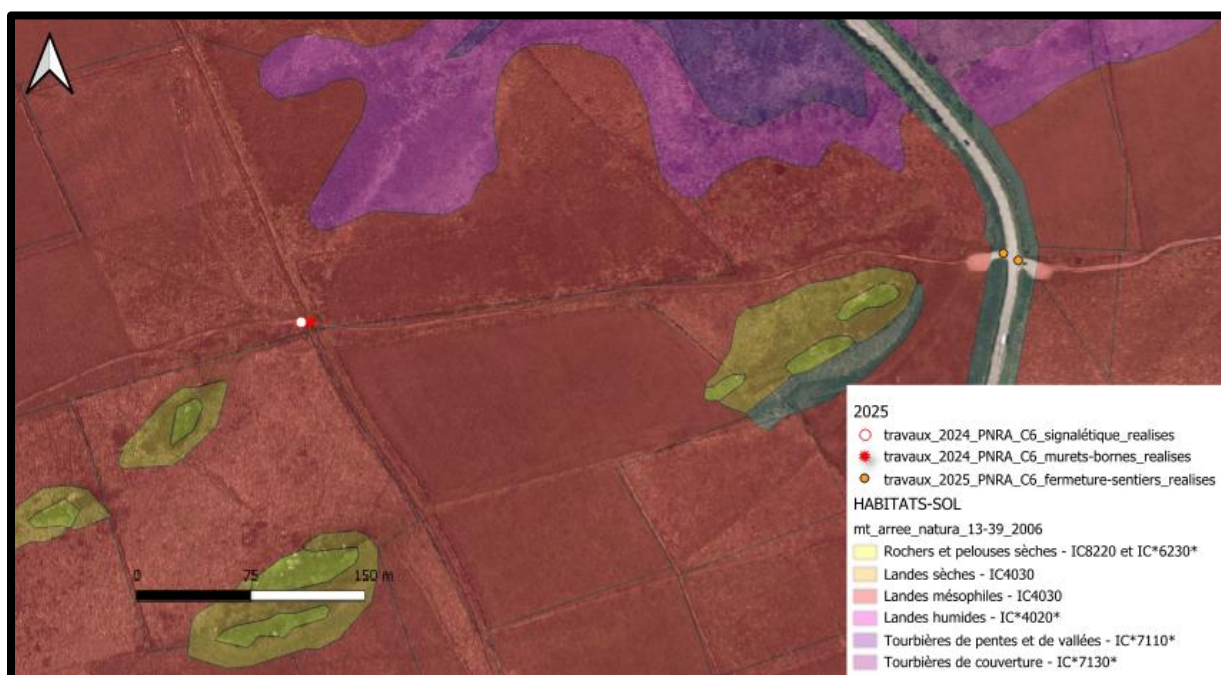


Enfin, découpe et vissage des lames de bois puis des chasses roues.

Site de « Roch ar Feunteun - Tredudon » - commune de La Feuillée - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



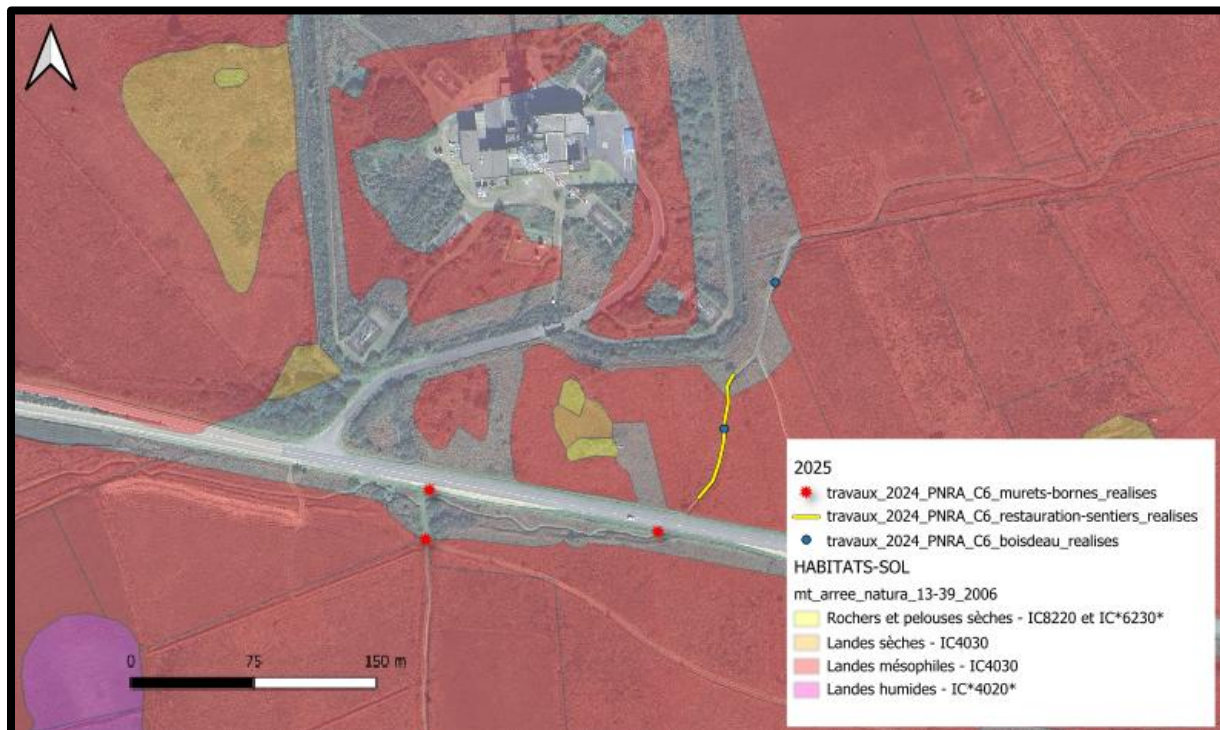
La cartographie ci-dessus illustre les parcelles de landes mésophiles protégés du camping et bivouac sauvages grâce aux barrières installées à l'entrée des 2 parkings sauvages situés de part et d'autre de la route départementale. Les sites ainsi protégés correspondent à d'importants sites de nidification des courlis cendrés.

Un muret d'interprétation (sensibilisation aux « bons réflexes ») et de la signalétique ont été installés à l'entrée des rochs, à l'ouest du site.

Site de « antenne de Tredudon » - commune de La Feuillée - Maitrise d'ouvrage PNRA

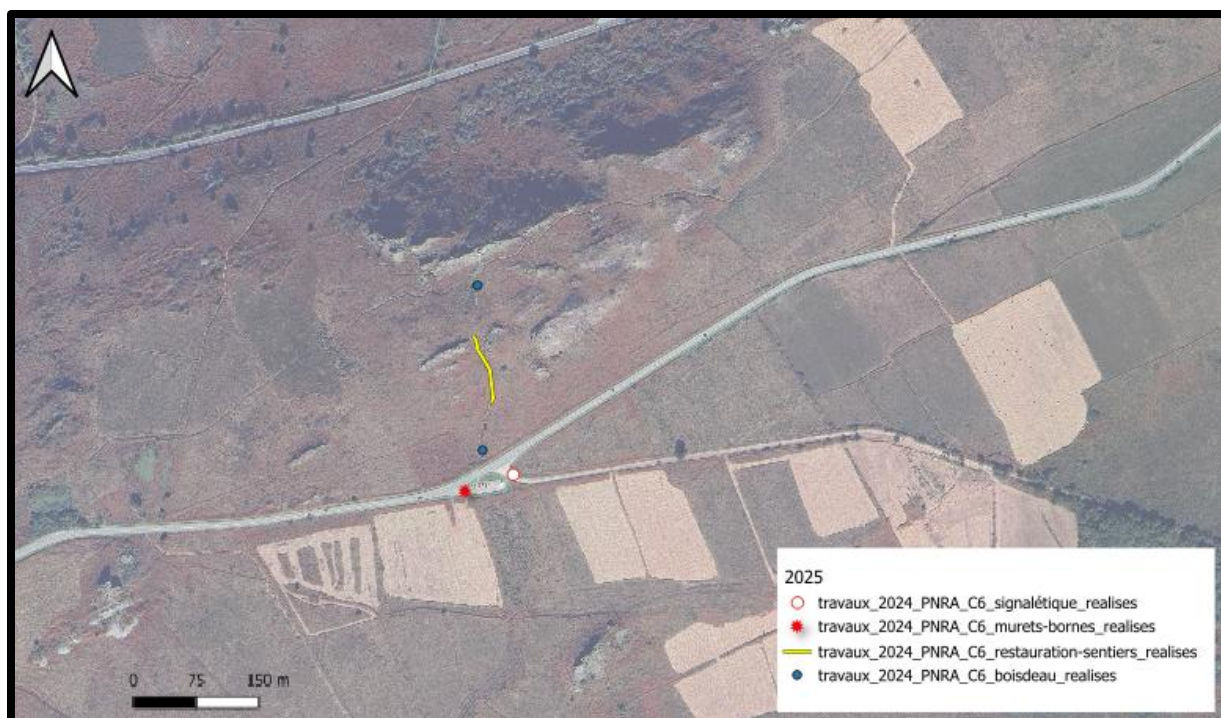


Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

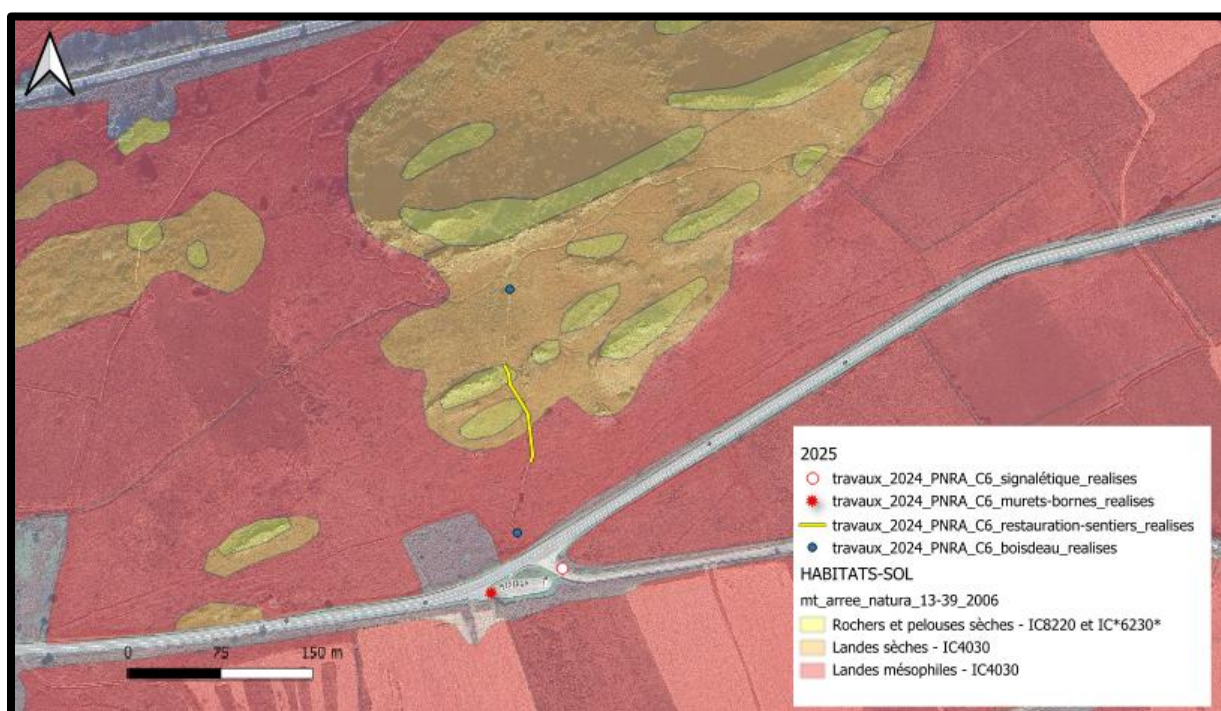


Les aménagements réalisés permettent à la fois d'accueillir le promeneur dans de meilleures conditions (restauration de portions de sentiers et bois d'eau) et de le sensibiliser aux enjeux de conservation des courlis cendrés sur ce hot spot (murets et bornes d'information).

Site de « Trévél » - communes de La Feuillée et de Plounéour Menez - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



De la même manière que sur le précédent site, les aménagements réalisés sur l'un des sites les plus fréquentés des monts d'Arrée permettent à la fois d'accueillir le promeneur dans de meilleures conditions (restauration de portions de sentiers et bois d'eau) et de le sensibiliser aux enjeux de conservation des courlis cendrés sur ce hot spot (murets et bornes d'information).

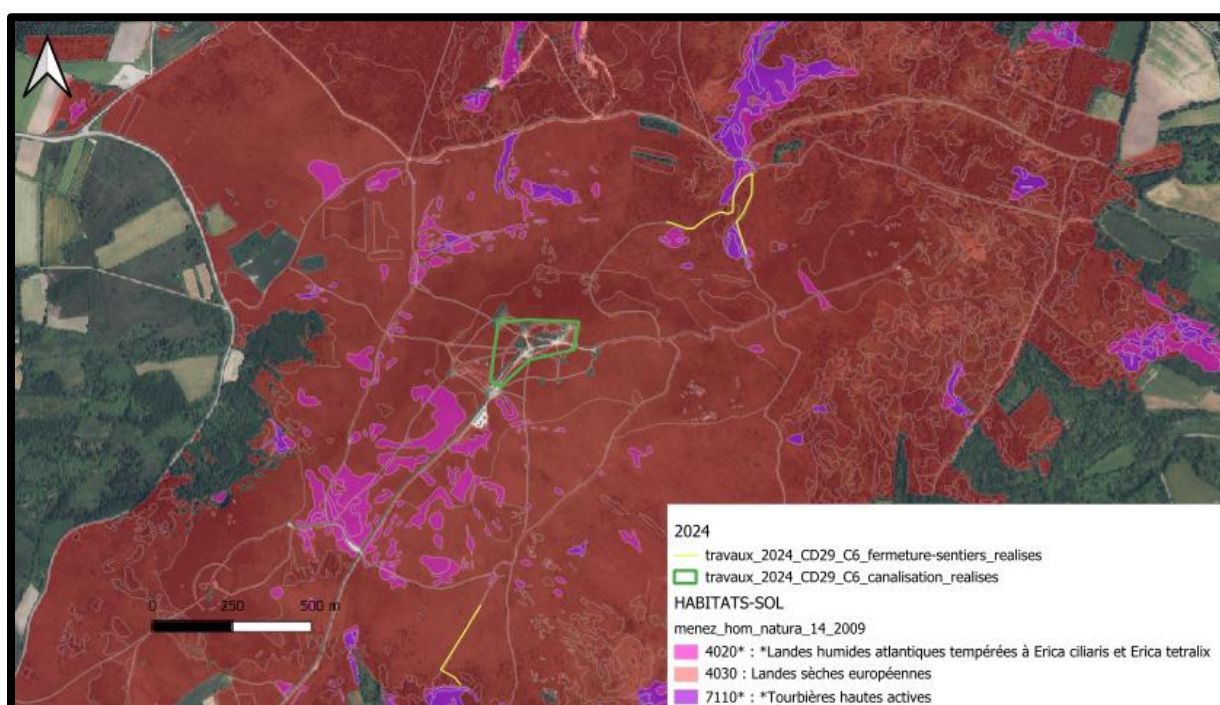
Photos des aménagements réalisés sur les sites de Trévézel et de Trédudon



Site de « Menez Hom » - commune de Dinéault – 1.42 ha - Maitrise d'ouvrage CD29



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



Ces travaux concernent la fermeture de plusieurs sentiers afin de mieux canaliser les flux de visiteurs ainsi qu'une révision de la signalétique.

Ces fermetures de sentiers ont été opérées par des opérations de génie écologique (conservation des arbres en travers de certaines sentes, création de merlon de terre, etc.).

5. ANNEE 2025

5.1. ACTIONS PREPARATOIRES 2025

Pour l'année 2025, un certain nombre de sites avait déjà été pré-identifiés comme prioritaires pour des travaux prévus durant le projet LIFE. Il s'agit des sites de « Roz ar Had », de « Roc'h Trévél », du « plateau de Berrien », « Source de l'Elorn », « RNR Cragou » et du site de « Menez Meur », relevant tous d'enjeux très forts sur le courlis cendré et en termes de biodiversité globalement. Les propriétaires sont publics pour les sites de « Roc'h Trévél » (communes et Syndicat Mixte notamment) et pour « Menez Meur », « Source de l'Elorn » et « RNR Cragou » (Département du Finistère) et principalement privés pour les sites de « Roz ar Had » et « Plateau de Berrien ». Les échanges avaient déjà été réalisés en amont de 2025 et les conventions étaient déjà signées pour une majeure partie de ces travaux.

Des sollicitations nous sont également parvenues directement, à savoir des demandes de propriétaires gestionnaires pour effectuer des travaux sur leurs parcelles. Après étude de ces demandes, le choix d'intervenir dans le cadre du LIFE s'est porté sur plusieurs sites qui présentaient des éléments très intéressants pour effectuer des travaux. Aussi, les sites de « Commana », « Trédudon le Moine », « JF MARC » et « Tosser » ont été sélectionnés pour la pertinence des actions, leur localisation et le potentiel en termes de biodiversité. Tous ces sites sont fléchés sur l'action C3.

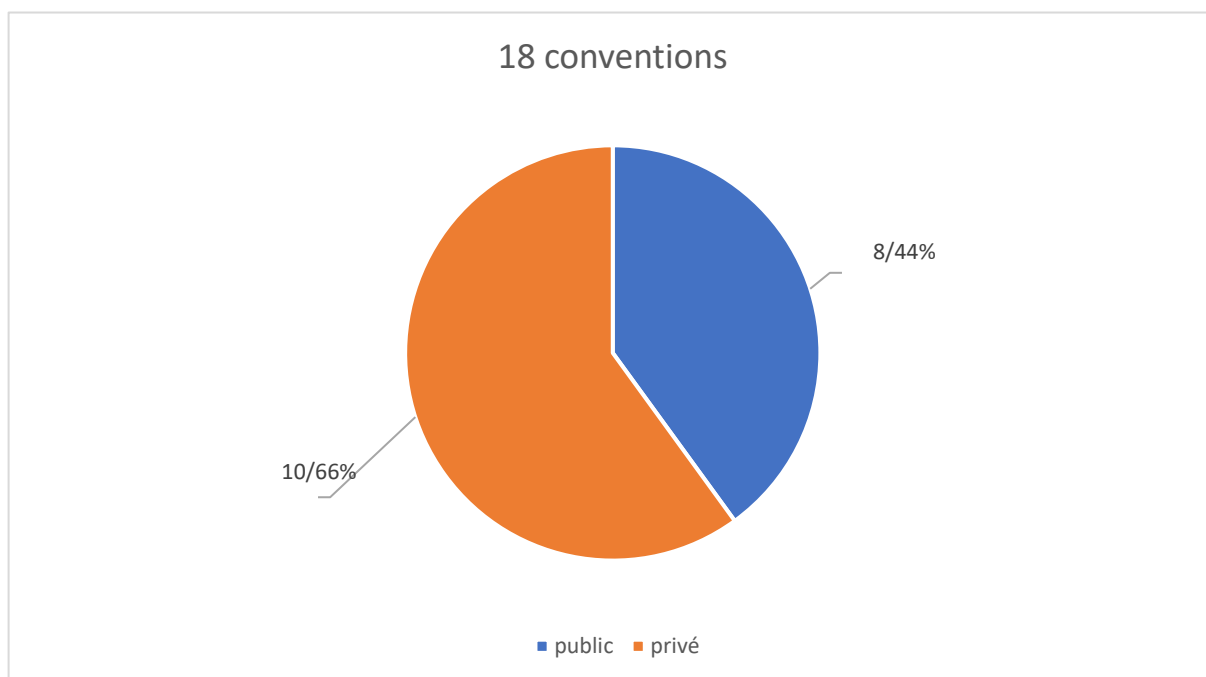
Pour l'action C2, les travaux se sont déroulés sur des propriétés publiques (« Bois de Saint Cadou » à Sizun, propriété de l'Office National des Forêts et « Menez Hom » et « Tuchenn Kador » à Saint Nic, Dinéault et Trégarvan, propriété du Conseil Départemental du Finistère).

Pour l'action C4, les travaux se sont déroulés exclusivement sur des propriétés publiques sur les sites de « Kerbruc » (propriété de la commune de La Feuillée), « Venec » (propriété de la commune de Brennilis) et « Tuchenn Kador » (propriété de Département du Finistère sur la commune de Sizun).

Pour l'action C5, les parcelles concernés par les travaux sont en partie privées et publiques pour le reste (propriété du Département du Finistère).

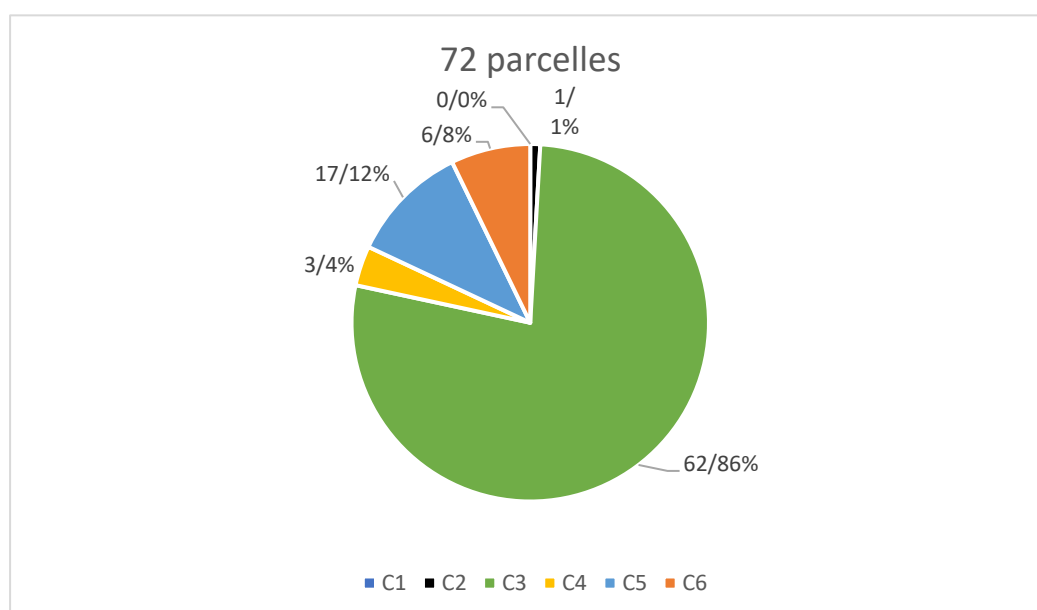
Pour l'action C6, le site de « Keryeven », concerné par les travaux est une propriété de la commune de Loqueffret

Au total, ce sont 18 conventions (soit 18 propriétaires) qui sont concernés par les travaux de la saison 2025. Parmi elles, 8 conventions sont ciblées sur du foncier public (44 %) et 10 conventions sur du foncier privé (66 %). Voir graphique ci-dessous.

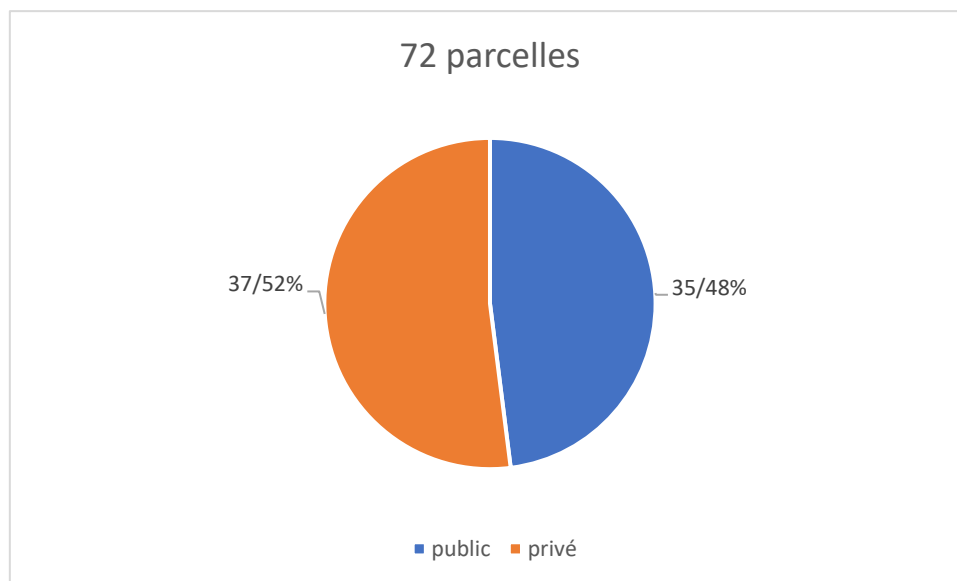


Ces 18 conventions (soit 18 propriétaires), représentent 72 parcelles concernées par les travaux de la saison 2025.

Sur ces 72 parcelles, la grande majorité d'entre elles concernent des travaux de gyrobroyage d'ouverture de landes en vue d'une gestion par fauche, soit 62 parcelles (86 %). Les actions C 1, C 2, C4, C 5 et C 6 représentent respectivement 0 parcelle (0 %), 1 parcelle (moins de 1 %), 3 parcelles (4 %), 17 parcelles (12 %) et 6 parcelles (8%). Voir graphique ci-dessous.



Pour la répartition du foncier concerné par ces 72 parcelles, 35 parcelles sont issues du foncier public (48 %) et 37 parcelles du foncier privé (52 %). Voir graphique ci-dessous.



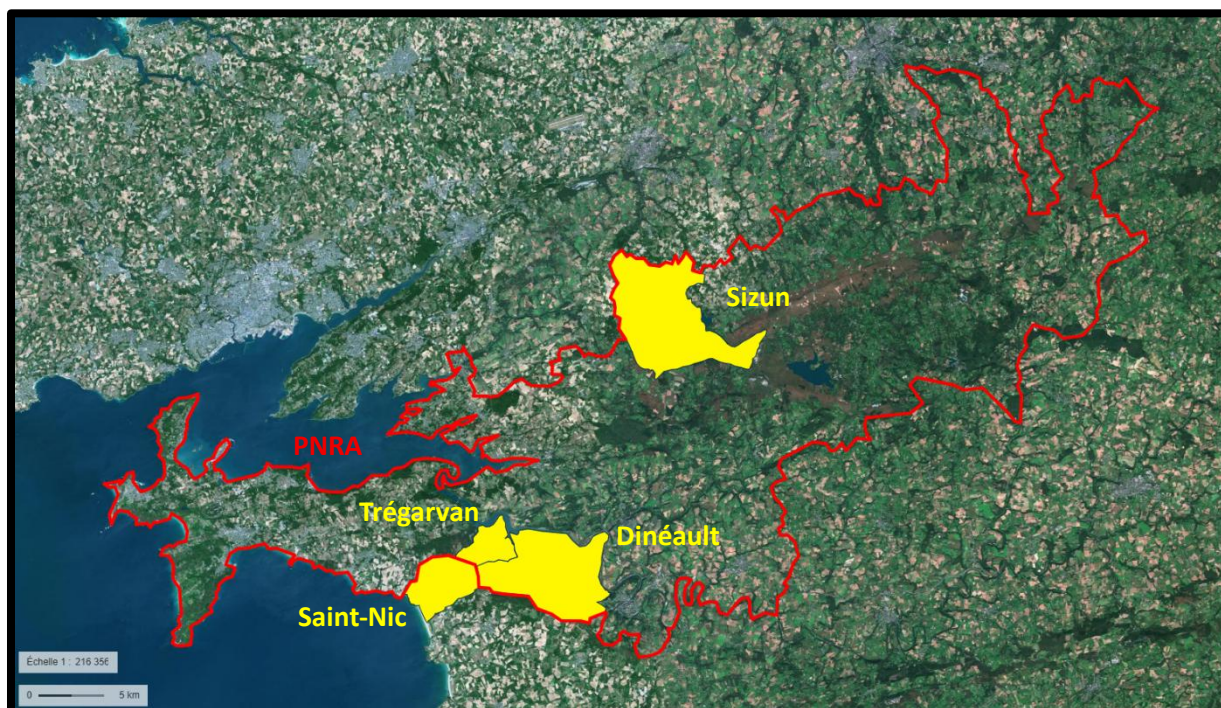
Les données présentées sur les actions préparatoires 2025 (données chiffrées et graphiques en lien avec les conventions de travaux et les parcelles restaurées) concernent les travaux réalisés en maîtrise d'ouvrage PNRA.

5.2. PHASE TRAVAUX – SAISON 2025

5.2.1. ACTION C2 « désenrésinement léger »

L'action C2 « désenrésinement sur parcelles moins denses en arbres » se déroule sur les sites du Menez Hom et du bois de Saint Cadou à Sizun pour cette année 2024. Pour le Menez Hom, il s'agit du versant Nord, situé sur la commune de Dinéault (voir carte ci-dessous). Les travaux font suite à la tempête CIARAN. Ils ne concernent que des parcelles en Espaces Naturels Sensibles (ENS) appartenant Département du Finistère et toutes sont situées sur le site Natura 2000 du Menez Hom dont l'opérateur est le Parc Naturel Régional d'Armorique. Pour le bois de Saint Cadou (forêt domaniale), les travaux visent à éclaircir et agrandir des zones de landes mésophiles en périphérie de rochers accueillant une flore caractéristique de ces milieux.

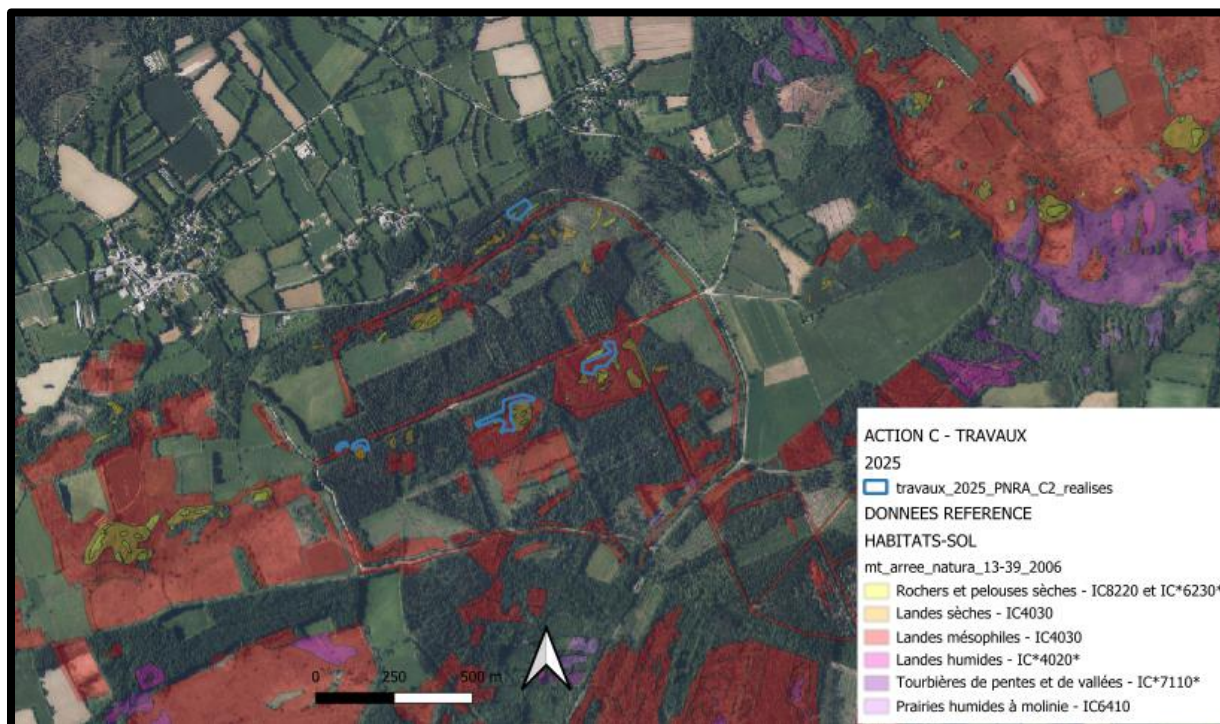
La période des travaux de l'action C2 sur la saison 2025 est comprise entre le septembre et octobre 2025. Les entreprises ayant réalisé les travaux sont MSV Multi Services Verts basée à Josselin (56) pour le Menez Hom, et l'entreprise Belbeoch basée à Landrévarzec (29) pour le bois de Saint Cadou.



Site de « Bois de Saint Cadou » - commune de Sizun – 1.42 ha – Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

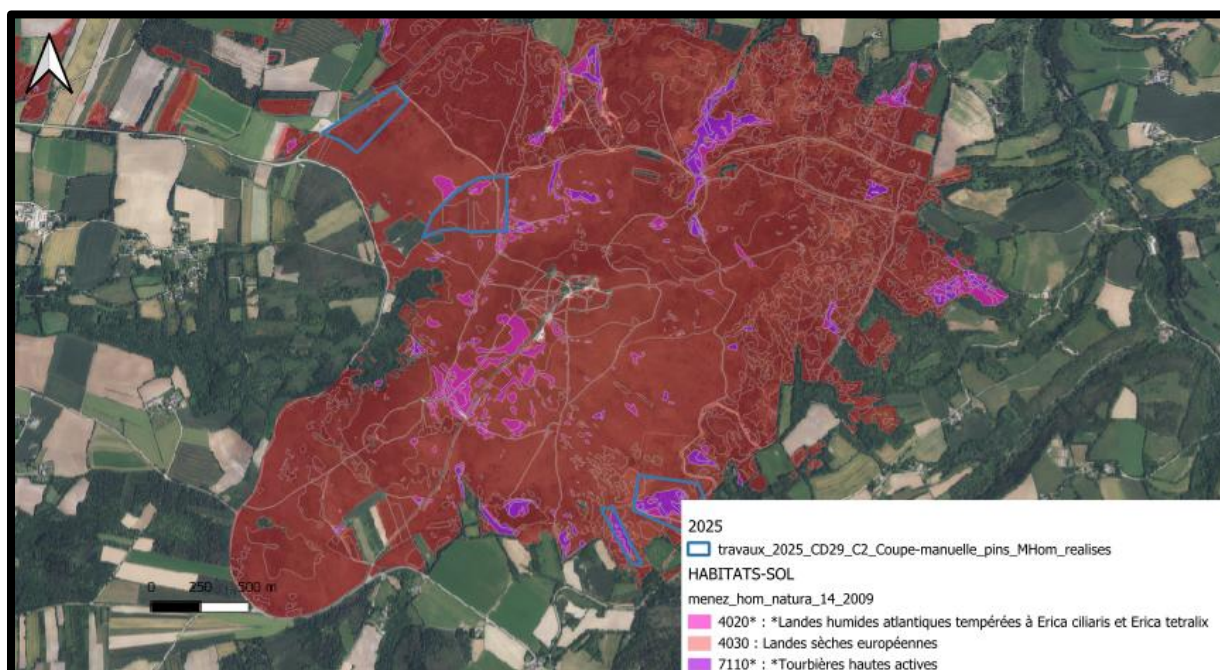


La cartographie ci-dessus illustre les habitats de rochers et pelouses sèches mis en lumière grâce aux travaux de coupe de résineux sur des secteurs en landes mésophiles.

Site de « Menez Hom » - communes de Trégarvan et Dinéault – 25.5 ha – Maitrise d'ouvrage CD29



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

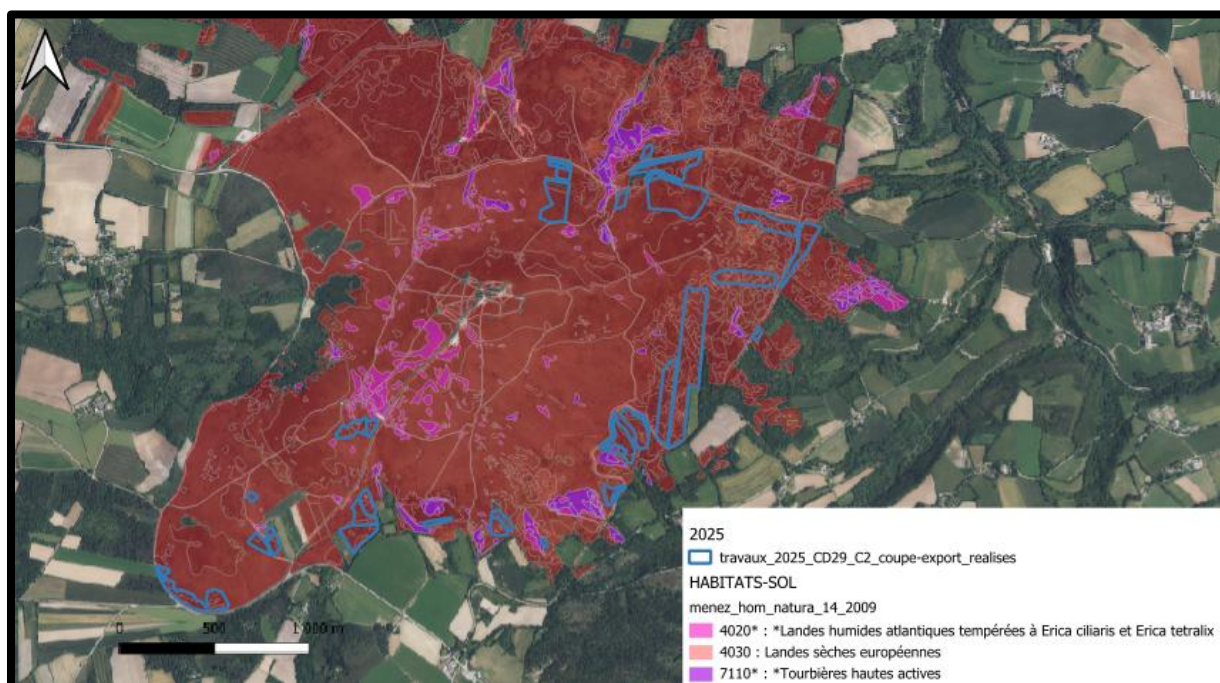


La cartographie ci-dessus illustre que les travaux ont eu lieu en lande mésophile et humide, et en tourbière.

Site de « Menez Hom » - communes de St Nic et Dinéault – 30.3 ha – Maitrise d'ouvrage CD29



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

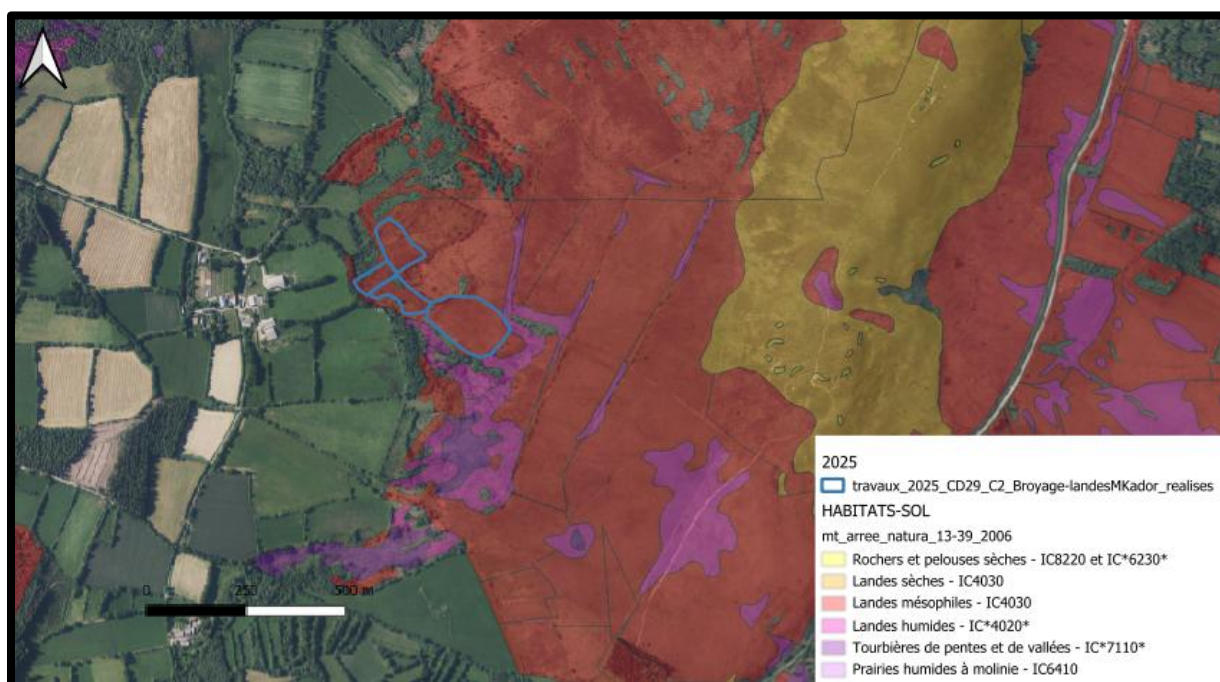


La cartographie ci-dessus illustre que les travaux ont concerné principalement des landes mésophiles.

Site de « Tuchenn Kador » - communes de Sizun – 4 ha – Maitrise d'ouvrage CD29



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus illustre que les travaux ont eu lieu uniquement en lande mésophile.

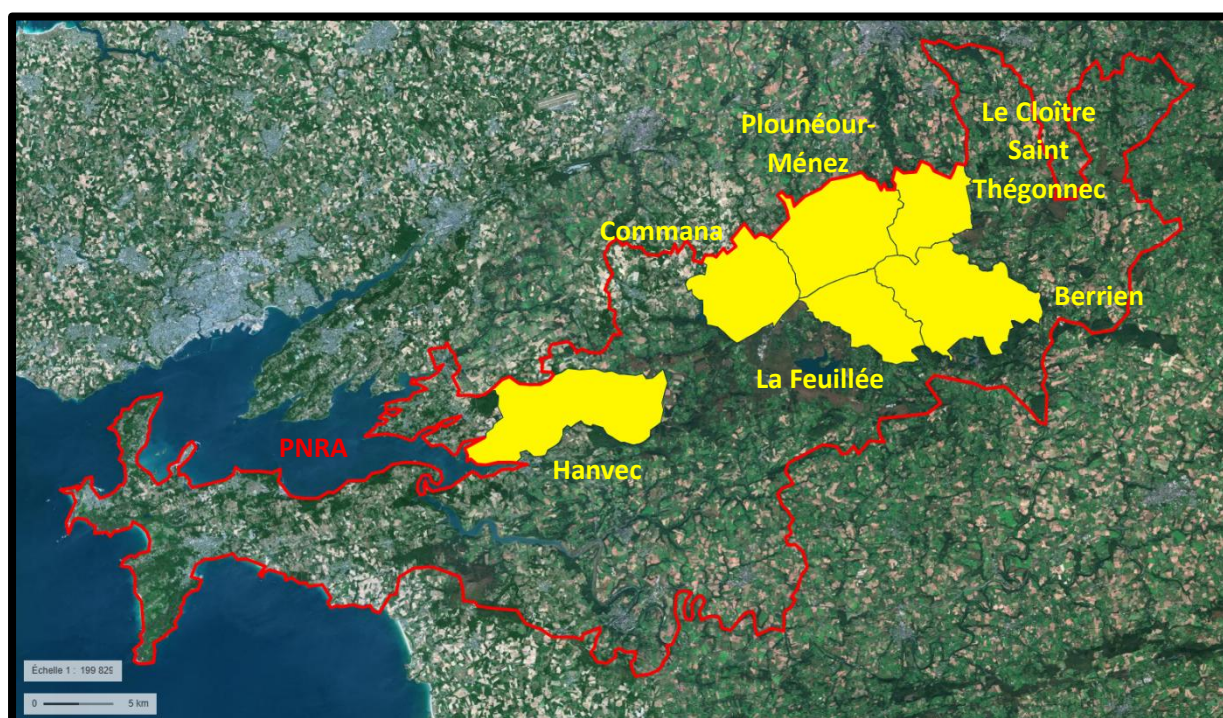
Suivi financier des travaux C2 2025

Site	Surface	Coût
<i>Bois Saint Cadou</i>	<i>2.3 ha</i>	<i>12 132.60 €</i>
<i>Menez Hom (Dinéault)</i>	<i>25.5 ha</i>	<i>33 346,08 €</i>
<i>Menez Hom (Dinéault)</i>	<i>9.9 ha</i>	<i>12 967,92 €</i>
<i>Menez Cador (Sizun)</i>	<i>4 ha</i>	<i>6 000 €</i>
TOTAL	41.7 ha	64 446,60 €

5.2.2. ACTION C3 « gyrobroyage d'ouverture de landes »

L'action C3 « gyrobroyage d'ouverture de landes » se déroule également sur plusieurs sites pour cette année 2024. Il s'agit des sites de Roz ar Had (La Feuillée), le Mougau (Commana), Roc'h Trévél (La Feuillée), Plateau et vallée du Mendy (Berrien), Menez Meur (Hanvec), Tredudon le Moine (Berrien et La Feuillée), Cragou (Le Cloître Saint Thégonnec), Tuchenn Kador (Sizun) et la montagne de Commana. Les travaux sous maîtrise d'ouvrage PNRA se déroulent sur des parcelles appartenant à des propriétaires privés mais également des propriétaires publics (communes notamment), et toutes sont situées sur les sites Natura 2000 « Forêt du Cranou, Menez Meur » et « Monts d'Arrée centre et est » dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique. Les travaux sous maîtrise d'ouvrage CD 29 se déroulent sur des parcelles ENS appartenant au Département.

La période des travaux de l'action C3 sur la saison 2025 est comprise entre septembre et octobre 2025. Les entreprises ayant réalisé les travaux sont Belbeoc'h Elagage 29, basée à Landrévarzec (29) et MSV Multi Services Verts basée à Josselin (56).



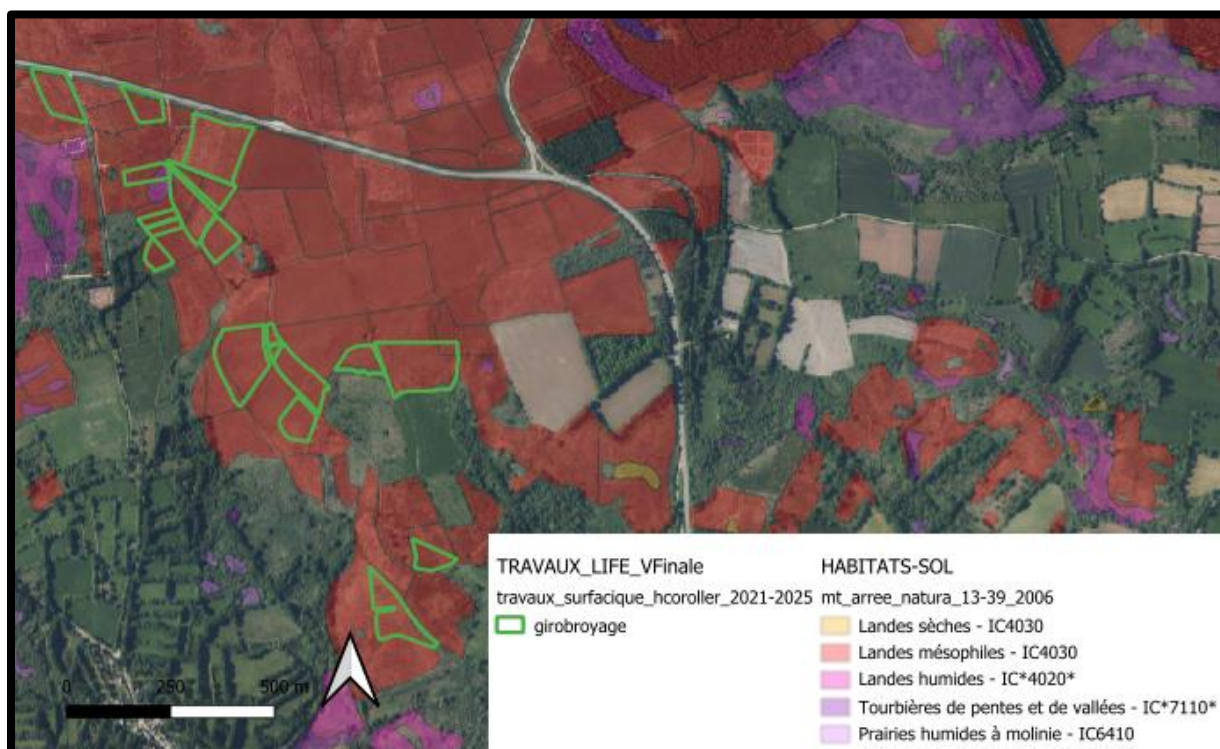
Site de « Tossier » - commune de Berrien – 3.47 ha - Maitrise d'ouvrage PNRACartographie des habitats d'intérêt communautaire :

La cartographie ci-dessus démontre que la parcelle concernée par les travaux se situe essentiellement en lande mésophile.

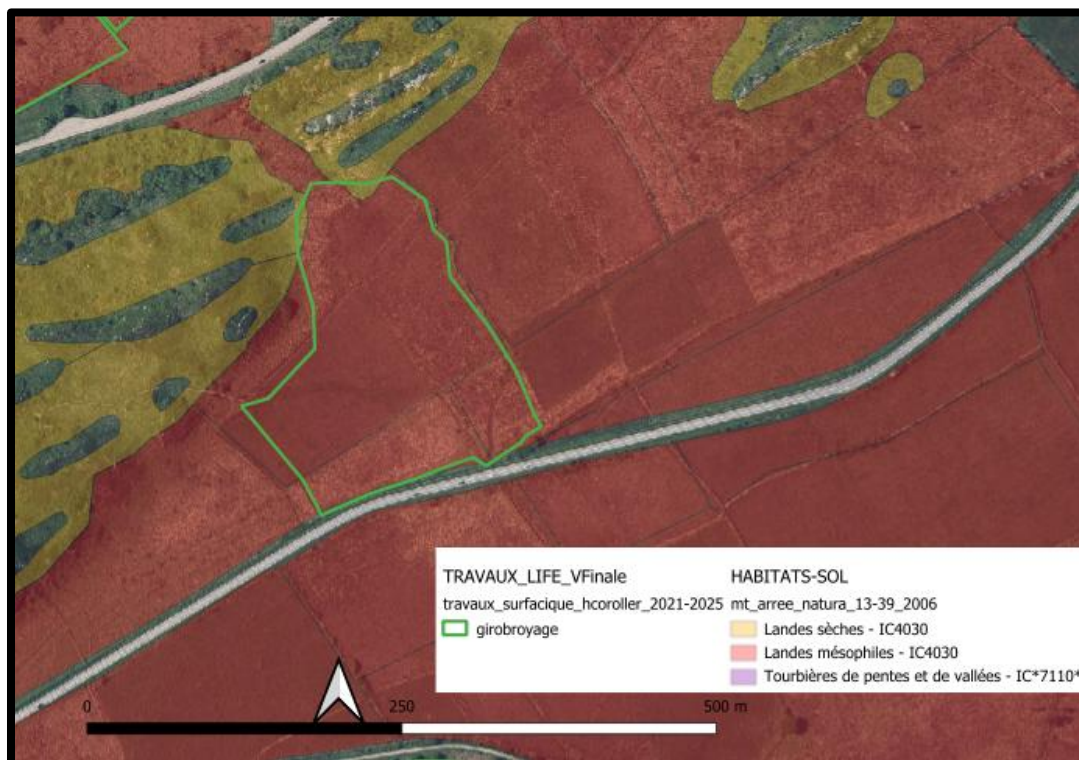
Site de « Roz ar Had » - commune de La Feuillée – 12.62 ha - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que la parcelle concernée par les travaux se situe essentiellement en lande mésophile.

Site de « Trévél » - commune de Plounéour-Menez – 3.58 ha - Maitrise d'ouvrage PNRACartographie des habitats d'intérêt communautaire :

La cartographie ci-dessus démontre que la parcelle concernée par les travaux se situe essentiellement en lande mésophile.

Site de « JF Marc » - commune du Cloître Saint Thégonnec – 3.45 ha - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

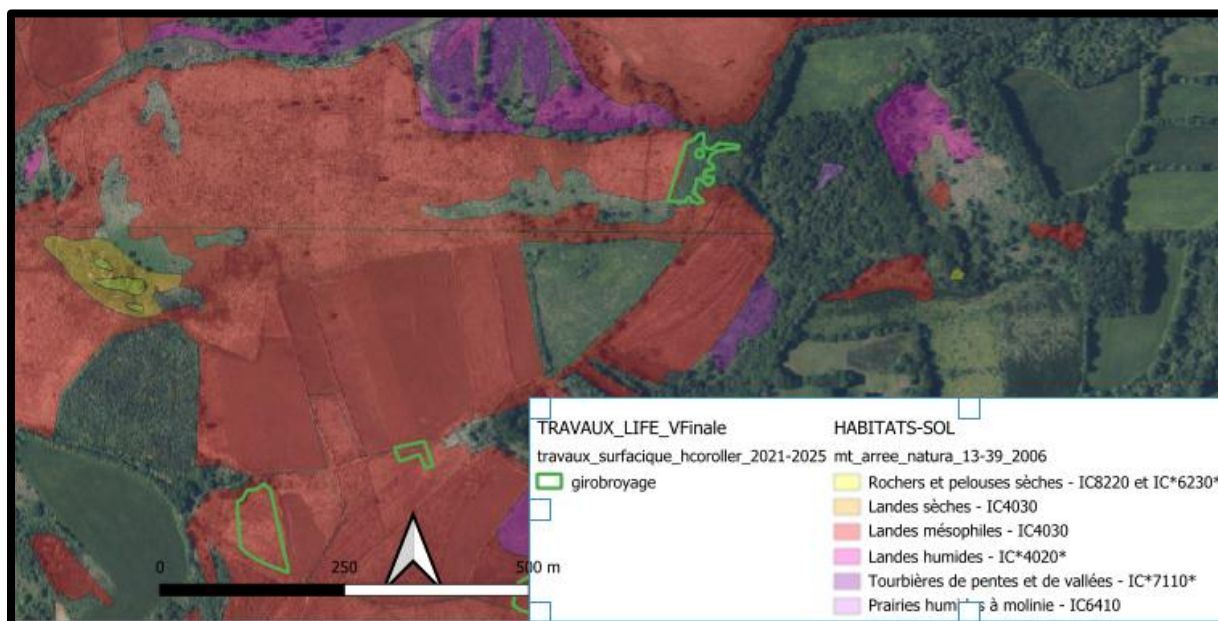


La cartographie ci-dessus démontre que la parcelle concernée par les travaux se situe essentiellement en lande mésophile.

Site du « plateau de Berrien » - commune de Berrien – 0.95 ha - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que la parcelle concernée par les travaux se situe en lande mésophile.

Site de « Menez Meur » - commune de Hanvec – 18.34 ha - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

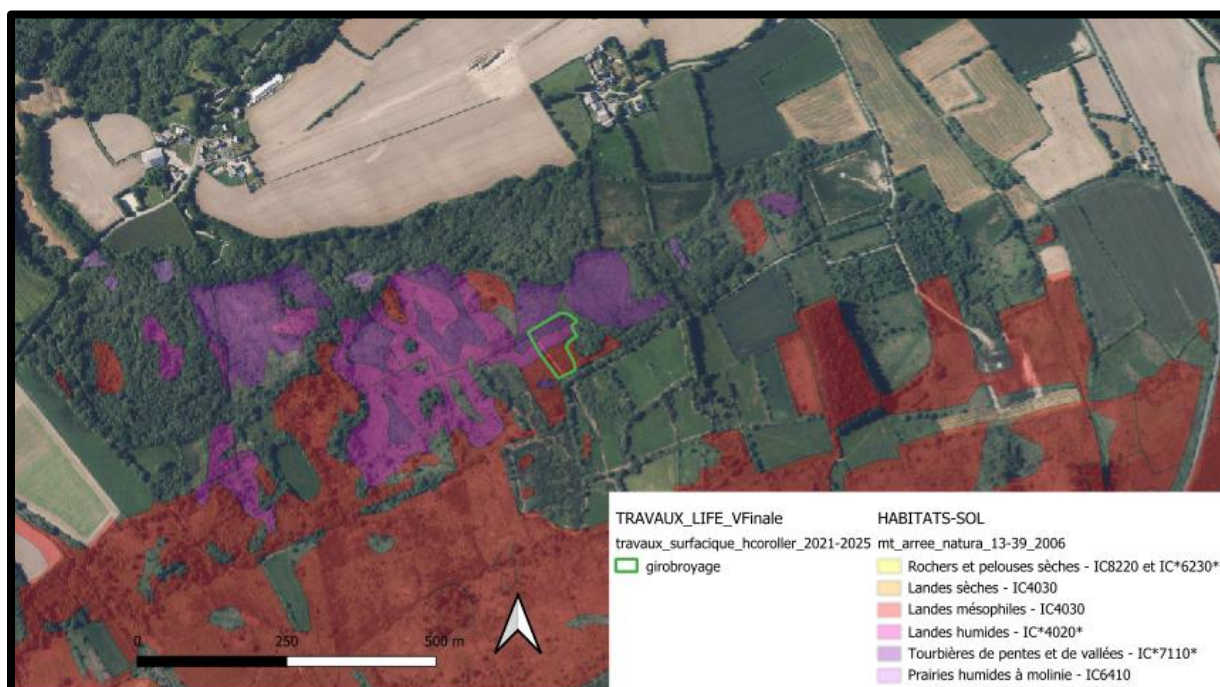


La cartographie ci-dessus démontre que la parcelle concernée par les travaux se situe essentiellement en lande mésophile.

Site de « Mougau » - commune de Commana – 0.53 ha - Maitrise d’ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d’intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que la parcelle concernée par les travaux se situe en lande mésophile et humide.

Site de « Tredudon Le Moine » - communes de Berrien et La Feuillée – 6.83 ha - Maitrise d'ouvrage PNRA

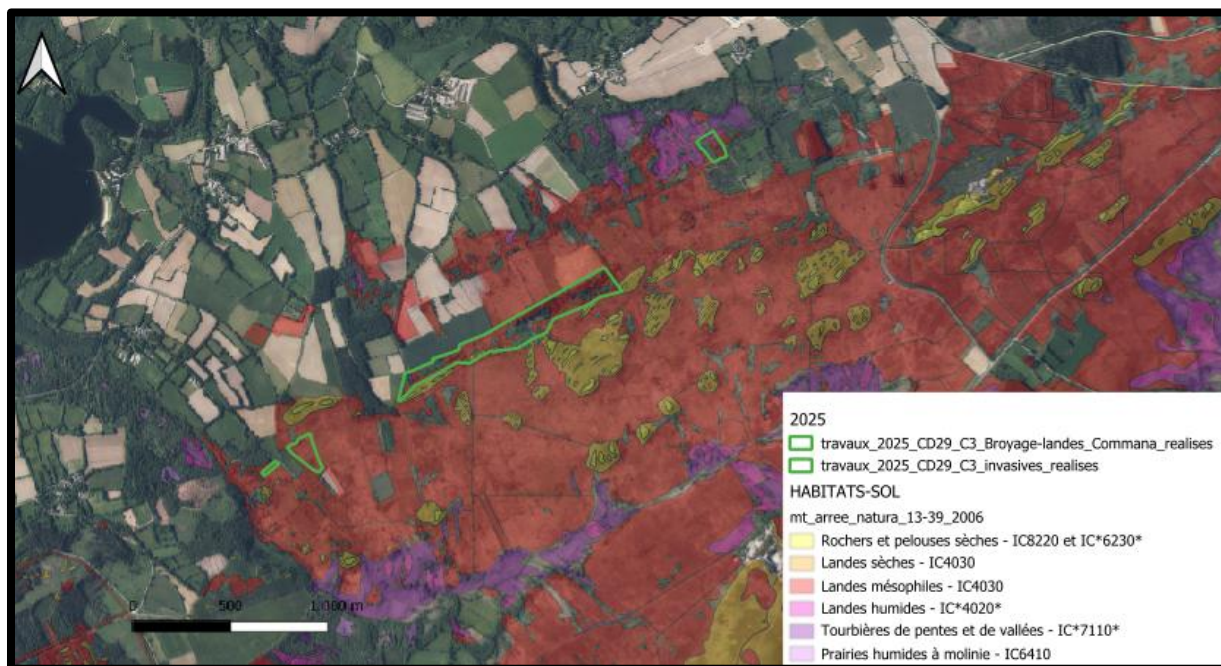


Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que la parcelle concernée par les travaux se situe en lande mésophile.

Site de « sources de l'Elorn » - commune de Commana – 13.2 ha - Maitrise d'ouvrage CD29

Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent en lande mésophile.

Site de « RNR du Cragou » - commune du Cloître St Thégonnec » – surface de 1 ha - Maitrise d'ouvrage CD29



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent en lande mésophile

Photo du site de Roc'h Trévélzel **avant travaux**



Photo du site de Roc'h Trévélzel **après travaux**



Photo du site JF Marc **avant travaux**



Photo du site JF Marc **après travaux**



Photo du site de Menez meur **avant travaux**



Photo du site de Menez Meur **après travaux**



Photo du site de Trédudon l'Hôpital **avant travaux**



Photo du site de Trédudon l'Hôpital **après travaux**



Suivi financier des travaux C3 2025

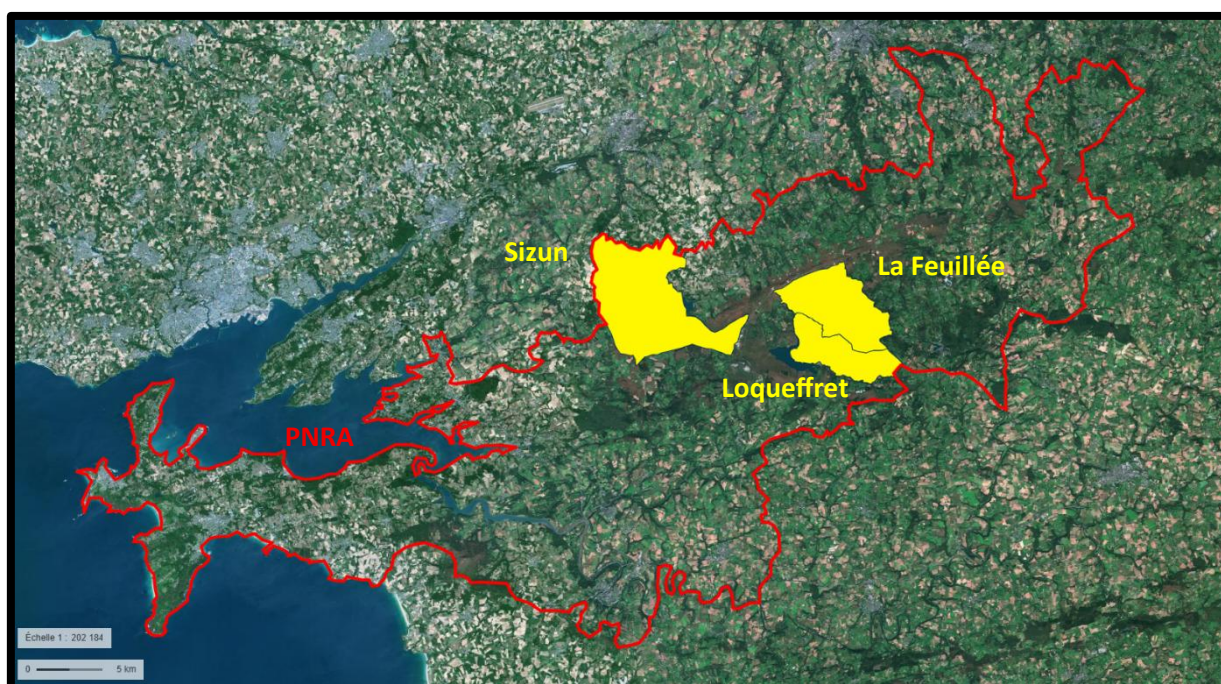
Site	Surface	Coût
<i>Roz ar Had (La Feuillée)</i>	<i>14.1 ha</i>	<i>20 382 €</i>
<i>Mougau (Commana)</i>	<i>0.5 ha</i>	<i>1 050 €</i>
<i>Roc'h Trévél (La Feuillée)</i>	<i>3.6 ha</i>	<i>6 888 €</i>
<i>Plateau de Berrien</i>	<i>1 ha</i>	<i>2 700 €</i>
<i>Tosser (Berrien)</i>	<i>3.5 ha</i>	<i>3 600 €</i>
<i>Menez Meur (Hanvec)</i>	<i>18 ha</i>	<i>31 200 €</i>
<i>Tredudon Le Moine (Berrien et La Feuillée)</i>	<i>7 ha</i>	<i>25 797 €</i>
<i>Le Cloître St Thégonnec</i>	<i>3.7 ha</i>	<i>11 022 €</i>
<i>Tuchenn Kador (Sizun)</i>	<i>0.8 ha</i>	<i>1 200 €</i>
<i>Montagne de Commana</i>	<i>13.2 ha</i>	<i>1 649.03 €</i>
<i>RNR du Cragou</i>	<i>1 ha</i>	<i>5 688 €</i>
TOTAL	66.4 ha	111 176,03 €

5.2.3. ACTION C4 « aménagements pastoraux »

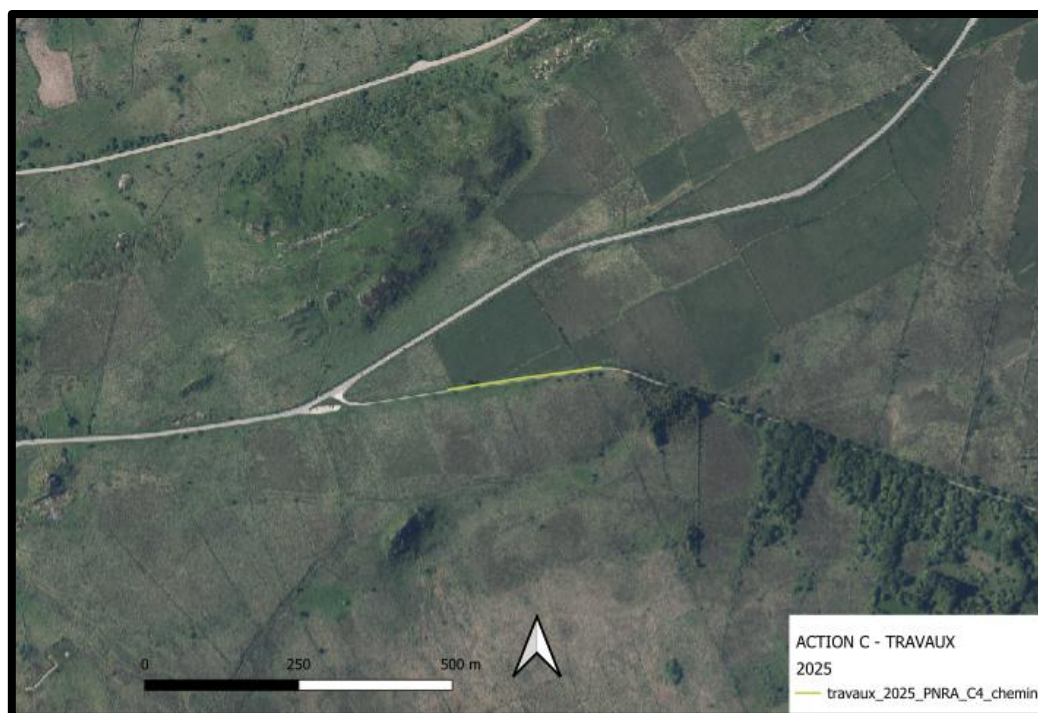
Zone de déroulement des travaux de l'action C 4 :

L'action C 4 « aménagements pastoraux » se déroule sur plusieurs sites en 2025. Il s'agit des sites de Kerbruc (La Feuillée), du Venec (Brennilis) et du Tuchenn Kador (Sizun). Les travaux réalisés se trouvent sur le site Natura 2000 « Monts d'Arrée centre et est » dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique.

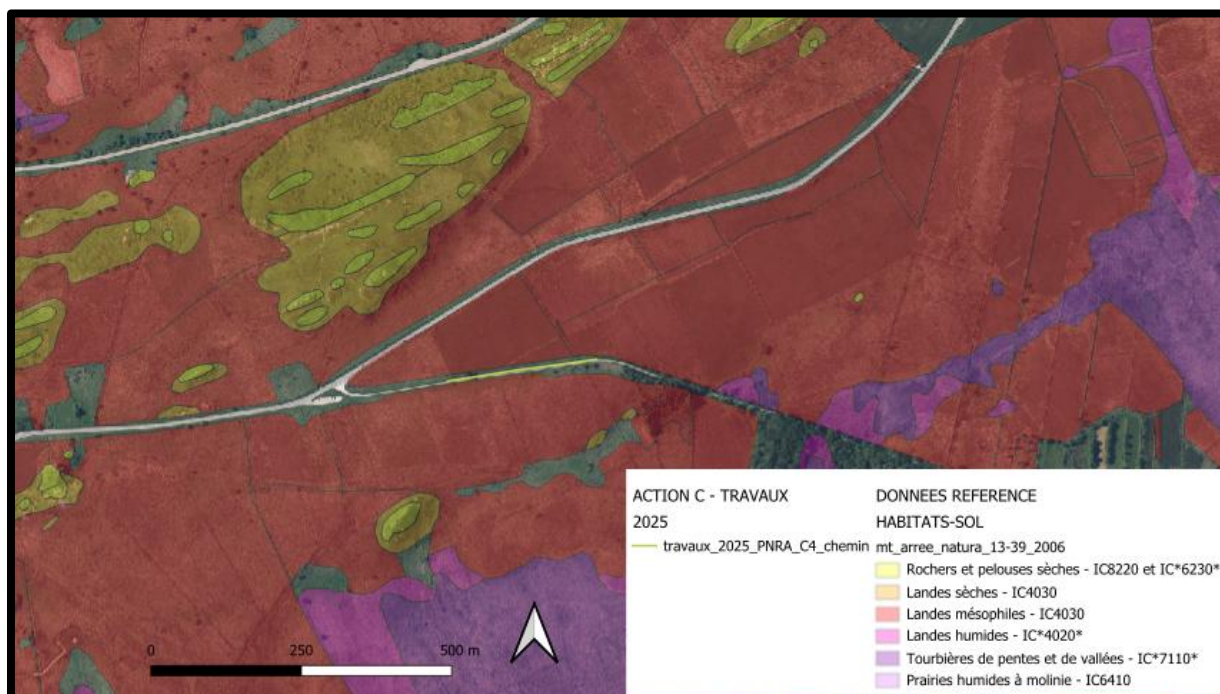
La période des travaux de l'action C6 sur la saison 2025 est comprise entre septembre et octobre 2025. Les prestataires ayant réalisé les travaux sont l'entreprise Golfe bois Création basée à Landévant (56) et l'entreprise MSV Multi Services Verts basée à Josselin (56).



Site de « Kerbruc » - commune de La Feuillée – environ 250 m - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :

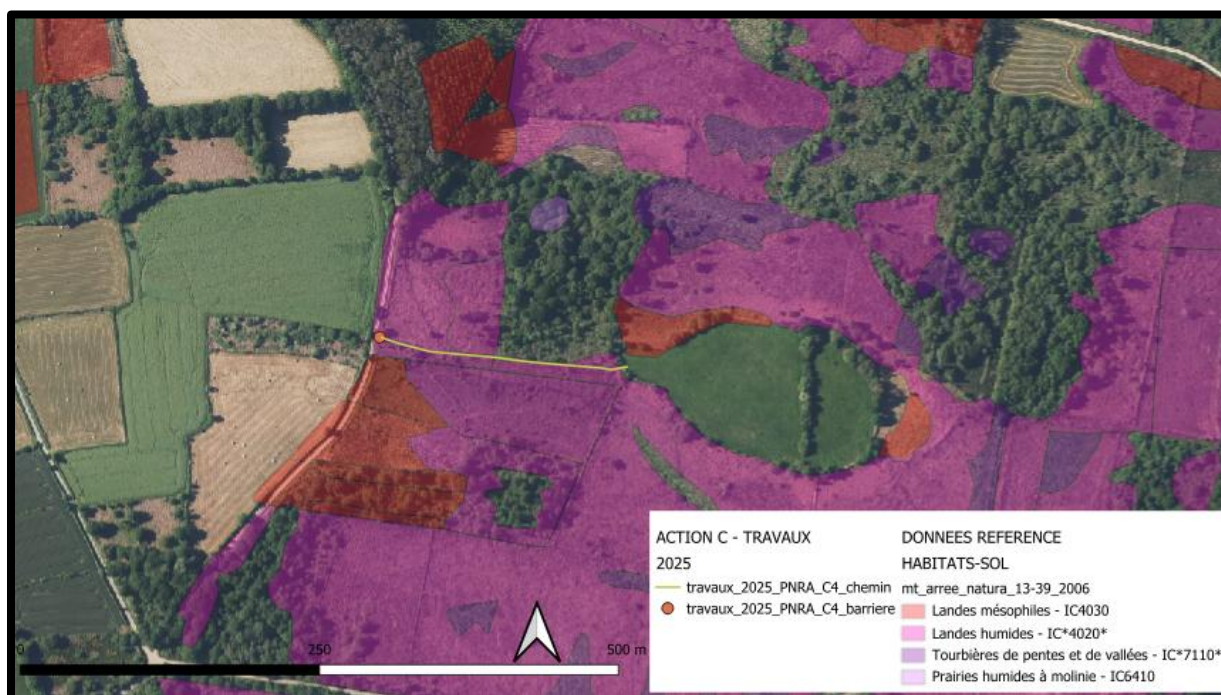


La cartographie ci-dessus démontre que le chemin restauré permet de desservir un réseau de landes de fauches (landes mésophiles à humides).

Site du « Venec » - commune de Brennilis – environ 210 m - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que le chemin restauré permet de desservir une prairie de fauche. La barrière interdit l'accès à diverses manifestations dont les rave-party illégales.

Photo de l'entrée du chemin du Venec **avant travaux**



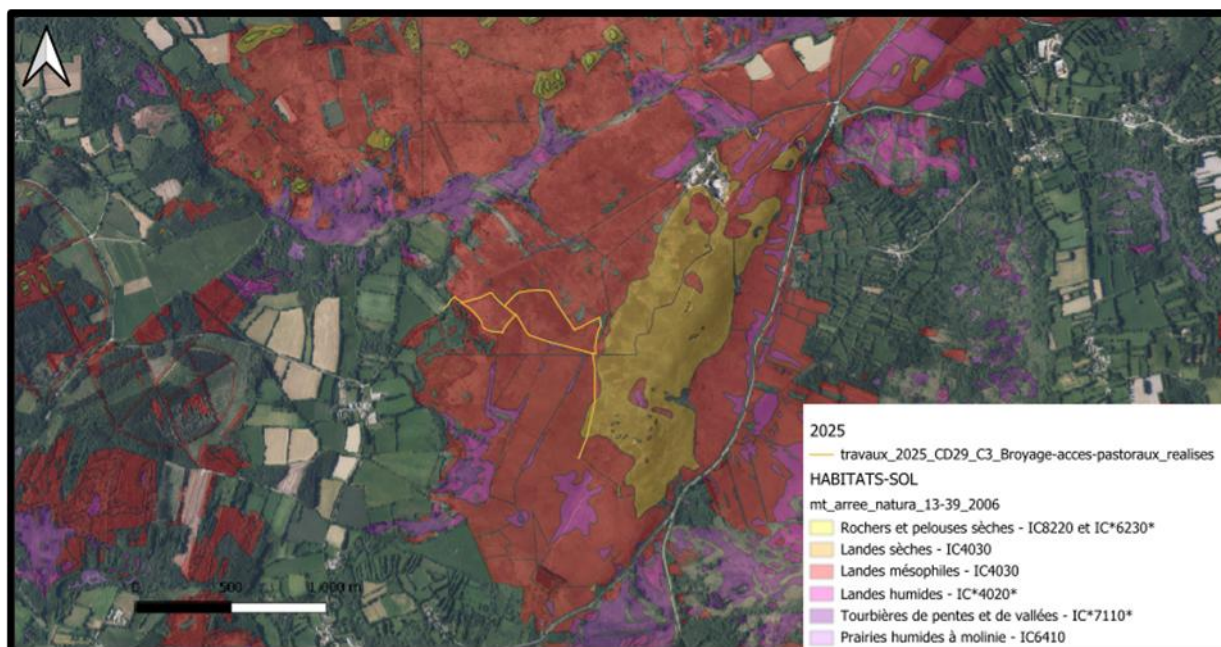
Photos du chemin du Venec **pendant et après travaux**



Site de « Tuchenn Kador » - commune de Sizun » – linéaire de 2.7 km - Maitrise d'ouvrage CD29



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent en lande mésophile.

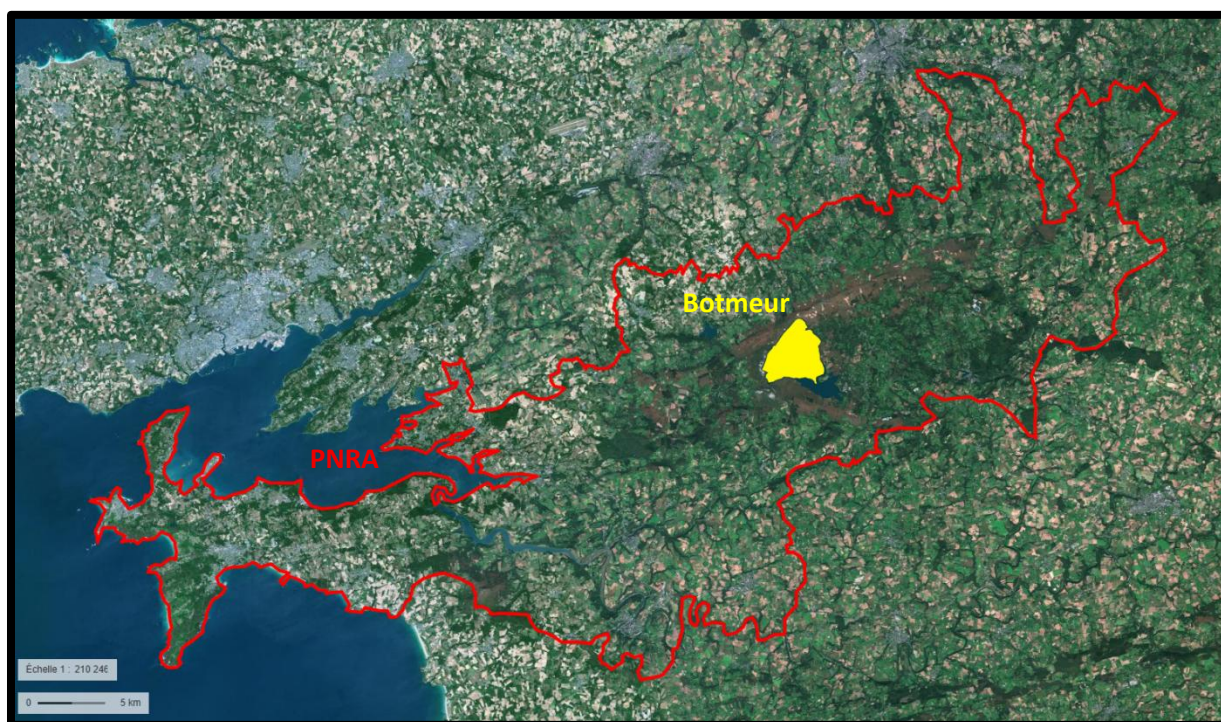
Suivi financier des travaux C4 2025

Site	Surface	Coût
<i>Menez Meur (Hanvec)</i>	<i>19 ha (pour 1.6 km de chemin)</i>	<i>Coûts directement intégrés à C3</i>
<i>Kerbruc (La Feuillée)</i>	<i>Empierrement de 250 ml de chemin</i>	1 758 €
<i>Venec (Brennilis)</i>	<i>Empierrement de 210 ml de chemin</i>	11 940 €
<i>Keryeven (Loqueffret)</i>	<i>Pose d'une barrière</i>	3 210 €
TOTAL	19.4 ha	16 908 €

5.2.4. ACTION C5 – 2025 « comblement de drains »

L'action C 5 « comblement de drains » se déroule sur le site d'Ar Yeun (Botmeur) en 2025. Les travaux réalisés se trouvent sur le site Natura 2000 « Monts d'Arrée centre et est » dont l'opérateur est la Parc Naturel Régional d'Armorique.

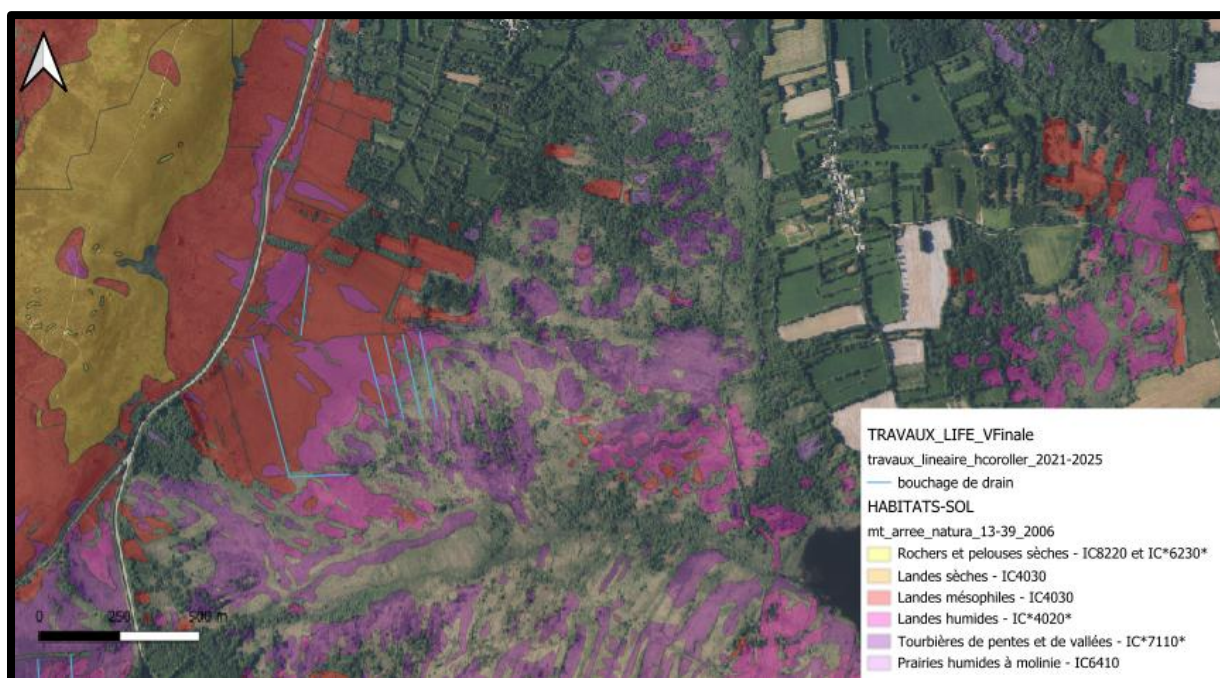
La période des travaux de l'action C5 sur la saison 2025 correspond aux 3 premières semaines de septembre. Le prestataire ayant réalisé les travaux est l'entreprise Colas basée à Plougastel Daoulas (29).



Site du « Ar Yeun » - commune de Botmeur » – linéaire de 2.5 km pour une surface restaurée de 21 ha - Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



La cartographie ci-dessus démontre que les parcelles concernées par les travaux se situent majoritairement en lande humide.

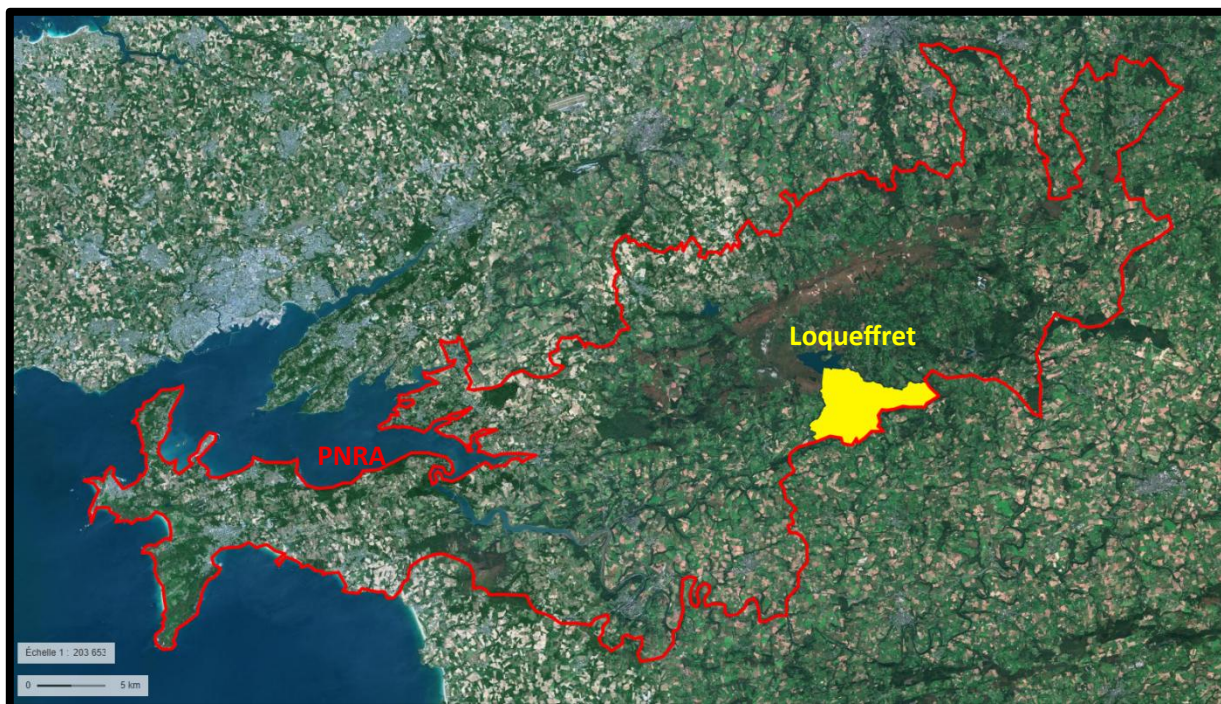
Suivi financier des travaux C5 2025

Site	Surface	Coût
<i>Ar Yeun (Botmeur)</i>	<i>21 ha (pour 2 500 m de drains)</i>	<i>9 180 €</i>
TOTAL	21 ha	9 180 €

5.2.5. ACTION C6 « canalisation du public »

L'action C 6 « canalisation du public » se déroule sur le site du Menez Keryeven en 2025.

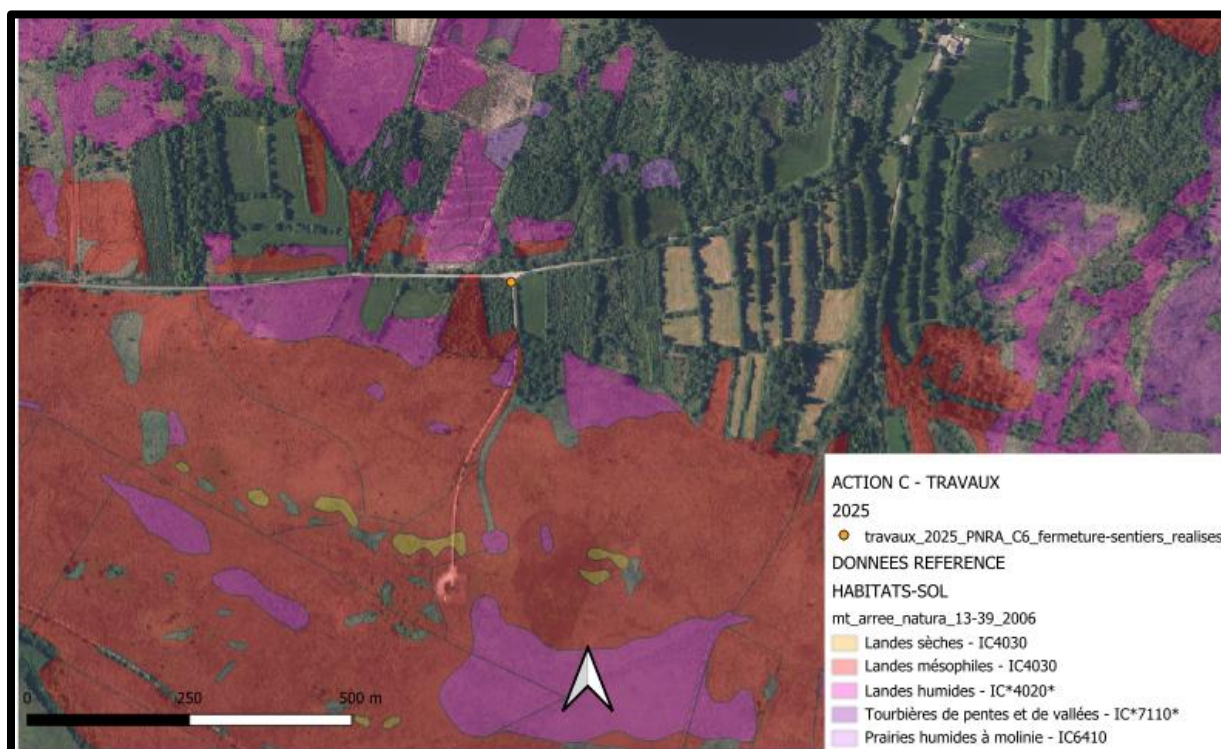
La période des travaux de l'action C6 sur la saison 2025 est la deuxième semaine d'octobre. Le prestataire ayant réalisé les travaux est l'entreprise ID Verte basée au Faou (29).



Site de « Keryeven » - commune de Loqueffret – Maitrise d'ouvrage PNRA



Cartographie des habitats d'intérêt communautaire :



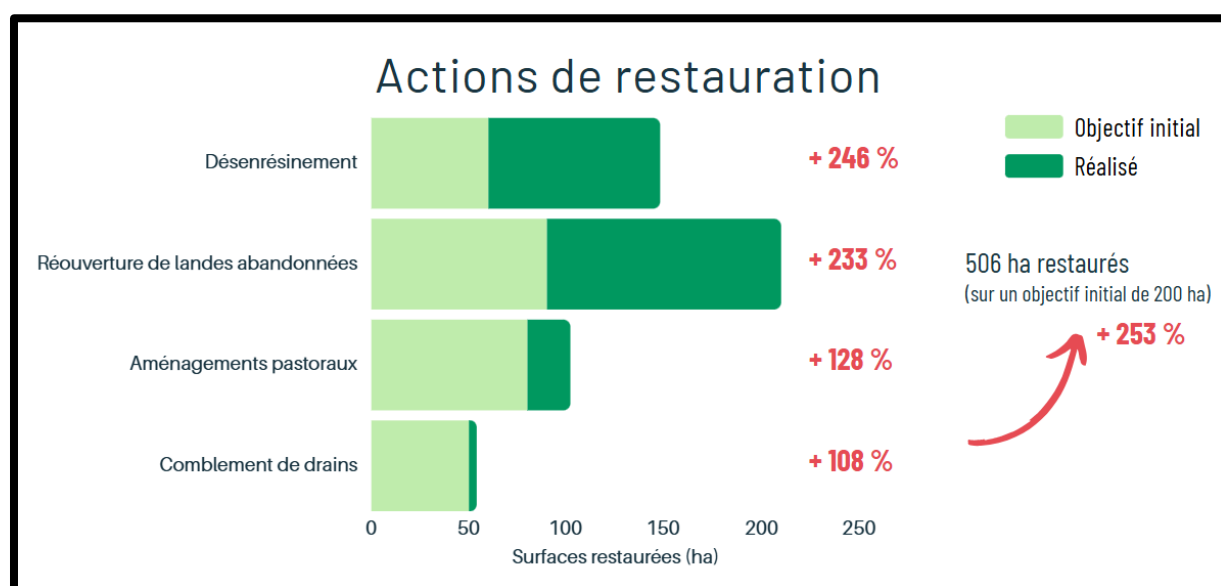
La cartographie ci-dessus illustre le massif de landes mésophiles protégé du camping et bivouac sauvages grâce à la barrière installée à l'entrée du chemin accédant au sommet du Menez Keryeven (propriété du Département du Finistère – 60 ha acquis dans le cadre du LIFE Landes).

CONCLUSION

La dynamique créée par le programme LIFE Landes d'Armorique entre les partenaires du projet, les élus et les usagers du territoire (habitants et agriculteurs notamment), combinée aux financements complémentaires obtenus en cours de projet (Fondation du Patrimoine, EDF, Breizh Biodiv, Région Bretagne) ont permis d'aller bien au-delà des objectifs initiaux du LIFE qui ciblaient 200 ha de landes et de tourbières restaurés sur les 3 sites Natura 2000 des monts d'Arrée, du Menez Hom et de Menez Meur.

Le tableau et le graphique ci-dessous illustrent les résultats finaux du LIFE, par catégorie d'action de restauration :

Action du LIFE	Objectif initial (en ha)	Résultat final (en ha)
Désenrésinement (C1 et C2)	60 ha (15 + 45)	147.7 ha
Réouverture de landes abandonnées (C3)	90 ha	210 ha
Aménagements pastoraux (C4)	80 ha	102.5 ha
Comblement de fossés drainants (C5)	50 ha	54 ha



Concernant l'action C6 (limitation des effets de la fréquentation), les travaux sur les sentiers ont permis de restaurer un linéaire de 1.8 km de sentiers et de protéger de la sur-fréquentation près de 2 ha de rochers et pelouses sèches :

- Restauration de portions de sentiers par réagencement de blocs et installation de bois d'eau pour faciliter la marche ;
- Installation de fagots de branches pour limiter l'accès à certains rochers très fréquentés.

Les actions de fermeture de parkings sauvages ont permis de protéger de la sur-fréquentation plusieurs secteurs sensibles :

- Massif de landes mésophiles du Menez Keryeven sur la commune de Loqueffret (60 ha) : site connu pour la reproduction des busards cendrés et Saint martin

- Secteurs de Tredudon et de Roch ar Feunteun sur les communes de Plounéour-Menez et de La Feuillée : zone d'environ 300 ha de landes sèches à mésophiles connue pour être un « hot spot » pour la reproduction des courlis cendrés.

Au total, 506 ha de landes et tourbières ont été restaurés sur les 5 années du programme, **soit + 253 % par rapport à l'objectif initial.**

A cela viennent s'ajouter les **170 ha acquis** par le Département du Finistère dans le cadre de sa politique Espaces naturels sensibles.

Le programme LIFE Landes d'Armorique aura ainsi permis de restaurer et préserver 676 ha de landes et tourbières à l'échelle des sites emblématiques du Parc naturel régional d'Armorique.